

Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève

(asbl GREOA)



Concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable

RECHERCHE-ACTION

(Arrêté ministériel du 28 novembre 2013 – allocation budgétaire 01.03 du programme 16.42)

www.greoa.be



Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève

(asbl GREOA)

Concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable

RECHERCHE-ACTION

(Arrêté ministériel du 28 novembre 2013 – allocation budgétaire 01.03 du programme 16.42)

www.greoa.be



INTRODUCTION.....	5
1. Description	7
1.1 Contexte général.....	7
1.2 Stratégie et objet de la recherche-action.....	7
1.3 Volets de la recherche-action.....	7
1.3.1 Volet 1 – création d’un modèle de production innovant	7
1.3.2. Volet 2 – création d’un modèle de consommation participatif et engagé	8
1.4 Planification de la recherche-action	8
1.4.1. Printemps 2014.....	9
1.4.2. Été 2014.....	9
1.4.3. Automne et hiver 2014	9
2. Démarrage de la recherche-action.....	10
3. Sites laboratoires : état des lieux général	11
3.1. Ferme du Halleux à Comblain-au-Pont.....	12
3.2. Les Jardins du Sart à Poulseur.....	12
3.3. Ecotopia à Tilff	13
3.4. Ferme école de Bierleux-Haut à Stoumont.....	14
3.5. Projet Champs d'Ialou – Habitat groupé à Rahier	14
3.6. Projet « Générations rurales » à Comblain-au-Pont – Terrain à Oneux	15
3.7. Site de l'ancien camping de Martinrive	16
4. Aspects humains et relationnels : bilan et apprentissage	17
4.1. Main-d’œuvre agricole.....	17
4.2. Perceptions citoyennes et contingences terriennes.....	17
4.3. Auto-organisation citoyenne.....	18
4.3.1. Généralités.....	18
4.3.2. Analyse de la collaboration avec l’asbl Ecotopia.....	18
4.3.3. Enseignements.....	19
5. Données techniques.....	20
6. Modèle de production	22
6.1. Méthodologie	22
6.2. Travail de stage et lien avec un plan d’affaires	23
6.3. Analyse de la publication par le terrain.....	25
7. Élaboration des statuts de la coopérative (AGES)	26
8. Communication et mobilisation citoyenne.....	27
8.1. Premières communications (AGROECOOP – Ferme du Halleux).....	27
8.2. Premiers outils de communication avec les « Compagnons de la Terre »	27
8.3. Prémobilisation.....	29

8.4. La participation à des événements grands publics	29
8.4.1. Fête du fromage à Harzé (30 et 31 août 2014).....	29
8.4.2. Retrouvailles à Liège (6 et 7 septembre 2014).....	29
8.4.3. Bio en Liège (21 septembre 2014)	30
8.4.4. Fête du Potiron à Sprimont (28 septembre 2014)	30
8.4.5. Fête du Légume sur le site d'Ecotopia (12 octobre 2014)	30
8.5. Candidature du GAL Ourthe-Vesdre-Amblève et la recherche-action	30
8.5.1. Identification d'enjeux à portée agricole et objectif spécifique à ce secteur	31
8.5.2. Fiche-projet GAL relative aux filières en circuit court	32
9. Inventaire d'initiatives	34
10. Potentialités viticoles en Ourthe-Vesdre-Amblève	37
11. Transformation de produits primaires, commercialisation et logistique.....	38
11.1 Transformation	38
11.2 Commercialisation et logistique.....	38
Conclusion et perspectives	40

INTRODUCTION

Historiquement, cette recherche-action est née d'un travail préparatoire initié par l'Agence de Développement Local (ADL) de Comblain-au-Pont¹ et la Ceinture Aliment Terre Liégeoise (CATL)² : l'ADL accompagnait un porteur de projet privé désirant acquérir le site agricole de la ferme du Halleux en vue d'y développer un projet agricole participatif avec des candidats producteurs et des citoyens - consommateurs engagés.

A la demande du porteur, via ses réseaux, la CATL a rapidement mobilisé une cinquantaine de candidats producteurs, porteurs potentiels de projets et consommateurs intéressés.

Mais rapidement, un besoin de structuration s'est manifesté face aux nombreuses questions restant ouvertes : accès à la terre, matériel, financement, projets agricoles, planification, logistique, etc.

Par ailleurs, partant du constat du manque de producteurs locaux aptes à alimenter les circuits courts naissant autour de Liège, la CATL a mobilisé l'expertise de l'Agence Conseil en Economie sociale (AGES)³ et du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays des Condruses⁴ afin de réaliser un travail exploratoire. Celui-ci a permis d'envisager le modèle de production sur différents sites potentiels autres que la ferme du Halleux, d'établir un pré-projet de statuts pour une future coopérative, fonder les bases d'un modèle d'organisation coopératif multi-sites, etc. Rapidement, il est apparu que le manque de moyens ne permettait pas :

- 1° d'établir les contours techniques de la production ;
- 2° de mobiliser autour du projet ;
- 3° de mener à bien les premiers essais pratiques.

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA)⁵ a alors été sollicité par les autres partenaires autour de la table afin d'instruire le projet et de mener une recherche-action. Dans ce cadre, un dossier de financement a été introduit par le GREOA auprès du cabinet du Ministre en charge des circuits courts le 11 juillet 2013. Une subvention de 60 000€ a été accordée et notifiée le 24 février 2014.

Par ailleurs, le 10 octobre 2013, un dossier de candidature Plan Marshall 2. Vert « *Soutenir le développement et la participation des entreprises agréées dans le secteur de l'économie sociale* » a également été introduit. Il a été suivi, le 12 novembre 2013, d'une demande pour un poste salarié répondant au Programme de Transition Professionnelle (PTP) afin de permettre le démarrage d'un test pratique de production sur des sites pilotes.

¹ www.comblainaupont.be/ma-commune/services-communaux/developpement-rural

² www.catl.be

³ www.ages.be

⁴ www.galcondruses.be

⁵ www.greoa.be

Sur base de la présente subvention, le 1^{er} mars 2014, un bio-ingénieur a été engagé à mi-temps afin de démarrer la recherche-action et d'encadrer la personne sous statut PTP qui a mis en œuvre différentes cultures.

Afin de bénéficier de regards extérieurs, de l'expertise externe a également été mobilisée ce qui a permis de comparer différents points de vue mais aussi de confronter des modèles théoriques avec la réalité de terrain⁶.

⁶ cf. annexe n°1: Rapport de l'expert externe (Monsieur J.-Cl. RASKIN , sprl Les Petites Graines)

1. Description

1.1 Contexte général

La spécificité du territoire est celle de conditions pédoclimatiques relativement difficiles qui ont abouti à des systèmes traditionnels de production essentiellement herbagers (majorité de prairies permanentes où l'élevage bovin est majoritaire, et en grande partie tourné vers la production laitière). Or, l'agriculture locale, basée sur un modèle herbagé, bovin, extensif, de production primaire éprouve des difficultés et l'on ne peut que constater qu'entre 1990 et 2012, 58 % des exploitations ont disparu⁷ en Ourthe-Vesdre-Amblève. La Surface Agricole Utile (SAU) étant restée relativement stable sur cette période, on peut conclure à l'augmentation de la taille moyenne des exploitations. Ce phénomène de concentration rejoint une tendance d'industrialisation de la production agricole, et pose ainsi la question de la transmission des terres agricoles et de l'opportunité d'envisager des filières locales de production, transformation, commercialisation, renforçant la chaîne de valeur au plan local

Ces constats, généralisés sur la Wallonie, trouvent leur origine dans la volatilité des prix des productions agricoles - dont le lait -, le vieillissement des exploitants et le peu de candidats repreneurs des exploitations existantes.

1.2 Stratégie et objet de la recherche-action

Un des objectifs principaux est de créer un outil pérenne de soutien aux producteurs (nouveaux et/ou installés) orientés vers le circuit court et la production agro-écologique en partant de l'hypothèse d'une croissance de la demande des consommateurs d'aliments produits et transformés localement.

La stratégie retenue a consisté à créer, dans un premier temps, un « modèle de producteur » en Ourthe-Vesdre-Amblève fonctionnant sur un mode collaboratif, apte à capitaliser et à diffuser l'expertise en production agro-écologique. La recherche-action a donc servi de base à la création d'une coopérative à finalité sociale baptisée les « Compagnons de la Terre »⁸ (28 janvier 2015) et dont le siège social est situé sur le site laboratoire d'Ecotopia⁹.

1.3 Volets de la recherche-action

La recherche-action a été découpée en deux principaux volets interconnectés.

1.3.1 Volet 1 – création d'un modèle de production innovant

La recherche-action visait à élaborer un master plan pour étudier la rentabilité des activités d'un producteur multi-sites, travaillant de manière agro-écologique et en adéquation avec les besoins du marché local. Les moyens complémentaires obtenus en vue de développer l'expérimentation pratique ont contribué largement à atteindre ce sous-objectif¹⁰. Le modèle de relation entre la

⁷ On est passé de 1.083 à 460 exploitations entre 1990 et 2012.

⁸ Le nom initial « AGROECOOP » a été modifié, car celui-ci semblait moins vendeur. Cf. point 8.1 p. 27.

⁹ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse : <http://www.catl.be/la-scrifs-les-compagnons-de-la-terre-a-ete-fondee-ce-28-janvier-2015/>

¹⁰ Subvention de 10.000 € dans le cadre du Plan Marshall 2. Vert « Soutenir le développement et la participation des entreprises agréées dans le secteur de l'économie sociale ».

structure coopérative et les autres producteurs se basent donc sur la co-production avec une mutualisation des moyens (outils et main d'œuvre) en vue de produire ensemble sur un site donné.

1.3.2. Volet 2 – création d'un modèle de consommation participatif et engagé

Afin de réaliser cet objectif, la recherche-action a prioritairement exploré deux pistes de financement de la coopérative :

- la mobilisation de l'épargne citoyenne (opération participative). Il s'agit donc d'impliquer des citoyens – consommateurs ¹¹ dans la production même de leur alimentation, notamment en leur permettant de devenir « co-proprétaires » de la coopérative de production.
- la recherche de filières commerciales courtes permettant d'écouler localement les productions de la future coopérative. Par exemple, l'organisation d'un système de préachat de paniers de produits locaux via des Groupements d'Achat Commun (GAC)....

Par ailleurs, durant la recherche-action, plusieurs pistes à explorer sont venues nourrir la réflexion et seront détaillés au sein de paragraphes spécifiques : les sites laboratoires, la logistique en regard avec la commercialisation, l'utilisation de la traction animale, les partenariats avec les hautes écoles et Université, etc.

1.4 Planification de la recherche-action

L'octroi tardif de la subvention (demande introduite en juillet 2013, notifiée fin février 2014) a induit une révision nécessaire du programme de travail initial. En effet, la recherche-action aurait dû se dérouler d'octobre 2013 à octobre. Ce faisant, la recherche-action s'est déroulée en 10 mois au lieu de 12 et a démarré au printemps et non en automne. Le planning a donc dû être adapté à cette circonstance.

Conséquemment le GREOA a décidé de mettre tout en œuvre pour engager rapidement un chercheur et a décidé d'également travailler directement sur l'aspect « opération participative » pour plus de flexibilité.

Les contacts avec les sites pilotes éventuels se sont noués en priorité afin de permettre le démarrage d'une production test en 2014. Au vu de l'avancement de l'avancement de la saison cette production a donc été planifiée dans une certaine urgence sans bénéficier d'un travail préparatoire prévu initialement en automne.

Par conséquent, l'expérimentation sur le terrain a permis l'analyse d'aspects humains et relationnels du projet, de la visibilité du projet et de son crédit vis-à-vis de tiers. Certaines données techniques également présentes sont plus limitées en termes de validation.

Au niveau du volet participatif, certaines actions auraient idéalement dû se succéder, mais en fonction des contraintes de temps un travail en parallèle du volet 2 avec le volet 1 de la recherche-action s'est avéré nécessaire.

¹¹ La notion de consom'acteur a donc été retenue.

Le planning suivant a été échafaudé et puis mis en œuvre en fonction des contraintes susmentionnées.

1.4.1. Printemps 2014

- Démarrage de la recherche-action : stratégie, engagements, achat de matériel.
- Constitution de la commission agriculture.
- Démarrage d'une étude théorique économique et technique.
- Rencontre des producteurs locaux et sites labo.
- Plan de communication sa mise en œuvre.

1.4.2. Été 2014

- Démarrage de la production sur un ou plusieurs sites pilotes.
- Préparation préalable de l'opération participative: premières communications et constitution d'un groupe de fondateurs potentiels.
- Préparation des éléments nécessaires en vue de la création de la coopérative (statuts, prémisses d'un plan d'affaires).
- Rapport d'étape.

1.4.3. Automne et hiver 2014

- Démarrage de l'opération participative.
- Projet de création de la coopérative.
- Mobilisation de l'expertise technique interne et externe en vue d'affiner la recherche-action.
- Rapport final.¹²

¹² En fonction d'éléments complémentaires à insérer pour tenir compte des perspectives et conformément à ce qui a été décidé en Comité d'accompagnement du 9 décembre 2014 (cf. annexe n°2), le rapport final a été rédigé en 2015 ; la coopérative est née en janvier 2015 et une des fiches-projet du GAL en Ourthe-Vesdre-Amblève est consacrée aux filières en circuit court.

2. Démarrage de la recherche-action

Le démarrage effectif de la recherche-action s'est accéléré avec les engagements d'un bio ingénieur le 1^{er} mars 2014 et d'une ouvrière sous statut PTP début mai. Un budget prévisionnel, un plan de culture et une stratégie d'actions ont été étudiés puis présentés lors d'une réunion de la Commission agriculture du GREOA le 30 avril 2014. Le compte-rendu de cette rencontre figure en annexe n°3

Par ailleurs, une charte graphique développée autour du nom de la future coopérative «Les Compagnons de la Terre » a été élaborée.

Après le listage des premiers besoins en matériels pour lancer une production agro-écologique, différents fournisseurs ont été contactés en vue de l'acquisition des premiers équipements : serre, système d'irrigation, intrants divers, plants, graines, engrais, prestations tracteur, petits matériels...) Ces équipements ont été acquis, livrés et montés ou mis en œuvre sur deux sites pilotes (Ecotopia¹³ et Feme-Ecole de Bierleux¹⁴). En fonction du timing de la recherche-action et des moyens affectés, il n'a pas été possible de travailler sur l'aspect petit élevage.

¹³ cf. point 13, p. 13

¹⁴ cf. point 14, p. 14

3. Sites laboratoires : état des lieux général

Au total, le travail exploratoire mené par le GREOA et ses partenaires sur différents sites en Ourthe-Vesdre-Ambève, a permis d'identifier 7 sites potentiels dont 2 seront mis en culture. Cette liste est non exhaustive et d'autres sites pourront certainement être trouvés dans les années avenir. Par ailleurs, cette phase exploratoire menée dans le cadre de la recherche-action peut servir de base à l'éventuelle mise en production, par la coopérative les Compagnons de la Terre, de sites non retenus par la recherche-action. L'accès à la terre, souvent décrit comme frein, ne semblait pas ici poser un problème majeur. Cependant, il faut se garder de tirer des conclusions hâtives sur le sujet. D'une part, les modalités d'une convention avec les propriétaires terriens rencontrés ne sont pas simples à établir. D'autre part, comme spécifié dans le rapport de Monsieur Jean-Claude Raskin, expert de la scrl « Les Petites Graines » : *« La difficulté de l'accès à la terre et/ou de la main-d'œuvre agricole est une vraie problématique. Toutefois, et cet aspect a été un peu négligé dans la dans la première approche de cette étude, les agriculteurs locaux, traditionnels et bio sont –encore– pléthore dans la région. Et ils n'ont pas été suffisamment recensés et /ou pris en compte dans cette étude»*. Pour remédier à cela, un inventaire d'initiatives locales en agriculture a été également initié.

Selon le bio ingénieur qui a encadré la recherche-action : *« même si les conditions de cet accès à la terre doivent être améliorées en Wallonie (rôle de structure telle que Terre-en-Vue)¹⁵, dans la pratique, il semble que cet accès ne fera pas défaut à la coopérative des Compagnons de la terre pour peu que cette dernière, au départ, soit prête à se contenter de conditions plus précaires que le bail à ferme »*.

Il est clair que les mentalités évoluent comme l'expertise externe le souligne au sein de son rapport :

« Comme dit également précédemment, les mentalités changent et plus d'un agriculteur est actuellement prêt à « céder » partie de ses terres qui, pour du maraîchage ne dépasseront pas ½ à 1, voire 2 ha au maximum. Soyons de bon compte, ce ne sera pas nécessairement les meilleures terres qu'il mettra à disposition, mais plutôt des terres difficiles d'accès ou enclavées pour machines et tracteurs. Pas toujours, mais parfois. Par ailleurs, les « nouveaux » maraîchers n'ayant pas passé les examens pour être agréés pour l'obtention des primes, ces terres continueront à recevoir des aides (intéressantes à plus d'un titre surtout si celles-ci sont en maraîchage, et en bio) que ne pourra percevoir le locataire, qui par contre donnera un loyer au propriétaire. Cela peut paraître vénal, mais à l'avantage de permettre un accès à la terre à de nombreux aspirants maraîchers et de toute façon, ils n'auraient pu percevoir ces montants de prime, ne répondant pas aux critères d'éligibilité.

Il faut pour adoucir ce tableau convenir que la plupart des agriculteurs qui se plient à ces pratiques sont généralement très intéressés par les techniques de maraîchage et qu'ils suivent donc avec intérêt l'évolution de celles-ci. Par ailleurs, ils mettent généralement à disposition une bonne partie de leurs matériels gracieusement à disposition. L'échange est globalement équitable».

¹⁵ www.terre-en-vue.be

3.1. Ferme du Halleux à Comblain-au-Pont



Fin 2013, le site de la ferme du Halleux a été acquis par un privé non agriculteur. Une partie des prairies, au total environ 18 ha, a été labourée dès 2013 pour y cultiver des céréales bio pouvant constituer un bon précédent pour des légumes. Le site, à ce stade, était faiblement équipé : pas ou peu d'outils sur place, bâtiments en ruine, pas d'accès direct à de l'eau, etc. En janvier 2014, le GREOA a réalisé une visite du site afin de cartographier les différentes parcelles. Cette cartographie a servi de base à un projet de convention, proposé au propriétaire, qui prévoyait principalement une mise à disposition en contrat de culture d'une surface de 4 ha. Ce dernier n'a pas réservé une suite favorable à cette proposition.

Le projet s'est alors peu à peu orienté vers un montage cherchant à associer la coopérative à un autre producteur actif sur le site. Or ce dernier ne comptait pas directement exercer une activité de producteur, la culture céréalière étant sous-traitée à une entreprise agricole. Vu le niveau extrêmement élevé du prix de l'épeautre bio en 2014, le propriétaire a sans doute réalisé là une bonne opération qui rentabilise son investissement au-delà de ses espérances. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'il soit devenu très peu demandeur de mettre ses terres (rentables) à disposition de la recherche-action.

La porte n'a toutefois pas été fermée définitivement, ni d'un côté ni de l'autre et la trentaine d'hectares que compte le site reste une piste de développement pour la coopérative des « Compagnons de la Terre ».

3.2. Les Jardins du Sart¹⁶ à Poulseur

Voyant les possibilités se réduire à la Ferme du Halleux, l'ADL de Comblain-au-Pont a proposé de contacter un couple de candidats producteurs décidés à se lancer dans la production en 2014 sur un site de 3 ha dont ils venaient de faire l'acquisition (terres + habitation).

Plusieurs points forts avaient été identifiés permettant d'envisager un partenariat :

- le projet de production agro-écologique de la coopérative et celui des Jardins du Sart étaient similaires ;
- le couple se situait dans un esprit coopératif et était intéressé par la recherche et l'expérimentation, - les Jardins du Sart disposaient d'un équipement nécessaire et d'un espace convivial pouvant accueillir des travailleurs.



Ces échanges ont abouti, en mars 2014, à une proposition de convention visant une mutualisation de la production : globalement l'idée était de partager les frais et les productions selon le même rapport.

¹⁶ <http://jardinsdusart.be/> et <https://www.facebook.com/lesjardinsdusart?fref=ts>

Cependant, ces démarches n'ont pas abouti pour les raisons suivantes :

- la saison étant déjà avancée, ces derniers étaient pris dans le feu de l'action et n'avaient que peu de disponibilités pour fixer les contours d'une collaboration ;
- leur projet était déjà bien défini ;
- le couple bénéficiait également de plusieurs demandes de stage non rémunéré ;
- le site étant très accidenté, la surface disponible pour des cultures à haute valeur ajoutée était donc réduite, n'offrant pas l'espace suffisant pour une collaboration importante

Au final, l'exploitation baptisée « les jardins du Sart » par les propriétaires est intéressante, car le couple a passé la première année avec succès en adoptant un modèle de production développée par le Canadien Jean-Martin Fortier¹⁷.

3.3. Ecotopia à Tilff¹⁸

Faisant suite à des contacts initiés au sein de la CATL, intéressé par une collaboration dans le cadre du projet de coopérative Compagnons de la Terre, l'asbl Ecotopia a sollicité une réunion avec le GREOA fin mars 2014.



Ecotopia est une asbl fondée par des citoyens autour d'une ancienne pépinière de 5 ha à Tilff. Depuis la faillite de l'entreprise gestionnaire du site, en se cotisant, un groupe de citoyen loue ce terrain de 5 ha. Une asbl a été créée afin de regrouper les activités et réaliser différents investissements. Divers projets sont nés sur ce terrain : projet d'école de type Montessori¹⁹, stages pour enfants, projets artistiques, petite salle de concert, parcelles de jardins communautaires, production maraîchère pour le GAC d'Esneux... Il s'agit d'une « pépinière d'idées ».

Les objectifs suivants sont inscrits aux statuts de l'asbl Ecotopia :

- *aide aux personnes non qualifiées dans la recherche d'un travail par la création de coopératives ou autres systèmes qui leur permettraient un rendement financier normal ou par chèque service*
- *production alimentaire biologique, petit élevage, activité d'apiculture, production de pain, transformation de produits...*

Plus généralement, l'intégration à Ecotopia d'une partie destinée à de la production selon un modèle et des techniques économiquement viables, en bonne synergie avec d'autres aspects de la vie humaine a été un bel enjeu. Le respect et l'observation de la nature, l'art, l'enseignement... sont intégrés dans leur philosophie de fonctionnement.

Dans le cadre de la recherche-action, les liens avec Ecotopia ont permis de se confronter à une dynamique citoyenne. En outre, le site offre une surface potentielle suffisante pour développer une

¹⁷ <http://lejardiniermaraicher.com/author/jmartin/>

¹⁸ www.ecotopia.be

¹⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dagogie_Montessori

activité pilote et il dispose d'infrastructures : accès à l'eau, petits outils et motoculteur professionnel, espace convivial permettant d'accueillir les travailleurs, hangars de stockage, présence quasi permanente sur le site. Situé le long de l'Ourthe et en proche périphérie liégeoise, sa situation géographique est idéale pour constituer un site passerelle - interface entre la ville et la campagne.

Suite à cet intérêt réciproque, plusieurs échanges de documents et réunions se sont déroulés début avril en vue de planifier le démarrage d'un site labo à Tilff, en 2014, par le GREOA. Le but de ces réunions était de démarrer une production test par le GREOA avant le 15 juillet 2014. Elles ont abouti au démarrage de la production sur environ 1.800 m² au total, comprenant une serre tunnel de 300 m². La coopération établie dans le cadre de la recherche-action s'est poursuivie avec la Coopérative des Compagnons de la Terre puisque celle-ci a établi son siège social sur le site.

3.4. Ferme école de Bierleux-Haut à Stoumont



Cette ferme expérimente, depuis une quinzaine d'années, un modèle de production agro-écologique, diversifié, orienté vers le circuit court. Elle a développé une activité de formation dans le cadre du Mouvement d'Action Paysane (MAP)²⁰ et de l'Ecole Paysane Indépendante (EPI)²¹. Depuis 2014, son activité maraîchère a pris de l'ampleur et elle propose des paniers de produits locaux.

Un lien concret avec cette dynamique bien ancrée dans la région s'avérait utile. Dans ce cadre, le propriétaire a été invité à participer à la Commission agriculture du GREOA. Par la suite, une production maraîchère sur une petite surface de 300 m² s'est concrétisée. Il s'agissait donc du second site laboratoire mis en culture de la recherche action. Le site présentait l'avantage d'être bien équipé, de bénéficier d'une expertise reconnue et de la dimension formation agroécologique. D'un point de vue technique, ce site présentait également une configuration pédoclimatique différente et moins favorable que celui de Tilff, donnant ainsi accès à des données de terrain contrastées.

3.5. Projet Champs d'Ialou – Habitat groupé à Rahier

Suite à des contacts noués au sein de la CATL, le GREOA a été sollicité pour contribuer au montage d'un projet agricole lié au développement éventuel d'un habitat groupé baptisé les « Champs d'Ialou »²².

Ce projet visait à construire-rénover un habitat groupé d'une quinzaine de logements sur le site d'une ancienne ferme en cessation d'activité. Dès le départ, au sein des fondateurs, un souhait de se lier à une dimension agricole s'était manifesté.

Cependant, le projet est actuellement suspendu en raison de non-octroi de certificat d'urbanisme. Il était donc impossible de travailler à court terme sur le site.



²⁰ www.lemap.be

²¹ <http://lemap.be/lepi/>

²² www.leschampsdialou.com

3.6. Projet « Générations rurales » à Comblain-au-Pont – Terrain à Oneux



La commune de Comblain-au-Pont via son Agence de Développement Local (ADL) a souhaité soutenir, dans le cadre d'un appel à projets de la Région wallonne intitulé « génération rurale », l'établissement d'un «maraîcher villageois» avec la particularité d'utiliser la traction animale pour les travaux. C'est ainsi qu'un demi-hectare, au cœur d'Oneux, dans une pâture, a été mis à disposition (cf. photo ci-contre) depuis l'automne 2014 à

une jeune future maraîchère. L'intéressée y plantera une variété de légumes et des pommes de terre afin de les vendre directement aux villageois, dans un circuit ultracourt. Il s'agit donc de favoriser une agriculture raisonnée, en traction animale. Ce projet naissant se concrétisera surtout en 2015 alors que la recherche-action se termine. Dans le cadre de l'élaboration de ce dossier par l'ADL, des contacts ont été établis avec le GREOA pour voir les éventuelles connexions à établir avec la coopérative des Compagnons de la Terre.

3.7. Site de l'ancien camping de Martinrive

Suite à un contact réalisé au sein de la CATL, une intéressante perspective a vu le jour à Martinrive. En effet, en 2013 le couple a acquis un site de 5 ha à Martinrive (un ancien camping). Le projet du couple est de le transformer en un site de production agroécologique permettant également de développer une finalité sociale avec l'optique de développer un verger, du maraichage, du petit élevage...

Plusieurs visites du site ont eu lieu au printemps 2014 et un accord de principe a été donné par le couple pour travailler en collaboration avec coopérative et débiter une exploitation au mieux en 2015.

Une proposition de plan d'implantation a été réalisée par le GREOA.



Cette collaboration aurait pu déjà démarrer en 2014, mais en l'état, le site ne disposait pas encore d'un espace d'accueil convivial pour les travailleurs ni de matériel agricole suffisant.

4. Aspects humains et relationnels : bilan et apprentissage

4.1. Main-d'œuvre agricole

Outre la problématique d'accès à la terre, le problème de la main-d'œuvre agricole en pénurie est parfois invoqué comme frein à la production locale orientée vers le circuit court. Dans le cadre de nos investigations, certains faits attestent qu'un mouvement de « retour à la terre » se manifeste :

- au « Jardin du Sart », de nombreux stagiaires en formation souhaitent épauler les propriétaires ;
- à la ferme école de Bierleux-Haut, des candidatures de stage sont refusées, car il existe plus de demandes que de places ;
- Ecotopia compte une dizaine de bénévoles consacrant régulièrement du temps à la production ;
- lors du recrutement de l'ouvrière sous statut PTP de la Recherche-Action, en une semaine plus de 50 candidats ont tenté leur chance pour une offre d'emploi peu diffusée ;

En outre, les producteurs locaux en agroécologie confirment un intérêt citoyen grandissant pour un retour à la terre, mais soulignent que cet intérêt n'est pas suffisant, car l'agriculture est un domaine exigeant et l'attrait éventuel du travail de la terre est trop souvent confronté à la dureté du secteur.

4.2. Perceptions citoyennes et contingences terriennes

Un problème souvent rencontré dans nos rapports avec des citoyens intéressés et avec les nouveaux petits producteurs se situe au niveau de la perception économique de l'activité de production agricole. Est-ce « l'Eldorado » ou « la misère » ? Certains propriétaires privés et acteurs du monde associatif pensent que 1.200€/ha/an de loyer pour la terre est une somme dérisoire. Or, pour les agriculteurs, ce tarif pour une occupation provisoire de type « contrat de culture » est très cher payé par rapport au bail à ferme. Le premier réflexe est de comparer cette location avec le chiffre d'affaires potentiel de 25.000€/ha de productions maraîchères vendues au client final²³. Or, ce dernier chiffre théorique masque une réalité; pour arriver pratiquement à ce résultat, les coûts, les investissements et les difficultés sont légions.

Dans le même registre, les nouveaux producteurs indépendants surestiment généralement leurs chances de succès (sans quoi ils ne se lanceraient probablement pas), et, dans un premier temps, ils décrètent qu'une aide extérieure n'est pas nécessaire.

Le grand public ne connaît plus la saisonnalité des légumes consommés au vu de l'offre constante en grande surface des produits importés. De surcroît, le processus de production semble également méconnu. En effet, les saisons imposent de semer, de planter, de cultiver à des dates précises selon un plan de culture bien établi et réfléchi. Cette rigueur technique passe parfois mal et n'est pas toujours comprise. Par conséquent, un effort didactique est à fournir pour vaincre cette incompréhension. Certains travaux effectués tardivement impactent donc le rendement et la viabilité économique de modèles agronomiques.

²³ Cette estimation a été fournie par le bio ingénieur engagé par le GREOA pour la recherche-action.

Dans le même esprit, la motorisation est un sujet délicat et certains idéalistes souhaitent son bannissement pur et simple. Il est vrai qu'une certaine mécanisation via la traction animale est une piste intéressante²⁴. Mais, à l'heure actuelle, se passer complètement d'outils motorisés impacte durement le bilan financier du projet au vu du coût de la main-d'œuvre en Belgique. Une vision nuancée s'impose, la rationalisation de la production n'est pas obligatoirement synonyme de monoculture sur des surfaces de plus en plus grandes. Bien entendu, une dérive marchande fondée sur l'exploitation sauvage de la nature est à proscrire. Dès lors, la recherche-action s'inscrit dans une vision équilibrée entre agroécologie et viabilité économique de l'activité de production afin que le rêve citoyen ne se transforme pas en enfer économique pour le producteur.

4.3. Auto-organisation citoyenne

4.3.1. Généralités

Le retour à la terre vu par les citoyens est teinté d'idéalisme conduisant ses porteurs à plébisciter une forme d'organisation communautaire fondée sur la liberté individuelle: sociocratie, autogestion, voire non-gestion. Ce type d'organisation semble peu adaptée à gérer des contraintes opérationnelles liées à la production agricole nécessitant de pouvoir prioriser et structurer le cadre général.

Selon certains agriculteurs bio installés depuis de nombreuses années, lorsqu'il n'y a pas un «vrai producteur» à la base, le risque d'échec est élevé et peut se traduire par une foire d'empoigne où chaque partie renvoie la responsabilité de l'insuccès sur l'autre.

Dans le cadre du projet « Point Vert »²⁵ mis en œuvre par le GAL du Pays des Condruses, il s'est avéré que la présence sur le site d'un producteur chevronné était indispensable afin d'aider à structurer les autres producteurs en démarrage. En effet, ce projet consiste à proposer l'expertise et du terrain pour aider des entrepreneurs à s'installer comme maraîcher indépendant.

4.3.2. Analyse de la collaboration avec l'asbl Ecotopia.

Lors de premiers contacts, il s'est d'abord avéré qu'Ecotopia n'avait pas une vision claire de l'affectation des surfaces sur son site.

Au niveau des négociations en vue d'établir une convention de collaboration, de nombreuses sensibilités devaient être prises en compte, car les bénévoles de cette association avaient des aspirations parfois assez différentes et se focalisaient sur des domaines aussi variés que : la préservation de la nature, les techniques de production, la conservation de tout ou parties des arbres précieux ou pas, les aspects financiers...

L'asbl Ecotopia fonctionne en autogestion et de manière peu structurée où le collectif peine à s'imposer face aux individualités. Les délégations de responsabilités sont peu nombreuses ou pas complètement assumées et il est parfois difficile de dégager un consensus. Débloquer certaines situations demande donc du temps et un travail en douceur avec l'ensemble des membres de l'association. La pédagogie reste donc un élément primordial.

²⁴ cf. point 3.6 page 15

²⁵ www.galcondruses.be/index.php/economie/80-point-vert--favoriser-la-reussite-dun-projet-de-maraichage

Par conséquent, des concessions ont été inévitables. Le premier plan proposé par Ecotopia présentait une surface potentielle à disposition de la recherche-action approximativement 2 fois supérieure à ce qui a été réellement mis en œuvre. Par exemple, il s'est avéré que certaines essences d'arbres rares ne pouvaient au mieux être déplacées qu'à l'hiver prochain. Il était important de prendre en considération certains desiderata de membres de l'association.

A chaque réunion ou projet d'accord, les surfaces ont été remises en question. Il n'a jamais été possible de confirmer totalement à la réunion suivante ou sur le document échangé, ce qui avait pourtant été convenu à la réunion précédente. Cependant, le travail sur le terrain a bien débuté et une collaboration de fait s'est manifestée jour après jour.

Sur ce point les cultures managériales du GREOA et d'Ecotopia sont différentes. En effet, le GREOA est constitué de professionnels avec une Direction clairement identifiée alors qu'Ecotopia est composée de bénévoles peu structurés. Pour démarrer la collaboration, un temps d'adaptation s'est donc avéré nécessaire.

En fonction de ces éléments, il est apparu que l'action concrète sur le terrain devait primer. Cette stratégie de pilotage dynamique, probablement la seule possible, a permis d'avancer concrètement, d'apaiser les esprits et le climat relationnel, de rassurer, de construire la connaissance mutuelle.

Sur le terrain, dans le cadre de la recherche-action une partie d'une serre tunnel irriguée a été mise à disposition d'Ecotopia. En échange, des coups de main réguliers de membres de l'association se sont manifestés pour aider l'ouvrière du GREOA dans ses travaux. De plus, le prêt d'un motoculteur d'Ecotopia s'est aussi concrétisé. L'aspect logistique a également été partagé puisque lors d'une commande de plants bio, Ecotopia s'est débrouillé pour trouver un transport. Les éléments ci-dessus soulignent l'importance de gagner petit à petit la confiance mutuelle entre des structures fondamentalement différentes.

Vu par Ecotopia, le site labo a d'abord été perçu avec méfiance et incompréhension, puis avec curiosité, pour enfin aboutir à une perception suscitant un fort désir d'implanter des cultures côte à côte dans un esprit positif de collaboration. La manifestation de la Fête du Légume co-organisée par les deux associations témoigne de cette dynamique²⁶. De plus, l'installation du siège social de la coopérative sur le site laboratoire même démontre que l'approche pragmatique et de terrain a donc été payante.

4.3.3. Enseignements

Allier contingences du terrain, saisonnalité et modes d'organisations n'est pas simple.

Pour y arriver il est nécessaire de construire progressivement une confiance mutuelle, d'acquérir une légitimité de «producteur» chevronné pour guider le projet, éclairer la compréhension par de la pratique, du concret, du factuel. Cette voie a été suivie à Tilff où le GREOA a : monté une serre irriguée, travaillé le sol, planté des légumes... Le projet concret est à la fois structurant, illustratif, communicatif.

A terme, la coopérative Compagnons de la Terre pourra se positionner comme le producteur structurant autour duquel les collaborations peuvent se construire. Pour l'instant le projet doit montrer clairement qu'il « met les mains dans la terre ».

²⁶ cf. point n° 8.4.5 p. 30

5. Données techniques

Comme expliqué précédemment, les retards initiaux du démarrage du projet ont limité les possibilités d'expériences concrètes sur les sites labo permettant d'affiner les paramètres techniques. Néanmoins, le résultat est la mise en culture presque complète d'environ 2.000 m² sur 2 sites.

Un plan de culture sur le site d'Ecotopia a été initialement conçu afin de pouvoir livrer les premières productions à partir de fin août - début septembre et de participer ainsi à la promotion et à la visibilité du projet lors des événements de la rentrée²⁷.

LONGUEUR BANDES DE CULTURES: 62 Mètres		
53 m ² LIBRE		
LARGEUR BANDES DE CULTURES: 0,85 M		
CHOUX ROUGES	CHOUX CHOUX	5A
CHOUX	CHOUX	4A
CHOUX BROCOLIS		
POIREAUX	POIREAUX	3A
POIREAUX		
CHOUX BROCOLIS		2A
CHOUX BROCOLIS		
POIREAUX	CAROTTES	1A
POIREAUX	POIREAUX	
SALADES PAIN DE SUCRE SALADE 4 SAISONS		6,25 m
CLAYTON DE CUBA TOMATES EPINARDS RADIS BASILIC		
HARICOTS TOMATES POIVRONS BASILIC EPINARDS		
TOMATES POIVRONS SALADE 4 SAISONS BASILIC		
MÂCHE POTIMARRONS AUBERGINES SEMIS		

CHOUX-FLEUR: 2 CAISSES LE 31/07
CHOUX-ROUGE: 1/2 CAISSE LE 31/07
CHOUX: 1 CAISSE LE 22/07
CHOUX BROCOLIS: 1 CAISSE LE 16/07
POIREAUX: 5 CAISSES: LES 15. 16. 17/07
15 MÈTRES
BROCOLIS: 1 CAISSE LE 16/07
BROCOLIS: 1 CAISSE LE 17/07
POIREAUX: 3 CAISSES LE 14/07
CAROTTES: LE 14/07
SALADES PAIN DE SUCRE: 30 pièces SALADE MERVEILLEUSE 30 pièces
CLAYTON: 2 CAISSES LE 18/07
1 CAISSE 2 CAISSES
POIVRONS-TOMATES: LE 26/06
BASILIC: LE 11/07 EPINARDS: LE 17/07
POIVRONS: 2 CAISSES LE 25/06
TOMATES: 2 CAISSES
SALADE: LE 5/08
AUBERGINES: 24/06 POTIMARRONS: 24/07 MÂCHE: 23/07

46 mètres x 6,25 = 288 m²

Afin de concrétiser une jonction avec les premières productions de la coopérative en propre du printemps 2015, des cultures d'hiver ont été mises en place.

Dans la serre une première culture d'été a été implantée : tomates, aubergine, poivrons. Une culture d'automne lui succéda, testant ainsi les aspects de rotation de cultures. En extérieur, des choux, salades, carottes, poireaux ont été plantés.

La mise en œuvre de ces productions s'est heurtée à des difficultés en partie prévisibles pour un technicien averti. Ainsi des cultures de conservation, peu coûteuses comme les pommes de terre, les oignons et même les courges n'ont pû être mises en œuvre pour des questions de timing et de disponibilité des plants chez le fournisseur.

Les cultures de meilleurs rapports que sont les cultures d'été dans la serre ont été implantées trop tardivement pour permettre de bons rendements et, pour certaines, l'implantation tardive a accru le risque de maladies fongiques qui se sont manifestées détruisant une grosse partie des plants de tomates.

²⁷ cf. point n° 8.4 p. 29.

Malgré cela les sites d'essais ont joué leurs rôles en ce qui concerne l'expérimentation relationnelle, la communication et la crédibilité du projet. Ils ont permis des récoltes valorisées lors des opérations de communication au niveau événementiel.

La vocation du site de la ferme-école de Bierleux était principalement destinée à l'écolage de la personne engagée sous statut PTP. En outre, la confrontation aux réalités du terrain a joué un rôle didactique, et a permis d'éclairer les choix et les points d'attention concernant le démarrage de la coopérative. La recherche-action a ainsi facilité le démarrage de la coopérative, car les enseignements pratiques tirés de cette expérience permettront d'éviter un débat chronophage entre la « théorie » et la « pratique ».

Ceci peut se résumer en trois points :

- Le **timing de démarrage de la production n'est pas flexible**, la production (existence même, quantité, état sanitaire) dépend fortement du climat saisonnier. Afin de pouvoir garantir la bonne rentabilisation des investissements, il est primordial de définir clairement l'occupation et de disposer d'une certaine autonomie en ce qui concerne le matériel.
- Afin d'optimiser le rendement des surfaces cultivées, il est primordial de disposer de **suffisamment de matériel de qualité** avant de se lancer dans la production. En effet, à Ecotopia les premiers tests sur le terrain se sont avérés laborieux, car certaines solutions techniques ont dû être bricolées, etc.
- Un **encadrement technique permanent** des cultivateurs (en l'espèce) est primordial afin d'éviter des pertes inhérentes à des maladies non traitées, un arrosage trop généreux, etc. En effet, le schéma conventionnel de production repose classiquement en Wallonie sur les épaules d'un producteur « personne physique » qui se rémunère comme il peut. L'ambition du projet est d'ouvrir le métier de la production à des salariés dont certains seront engagés dans le cadre de la réinsertion socioprofessionnelle. Ce modèle ne tient pas sans un référent technique permanent, hiérarchique ou pas. Ceci est vrai dans la plupart des entreprises et plus particulièrement dans la production agricole qui nécessite de pouvoir s'adapter au climat et aux imprévus et de faire chaque jour des choix stratégiques dans la priorisation des tâches. Il est aussi nécessaire que l'encadrant bénéficie des compétences et d'un temps de travail adapté aux tâches qui lui incombent.

6. Modèle de production

Le volet 1 de la recherche-action visait à établir un modèle de production innovant pouvant étayer un plan d'affaires et un master-plan de production.

En vue de concevoir un modèle économique théorique de production orienté vers la demande des consommateurs, un travail a été effectué, dans le cadre d'un stage de 3 mois d'un *Master en Sciences et Gestion de l'environnement*, par une étudiante de l'Université Catholique de Louvain (UCL) en collaboration avec la Boutique des Sciences²⁸. Le stage encadré par le Bio ingénieur du GREOA et le professeur Marie-Paule Kestemont²⁹, a démarré le 17 février 2014. Le rapport du stage a été défendu le 2 septembre 2014 par la stagiaire. Sur base de ce travail, une publication a été réalisée³⁰.

6.1. Méthodologie

Le modèle théorique de production envisagé visait d'abord à rencontrer les besoins alimentaires des consommateurs locaux, tout en étant rémunérateur pour le producteur. La philosophie sous-jacente appelait également aux principes de l'agro-écologie.

L'étudiante a donc intégré de manière itérative trois points de vue :

1. l'analyse de la consommation des ménages wallons donnant une vision sur le marché potentiel à adresser en circuit court ;
2. le croisement des données de prix-client final et de rendement, déterminant la valeur potentielle de la production par unité de surface et par produit ;
3. l'intégration des grands principes techniques de l'agro-écologie permettant d'arbitrer entre certaines productions, de valider la durabilité du système de production et d'aboutir à un design général.

Différentes personnes ressources, spécialistes ou praticiens ont également été interviewés afin d'orienter la recherche.

Enfin, la réflexion s'est structurée autour d'ordres de grandeur identifiés sur certains sites et producteurs rencontrés en Ourthe-Vesdre-Amblève dans le cadre de la recherche-action.

Le document s'est structuré sur une hypothèse de rencontre des besoins alimentaires d'environ 50 familles au moyen des productions d'un site de 1 à 3 ha dont la charge en main-d'œuvre est d'environ 1 homme par ha.

Les données générales (rendement, consommation des ménages, prix à la consommation,...) ne semblent pas nécessairement fiables, voire présenteraient des biais importants ou étaient difficiles à comparer. Par exemple, il s'est avéré que les données nationales sur la tomate aboutissaient à une productivité moyenne de l'ordre de grandeur de celle des meilleures serres du monde, ce qui n'est pas *réaliste*. Par ailleurs, une partie des données de consommation réfère à la consommation

²⁸ www.boutiquedesciences.be

²⁹ www.uclouvain.be/marie-paule.kestemont

³⁰ cf. annexe n°5: « *Les Compagnons de la Terre, réinventer l'Agriculture en Wallonie* ».

« apparente » établie sur base d'un bilan entre les importations et les exportations. Une partie des produits se retrouvent, ou pas, intégrés comme ingrédient de produits transformés,...

Afin de tenir compte de ces effets, différentes sources ont été comparées. Par exemple: les données de prix en ligne de *Colruyt* ont été mises en parallèle avec celles de la coopérative *Point Ferme*, les rendements fournis par les praticiens rencontrés lors des enquêtes.

Le résultat global a été comparé aux productivités couramment rencontrées chez les producteurs et intégrées dans un panier fictif semaine après semaine afin de détecter des anomalies.

6.2. Travail de stage et lien avec un plan d'affaires

Les chiffres présentés au sein du document repris en annexe 5 résultent d'une approche théorique mais malgré un hiatus entre l'une ou l'autre donnée individuelle, l'approche globale semble recoupée.

Selon l'étude, un premier paradoxe se manifeste: les productions générant le plus de valeur au m² ne représentent pas la plus grande part du budget des ménages. Les productions qui, généralement après une transformation, constituent l'essentiel du budget des ménages sont pour la plupart les productions de l'agriculture traditionnelle : viandes, produits laitiers, boulangerie.

Ces productions génèrent peu de valeur/m² et sont donc nécessairement extensives, ainsi si l'on compte les surfaces nécessaires à la production de l'alimentation du bétail, la viande bovine par exemple ne permet de générer qu'environ 0,2€/m² par an alors que l'aubergine permet d'espérer 92€/m² par an. Sur les petites surfaces (1-3 ha) envisagées dans cette étude, ces productions ne pourront être envisagées que très partiellement. Toutefois, l'essentiel de la valeur est généré lors de la transformation de ces produits primaires; par exemple, plus de 2/3 de la valeur des produits laitiers proviennent de la transformation. Il semble donc important d'envisager cette piste pour la coopérative.

A l'inverse, les productions les plus rémunératrices au m², essentiellement la culture de légumes sous serre, ne peuvent pas être étendues autant qu'on pourrait le souhaiter dans les limites d'un marché de 50 familles fournies en direct. Afin de développer de façon réaliste ces produits, envisager de doubler certaines productions en vue de leur commercialisation via un intermédiaire est une piste explorée.

Enfin, plusieurs principes agronomiques préconisés par l'agro-écologie ont été intégrés au modèle : agroforesterie, rotations, lien avec l'élevage, utilisation des animaux et bouclage des cycles de matières. Le résultat théorique de la simulation aboutit à un écosystème de production stable et autonome en nutriments, capable, selon l'estimation de l'étudiante, de générer jusqu'à 180 000€ en valeur de la production sur 3 ha de surface brute après 10 ans.

Le modèle théorique découlant de ce travail tend vers une spécialisation dans les activités demandant beaucoup de main d'œuvre à l'ha et l'installation de productions à haute valeur ajoutée. Cette spécialisation s'inscrit en complémentarité de l'agriculture traditionnelle en valorisant les principales productions primaires qui en sont issues par la transformation.

Les premiers résultats obtenus au travers d'un exercice théorique ont donc été généralisés à l'échelle wallonne puis diffusés dans le cadre d'une collaboration au sein de la Ceinture Aliment Terre Liégeoise via l'asbl Barricade. Cet exercice de modélisation théorique doit bien sûr être confronté à une réalité de terrain.

Cette approche envisageait le développement du modèle alternatif de production au sein de l'agriculture wallonne tout en projetant les résultats à l'échelle de la Wallonie (upscaling). Cette technique a permis de générer une image globale à grande échelle.

Cette première étude donne une enveloppe économique globale définissant des ordres de grandeur en surface, nombre d'animaux, quantité de produits transformés, définissant les grandes lignes d'un modèle de production.

Ces premiers éléments ont servi, dans une certaine mesure de base, à l'élaboration du plan d'affaire des Compagnons de la Terre. A ce stade, le plan montre déjà un besoin de capitaux de l'ordre de 220 000 € à réunir pour lancer les activités de production en 2015-2016, et un besoin à terme d'un total de plus d'1 million d'€ de capital.

Ce besoin en financement résulte de plusieurs postes :

- l'acquisition du matériel et les autres investissements : tracteurs, irrigation, serres, premiers troupeaux, arbres fruitiers et autres plantes pérennes... ;
- le déficit d'autofinancement des frais généraux au démarrage : au début, le volume d'activité est insuffisant pour rentabiliser les premiers investissements et le personnel d'encadrement, il faut donc les financer par du capital jusqu'à atteindre une taille critique suffisante ;
- le besoin en trésorerie qui résulte de la croissance de l'activité : afin de permettre la répartition et l'autofinancement de ces coûts fixes, la croissance est souhaitable, mais dans le contexte d'une production agricole, cette croissance occasionne un fort besoin en trésorerie, en effet, tous les coûts liés à la production de la tomate sont à financer trois mois avant la récolte, pour d'autres productions ce décalage peut être plus important : 7 mois pour le porc, plusieurs années pour les arbres fruitiers,... ;
- l'apprentissage du métier : comme dans toute activité, on doit s'attendre à des échecs et à un apprentissage qui permettra progressivement d'accroître la productivité, si le plan d'affaires est construit sur base d'une productivité moyenne, il faut donc s'attendre d'une part à devoir financer l'apprentissage sur les premières années, d'autre part à récolter les fruits de cet apprentissage sous forme de bénéfices au cours des années suivantes.

6.3. Analyse de la publication par le terrain

Durant le quatrième trimestre de 2014, le document de l'étudiante a été présenté à des acteurs de terrain notamment issus de l'agriculture traditionnelle. L'expert externe a en effet rencontré de nombreux acteurs du secteur agricole³¹. Selon de nombreuses personnes, sans dénigrer ce bel exercice théorique, il existerait un fossé par rapport à la réalité de terrain remettant en cause la viabilité même du modèle.

La phase exploratoire de terrain n'a pas encore été suffisamment poussée pour arriver à des conclusions définitives. En 2015, la coopérative des Compagnons de la Terre s'est lancée³² et a phasé son travail se donnant quelques années pour valider dans une certaine mesure le modèle théorique développé durant le stage. Une thèse de doctorat en agronomie consacrée au projet serait d'ailleurs en préparation.

³¹ cf. annexe n°1: Rapport de la sprl "Les Petites Graines".

³² <http://www.catl.be/la-scrifs-les-compagnons-de-la-terre-a-ete-fondee-ce-28-janvier-2015>

7. Élaboration des statuts de la coopérative (AGES)

Le travail sur les statuts et le modèle d'organisation sociale a mobilisé les premiers partenaires réunis au sein de la Ceinture Aliment Terre Liégeoise (CATL) avant le démarrage de la recherche-action. Dans ce cadre l'agence Conseil en économie sociale AGES avait été mandatée pour accompagner les porteurs. Ce travail de fond a débuté en septembre 2013, il a été poursuivi par le GREOA en synergie avec AGES au cours de la recherche-action. Cette base a été ensuite retravaillée par différents opérateurs et fondateurs de la Coopérative créée le 28 janvier 2015 (les statuts ont été publiés en février au Moniteur Belge)³³.

La gouvernance de la future coopérative est un point qui a fait l'objet d'une attention particulière. D'une part, l'auto-organisation d'un groupe de citoyens dans le contexte de la production agricole pose une série de difficultés telles qu'évoquées au chapitre 4.

D'autre part, le modèle de la coopérative citoyenne à finalité sociale est spécifique. Au-delà du cadre légal tel que spécifié notamment à l'art 661 du code belge des sociétés, le projet d'une structure réunissant plusieurs centaines de coopérateurs présente à la fois des écueils à éviter et des forces à mobiliser constructivement.

Notons par exemple que la coopérative Vin de Liège a constitué son capital avec une prise moyenne de participation de 1.500€/coopérateur. Si la coopérative « les Compagnons de la Terre » mobilisait 1 million d'euros avec le même ratio, cela signifie qu'il faudrait compter plus de 600 coopérateurs. Une telle assemblée ne peut être gérée ou travailler constructivement de la même manière que le feraient 3 associés fondant classiquement une SPRL ou une SA.

Dans le cadre de la coopérative citoyenne, des règles détaillées garantissant tant que possible une forte démocratie interne et permettant une appropriation du projet par une base nombreuse est nécessaire.

Par exemple, si 3 associés fondateurs se connaissent mutuellement de fait, ce ne sera pas le cas de 600 coopérateurs. Il est stratégique de prévoir statutairement des règles autorisant et favorisant l'animation de cette communauté et instituant la rotation des charges, la transparence, la capacité d'auto-organisation par groupes thématiques,...

³³ http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pdf/2015/02/02/15301972.pdf

8. Communication et mobilisation citoyenne

Le premier volet de la recherche-action était axé sur la construction et la validation d'un modèle de production innovant. Encore faut-il arriver à financer la coopérative et pouvoir en écouler les productions.

Une spécificité de la Recherche Action consiste à envisager les deux points simultanément par un volet dont le but est de mobiliser autour du projet des consommateurs engagés aptes à financer la structure selon le modèle de Vin de Liège d'une part, et à en constituer le premier cercle de clients, selon le modèle de la Coopérative Ardente d'autre part.

La communication et la mobilisation autour du projet revêtent donc un caractère particulièrement stratégique et ont pour but de toucher un grand nombre de personnes avec soin, clarté et efficacité.

Cette tâche n'était pas aisée dans les délais impartis pour la recherche-action, en raison des impératifs agricoles et de l'évolution du volet 1. Des enseignements sont à tirer au niveau de maladresses de communication préalables à la recherche-action et inhérentes à l'évolution du projet depuis son montage et ces impératifs temporels.

8.1. Premières communications (AGROECOOP – Ferme du Halleux)

Comme le lecteur le constatera à la lecture de ce qui suit, il aurait été souhaitable d'établir une stratégie de communication claire se basant sur des faits tangibles et des accords définitifs et non sur des présupposés incertains. En effet, placer la « charrue avant les bœufs » est dommageable et écorne une image, une marque... Dans le feu de l'action, il est parfois tentant de sombrer dans le culte de l'instantanéité et de publier, par exemple via Internet (sites, réseaux sociaux...), des informations qui s'avéreront, peu de temps après erronées.

Préalablement au lancement de la recherche-action, dès le mois de juin 2013, des articles avaient été publiés, parlant de la création d'une coopérative de production baptisée AGROECOOP travaillant spécifiquement sur un site à savoir la ferme du Halleux (ex. : <http://www.catl.be/agrocoop-on-monte-le-projet>). Communiquer de cette manière a eu des effets contreproductifs, car cela a biaisé les négociations en cours avec le propriétaire de la Ferme du Halleux tout en créant la marque « ferme du Halleux ». En effet, au vu de la complexité de l'acronyme AGROECOOP, de nombreuses personnes parlaient finalement du *projet de ferme-pilote du Halleux*. Dès la notification de la recherche-action, le GREOA a élaboré une stratégie réfléchie de communication en évitant la précipitation mauvaise conseillère.

8.2. Premiers outils de communication avec les « Compagnons de la Terre »

En fonction de l'historique et de l'évolution du projet, il paraissait important de créer une image professionnelle de la future coopérative. Tout d'abord un nom plus parlant a été choisi lors d'une réunion de la Commission agricole du GREOA (30 avril 2014) ; ceci était accompagné d'une identité visuelle attractive développée par le service graphique du GREOA.

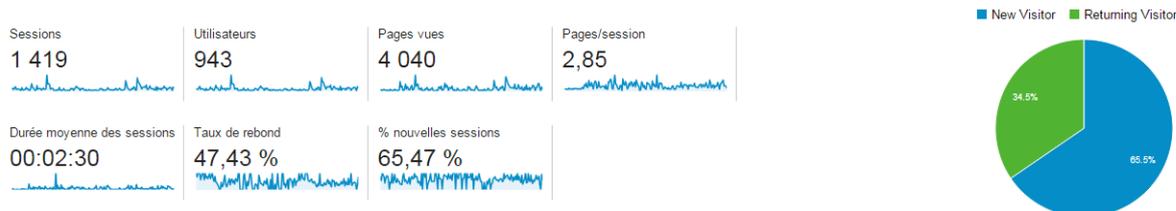
Outre l'image, les communications émanant du GREOA ont été clairement contextualisées puisque la création de la coopérative dépendait principalement du résultat de la recherche-action.

Au moment du choix du nom de la future coopérative, le nom de domaine a été immédiatement réservé afin de disposer d'une vitrine sur le web (www.compagnonsdelaterre.be). Dès cet instant, une stratégie de communication s'est mise en place afin de tenir compte des contingences temporelles, mais surtout d'avancement de la recherche-action. Il s'agissait de jouer la carte de la transparence tout en donnant des informations vérifiées et sûres et non de simples conjectures.

Dans un premier temps, une page statique a été mise en ligne avec un formulaire permettant aux personnes de manifester leur intérêt pour cette future coopérative. La page contenait simplement la philosophie générale du projet. La page statique n'était qu'une première étape puisqu'un site internet utilisant le Content Management System (CMS) Wordpress a été créé.



Afin de mesurer l'impact, le système de Google analytics a été mis en place depuis fin août 2014.



Entre le 1^{er} septembre 2014 et le 1^{er} mars 2015, près de 1.419 sessions ont été comptabilisées.

Le réseau social Facebook a aussi été un vecteur de communication important où la présence s'avérait nécessaire pour informer, mais aussi pour inviter le grand public à des activités événementielles. Il est à noter qu'un dépliant repris en annexe n°5 a également été édité.

Une page a donc été lancée : www.facebook.com/compagnonsdelaterre et comptait 195 mentions « j'aime ».



8.3. Prémobilisation

Même si le projet de coopérative se voulait résolument démocratique, coopératif, ouvert à toutes et tous, aller directement vers une communication « grand public » présentait des dangers et pouvait s'avérer dommageable. Le risque majeur était de se retrouver face à une grande assemblée de citoyens à des degrés divers d'information, de compétences et d'investissement dans le projet. Gérer un tel processus n'est pas impossible, il existe d'ailleurs des techniques tels que le « *Forum ouvert* »³⁴ qui le permettent, mais leur mise en œuvre peut toutefois s'avérer coûteuse et chronophage.

Le plus simple restait de réunir un petit groupe de porteurs bien investi dans le projet, acceptant de fonder la structure avant d'aller ensuite avec eux à la rencontre d'un plus large public selon le modèle mis en œuvre par Vin de Liège.

Une prémobilisation a donc été lancée via la Ceinture Aliment Terre Liégeoise, dès le mois de juin. Dans ce cadre, le projet a été présenté lors de la journée de travail de la CATL (19 juin 2014) à une audience de 120 acteurs locaux. Par la suite, la même présentation a été faite à Libramont dans le cadre d'une conférence organisée par la fondation CERA (25 juillet 2014), à près de 60 personnes. Enfin, une réunion dans les locaux de Vin de Liège (6 août 2014)³⁵ a réuni plusieurs personnes de référence.

8.4. La participation à des événements grands publics

8.4.1. Fête du fromage à Harzé (30 et 31 août 2014)



Le projet a été présenté pour la première fois au grand public au cours de la fête du fromage à Harzé. Afin de renforcer les liens existants, l'asbl Ecotopia et la CATL ont été associées. Des paniers de légumes ont pour la première fois été présentés par Ecotopia dans un but illustratif et de communication.

Un accueil positif du public s'est manifesté par rapport au projet. Au cours de l'événement environ 150 flyers³⁶ ont été distribués et 17 personnes ont accepté de laisser leurs coordonnées sur le talon prévu afin d'être tenues informées des suites. Parmi elles, 4 personnes se sont dites prêtes à prendre des parts dans la future coopérative.

8.4.2. Retrouvailles à Liège (6 et 7 septembre 2014)

Le weekend suivant, l'équipe du GREOA renforcée bénévolement par des membres d'Ecotopia, de la CATL et la stagiaire de l'UCL ont tenu un stand avec la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève. Le projet a été présenté aux Liégeois, environ 300 flyers ont été distribués, 72 personnes ont rempli le talon afin



³⁴ <http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/recherche/fiches-techniques-le-forum-ouvert-technique-d039animation>

³⁵ cf. annexe n°4 : Compte-rendu de la réunion du 6 août 2014.

³⁶ cf. annexe n°6 : Dépliant de présentation du projet des Compagnons de la Terre.

d'être tenues informées, parmi elles 23 ont déclaré souhaiter fonder la coopérative et prendre des parts.

8.4.3. Bio en Liège (21 septembre 2014)³⁷



L'asbl Ecotopia avait loué un espace au sein de cette manifestation au sein du Parc de la Boverie. Le temps relativement maussade a découragé de nombreuses personnes et donc, il y a eu peu de visiteurs. Par conséquent, seulement une cinquantaine de dépliant ont été distribués.

8.4.4. Fête du Potiron à Sprimont (28 septembre 2014)

Au niveau de la fête du potiron, un stand aux couleurs des Compagnons de la Terre a également accueilli l'asbl Ecotopia,. Lors de cette manifestation, la foule était au rendez-vous et, en plus des 350 dépliant parlant des Compagnons de la Terre écoulés, plus de 750 flyers présentant la fête du légume³⁸ du 12 octobre 2014 ont été distribués par une personne prestant un Travail d'Intérêt Général (TIG) au sein de l'asbl Ecotopia.



8.4.5. Fête du Légume sur le site d'Ecotopia (12 octobre 2014)



Plus d'une centaine de personnes sont venues découvrir le site-laboratoire et se sont renseignées sur la recherche-action en cours, socle de la création de la coopérative des « Compagnons de la Terre ».

8.5. Candidature du GAL Ourthe-Vesdre-Ambève³⁹ et la recherche-action

La mobilisation citoyenne qui s'est manifestée lors de la constitution du dossier de candidature d'un Groupe d'Action Locale (GAL) en Ourthe-Vesdre-Ambève a été profitable afin de construire des perspectives à la recherche-action. En effet, la construction du Plan de Développement Stratégique (PDS) a inclus la dynamique initiée par la recherche-action.

³⁷ www.natpro-liege.be/Bio-en-Liege-2014.html

³⁸ cf. annexe n°7 : dépliant de la Fête du Légume.

³⁹ www.galova.be

8.5.1. Identification d'enjeux à portée agricole et objectif spécifique à ce secteur

Lors de réunions citoyennes⁴⁰ dont la participation est résumée dans le tableau ci-dessous, des questions relatives à l'agriculture ont été soulevées et les travaux ont permis de fixer les enjeux territoriaux.

	Participants enregistrés
Réunion du 19 novembre 2014 à Esneux	30
Réunion du 25 novembre 2014 à Sprimont	26
Réunion du 3 décembre 2014 à Stoumont	22
Réunion du 8 décembre 2014 à Hamoir	29
TOTAL	107



Au cours de ces réunions, des questions ont été proposées par les participants eux-mêmes dans le processus « World Café »⁴¹ décrite au sein de l'encadré ci-dessous

Le World café est un processus d'intelligence collective, fondé sur un dialogue simple et innovant dont la finalité est clarifiée en amont (dans ce cas identification des enjeux du territoire, des dimensions à prendre en compte et des propositions de réponses possibles) et fait l'objet d'un travail de co-construction entre participants.

Il crée les conditions pour favoriser les échanges de savoirs et bonnes pratiques, faire émerger des possibilités nouvelles, stimuler la volonté d'action individuelle, donner un sens approprié à l'engagement collectif et raviver un sens de communauté.

Le travail s'organise autour de 3 temps de questionnement découlant logiquement l'un de l'autre. Les questions de départ sont proposées par des participants selon l'importance pour eux.

Le nombre de questions de départ est fonction du nombre de participants et du nombre de petits groupes interactifs constitués autour d'une table de type café. Les participants sont invités à circuler entre les tables d'une question à l'autre pour permettre de contribuer à plusieurs thématiques et de relier les réflexions entre elles.

Le recours au mind mapping permet de montrer l'évolution de la réflexion d'une étape à l'autre pour les participants promoteurs d'une question et ceux qui circulent en cours d'échange

Chaque question a été traitée en trois phases afin d'identifier les points à approfondir et les actions à envisager. Ces réflexions ont été captées sous forme de « mind maps » mis à disposition de tous sur le site www.galova.be. Des questions relatives en lien à la recherche-action sont reprises ci-dessous :

Comment valoriser localement la biomasse : taillis, bois etc. ? (Comment organiser la récolte, le stockage?)

Comment rendre le circuit court attrayant et accessible à tous tout en assurant un revenu juste à nos petits producteurs ? (Comment responsabiliser et impliquer le consommateur?)

Comment soutenir le développement d'alternatives agricoles susceptibles de nourrir durablement les populations locales? (Comment favoriser l'accès à la terre et aux outils? Comment mobiliser les connaissances, les outils, les acteurs? L'innovation et les techniques agricoles sont des éléments qui ont été évoqués.)

⁴⁰ www.galova.be/category/reunions/pv/

⁴¹ Pour plus d'information www.recit.net/?Le-World-Cafe

Comment développer un centre maraîcher et fruitier sur le territoire ? (Comment produire? Comment développer une clientèle? Quelles relations établir avec les agriculteurs ?)
Comment développer l'offre des produits locaux pour les touristes?
Comment approvisionner les crèches et autres collectivités en produits locaux ? (Comment développer l'offre (lien avec question 1)? Comment développer la demande (question des cuisines collectives)?

8.5.2. Fiche-projet GAL relative aux filières en circuit court

Après l'étape de la consultation des Groupes de Travail se sont constitués et se sont réunis entre le 19 décembre 2014 et le 9 janvier 2015. Un GT spécifique sur les circuits courts est né et s'est réuni à plusieurs reprises (19 décembre 2014, 6 janvier 2015 et 9 janvier 2015).

Le GAL contient des objectifs dont le premier concerne directement la recherche-action puisque celui-ci s'est notamment inspiré de ses travaux. Le schéma ci-dessous reprend les différents objectifs du GAL Ourthe-Vesdre-Ambève.

Les objectifs globaux du PDS qui soutiennent la vision commune sont au nombre de cinq :

 Vision <i>Un territoire plus efficace et plus accueillant pour tous grâce à la conjonction de ses compétences et à la mutualisation de ses ressources.</i>	Objectifs globaux		
	Le développement d'activités agricoles capables de répondre aux défis actuels : volatilité des marchés (intrants et produits), demande pour une alimentation de qualité, demande pour des activités socio-économiques et des emplois locaux	Renforcer la viabilité, la vivabilité et l'équité de l'agriculture sur le territoire	A
	La mutualisation d'infrastructures et de services entre les communes et les associations pour répondre plus efficacement aux besoins d'un territoire rural faisant face à des ressources financières à la baisse	Viser une plus grande efficacité des équipements du territoire	B
	Un parc de logement mieux adapté aux besoins de la population, notamment des familles monoparentales ou recomposées, de la population vieillissante, face à la crise énergétique et aux difficultés de mobilité	Faciliter l'accès pour tous à un logement adapté	C
	Un développement touristique s'appuyant sur les ressources locales (attractions, patrimoine, sites naturels) et une mobilité répondant aux besoins nouveaux de déplacements touristiques et locaux (mobilité douce à travers tout le territoire)	Renforcer l'attractivité touristique sur base des ressources propres du territoire	D
	Des habitants bénéficiant de meilleures chances d'intégration socio-professionnelle grâce à la valorisation de toutes les ressources locales et un meilleur accès à la culture	Assurer l'intégration sociale de tous et spécialement des démunis	E

Une des fiches-projet de la candidature du GAL Ourthe-Vesdre-Ambève relative aux filières en circuit court (reprise en annexe n°8) serait portée par la coopérative des Compagnons de la Terre et se donne comme but principal de développer une économie alimentaire locale autour du circuit court

Il est intéressant de préciser que le travail prévu s'articule autour de 7 axes :

1. Espaces tests – rencontre –transition
2. Recherche et développement
3. Inclusion sociale et insertion socioprofessionnelle
4. Biomasse
5. Synergie avec l'agriculture traditionnelle
6. Ateliers de transformation partagés
7. Commercialisation

Ceci rejoint également le chapitre « Conclusion et perspectives » (cf. p. 40).

9. Inventaire d'initiatives

Au cours de la recherche-action, et afin de bénéficier d'une vision claire d'initiatives locales axées vers le circuit court mais aussi en matière d'agriculture bio, un premier inventaire a été lancé en consultant les administrations communales du ressort du GREOA. Un courrier, suivi de rappels téléphoniques, a donc été adressé aux autorités communales. Ceci a donc permis de dresser une première liste complétée par la suite par Monsieur J.-Cl. Raskin de la scrl « Les Petites Graines » car il est rapidement apparu que l'information n'était pas complète.

Le tableau présenté ci-après est à considérer comme une première approche car, le secteur est mouvant et certaines initiatives sont probablement passées entre les mailles du filet. Tenir à jour une base de données à retravailler et à structurer est un outil à pérenniser. Ce rôle à jouer est d'ailleurs mis en avant par l'expert de la scrl «Les Petites Graines» qui propose d'étendre cet inventaire afin de tenir compte de la problématique du foncier : « *Recenser les agriculteurs tous confondus, leurs terres, leurs disponibilités et faire campagne pour recenser les terres disponibles et ensuite créer une bourse pour présenter aux candidats acquéreurs* ».

Inventaire 2014	Producteurs Bio (Maraîchage-Elevage)	Potager collectifs/ Jardins didactiques	Vignes	Vergers conservatoires et prairies fleuries	Apiculteurs et Ruches	Groupe d'Achat Commun (GAC)	Services d'Echange Local (SEL)	Autres
Anthisnes	-Laurent BORN (maraîcher non bio, terrains répartis sur Anthisnes, Hamoir, Marchin et Modave)- Jacques MALMENDIER (maraîcher:transformateur bio /Dominique MALMEDY & Fils (ferme traditionnelle bio)	-	-	-	-	-	-	-
Aywaille	Pierre SPARENBERG / Bernard DUBUC (en fin de culture)/ Josiane POUPIER (Porc Bio) Michaël de FAVEREAU (Fraises et fruitiers)	4 potagers collectifs PCDN-BiodiBap: rue de la Heid, quartier du promontoire, quartier chants des oiseaux, sougné-remouchamps.	Parcelle à Houssonloge rue du Rixhon, Parcelle à l'école communale de Harzé	-	Apiculteurs présents mais coordonnées non-divulguées	Gacqualia d'Aywaille	-	-
Chaufontaine	-	Jardin communautaire de Chaufontaine, jardins thématiques du parc de Hauster, jardin "Nature Admise"	Justine et Jean Galler de Vaux-sous-Chèvremont (Septentriones)	Verger didactique du Parc Jean Gol	> Commune Maya : Christion ELOY, Claude DEMUNCK, André MASSOZ, Hugues LEMPEREUR, Alain DUBART, Philippe MORAUX	-	-	Programme de gestion différenciée
Clavier	Pierre LECOMTE, Armand PÂQUE, Eric MAES	Potager collectif à Terwagne	-	Groupe Verger Clavierois	Jean-Marie HOYOUX	-	-	-
Comblain-au-Pont	Isabelle JADOUL-Les jardins du Sart, Marcel BOLAND, Benoît DALLEMAGNE Ferme du Halleux (céréales)	Potager-jardin communautaire "le Pot'aux Potes" de la Teignouse,	-	-	-	-	-	Projet en faveur du cheval de trait visant l'installation d'un maraîcher villageois en traction animale à Oneux
Esneux	-	Jardin didactique de l'école de Monfort et Hony	Vignoble de Beaugard	-	Marcel BOLAND, Jean CHAPELLE, Jo DILO, Michel DOYEN, Fernand LECLERC, Sébastien MOUCHAMPS, Monique REMY, Roger STEVART, Marc WILLEMS, Raphaël REDIGER, Jean-françois et Régine VAN ZUYLEN	GAC de Tilff, GAC d'Esneux, Ecotopia	Esneux-Tilff en Transition	Locales des Amis de la Terre, Nature et Progrès, Vesdre et Ourthe
Ferrières	Jean-Pierre GABRIEL & Claire GERSON (Bio - poulets+magasin) Marc VANGUESTAINE (Bio - chèvres/bovins) Jean-Marc BANNEUX (Bio -moutons) HOUSSA (élevage, Bio en partie) Simon ABRAHAM (Maraîchage bio) Alexis DENGIS (bœufs bio et professeur à La Reid)	Jardin école maternelle My	-	-	José Artus	GAC de Ferrières (bio en majorité)	SEL Ferrières	-
Hamoir	Edmond JOSSELET, Isabelle LAIXHAY, Sylvie FAGNOUL Jean-Pol MOSBEUX, VAN DE SANDE RUNDVEE BVBA , Joseph Sauvage et Arnaud, Geneviève BARONHEID	Li D'jardin de Gilles, jardin collectif du Goutte à Gotte asbl	-	-	Michel PALUMBO, Philippe COLLARD	-	-	-
Lierneux	Elevage : Jean-Yves JAMOYE, André LEGROS, Philippe THIRY, Béatrice REMACLE, Nicolas TOUBON, Bernard YUNCK, Toni (Antoine) NEUFORGE, Monique Joséphine ETIENNE, Alain MONFORT, Stéphanie LAMBERT, Sam CREMERS, Les Fjords de la Lienne asbl, Véronique REMACLE	Projet de potager collectif du CPAS au Pré du Renard	-	-	Jean-Claude BODSON, Edgard DEBACKER, Marc DEGLAIRE, Alain Durieux, Jean-Pierre LENSIVAL, Marcel MASSOZ, Didier MINET, Nathalie NEURAY-FRESON, André POUMAY, Jean SAMRAY, Arnold et Quentin TARGNION	-	-	Pierre TOUBON Producteur de boissons à base de fruits; Chèvrerie des Villettes M et Mme WILLEMS
Ouffet	Ferme GROGNA (dont les fils travaillent à l'encadrement des producteurs bio wallons: un comme directeur de Biowallonie, l'autre comme conseiller). Ferme DEMOITIE. Lieu de résidence de "Point Ferme"	Jardin communautaire d'Elemelle	-	-	-	-	-	Point Ferme à la ferme DEMOITIE à Lizin (GAL Condruze)
Sprimont	Michel MONSEUR : Li cortis des Fawes fruits et légumes + moutons et génisses)/Daniel COLLIENNE, José BALTHASAR.	Papotager de Sendrogne, potager communautaire de Banneux	M. Carodin à Dolembreux, Philippe Leerschool rue henri Simon	-	Hélène WILDERS, Olivier NOWAKOWSKI	Incroyables comestibles- Nourriture à partager à Florzé	-	-
Stoumont	Pierre BEAUVOIS (Xhierfomont) Philippe et Vincent COUNASSE (Chauveheid), Nicolas HERMAN (Moulin du Ruy), Thomas LAUWERS (Bierleux Haut), Luc ONGHENA (Cour), Sébastien LAMBOTTE, Christian GOFFINET	-	-	Verger du Moulin du Ruy Verger de Chevron au lieu-dit La Platte	>> Commune Maya ; José LIVET (La Lienne), Francis GERLAXHE (Village), Joseph BERNARD (route de Spa), autres (coordonnées confidentielles)	-	-	-
Trooz	-	Jardins Collectifs d'El No, Jardin méthode soltner du CPAS à Fraipont Campagne	-	Prairies fleuries de fraipont-Campagne	> Commune maya: ruches (10) terrain à Fraipont campagne de Michel DANTINE, Alain BIDART, Georges de TROYER-LOUON, M. PETERS, Charles GIGOT, Pierre DARIMONT	-	-	-

10. Potentialités viticoles en Ourthe-Vesdre-Amblève

Historiquement en Ourthe-Vesdre-Amblève, la culture de la vigne était bel et bien présente comme en atteste cet extrait : « *Les registres aux Cens perçus de la seigneurie de Tilff par le chapitre de la cathédrale Saint-Lambert à Liège nous donnent la liste des propriétaires de Brialmont depuis 1368. Afin de fixer ce cens avec précision, la Cour de justice de Tilff fait border le domaine. Celui-ci compte alors 50 bonniers 3 verges dont un **bonnier consacré à la culture de la vigne*** »⁴².

Durant la recherche-action des contacts se sont noués avec la coopérative « Vin de Liège » dont le fonctionnement était source d'inspiration pour élaborer le montage de la coopérative des Compagnons de la Terre. De plus, certaines initiatives locales de culture de la vigne avaient été détectées (cf. chapitre 9). Vin de Liège est représenté au sein de la Commission agricole mise en place à l'occasion de la recherche-action.

Une rencontre s'est déroulée début août 2014 afin d'examiner les possibilités de collaboration. En effet, si de la culture de raisin devait voir le jour en Ourthe-Vesdre-Amblève, le chai construit par vin de Liège pourrait éventuellement être utilisé pour la vinification. Comme le résumé de la réunion repris en annexe n°4 le montre il existe une étude préalable à mener notamment au niveau de l'aptitude des sols, des cépages à éventuellement sélectionner, etc. Le rapport de Monsieur J.-Cl. Raskin de la société « Les petites graines » va dans le même sens et il s'agit d'une perspective intéressante de développement.

⁴² René HENRY, *Portes et portails en Ourthe-Amblève*, Edition Dricot, 1994, p.101

11. Transformation de produits primaires, commercialisation et logistique

11.1 Transformation

La transformation des produits primaires est une piste intéressante à explorer pour assurer une viabilité à la coopérative des Compagnons de la Terre. Cependant, cet aspect se heurte à des difficultés de mise en œuvre car les investissements à consentir sont généralement très importants et, bien entendu, comme il s'agit de produits alimentaires, il est important d'en assurer la sécurité en respectant scrupuleusement les normes édictées par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire.

Ce paragraphe qui est la clé de la réussite économique de toutes actions de circuits courts menées par de petits producteurs et ce, quelque soit l'endroit où ils produisent et ou transforment, est essentiel mais sa mise en place et son élaboration ainsi que les pistes qu'il faudra lui donner – la Conserverie de la Province de Liège est un très bon exemple d'initiative au sein de laquelle il est essentiel de s'investir et de collaborer – prendra réellement son sens l'implication et les souhaits des consommateurs aura été clairement établie.

Aujourd'hui, il n'est pas d'exemples en Wallonie – ou alors anecdotique ou complémentaires – de producteurs maraîchers qui puissent (sur)vivre de sa production maraîchère. Les seuls qui s'en sortent ont recours soit à la transformation de tout ou partie (ex. Jacques Malmendier avec ses confitures et ses jus de pommes) ou au négoce (le plus bel exemple étant la Ferme à l'Arbre à Lantin dont la seule production - encore bien présente - sert davantage de caution et d'image que de rentabilité au projet) pour développer une activité rentable.⁴³

Comme le souligne le Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'Horizon 2020 : *On constate donc l'existence de nombreuses entreprises manifestant leur intérêt pour la transformation de produits biologiques, mais qui n'ont pas entamé cette activité, ainsi que d'autres dont le potentiel de développement de production biologique est considérable.⁴⁴* Ce constat est le même pour la transformation de produits issus de l'agriculture conventionnelle.

Un soutien aux futurs transformateurs locaux s'avère donc nécessaire pour que de nouvelles activités de ce type naissent en Ourthe-Vesdre-Amblève.

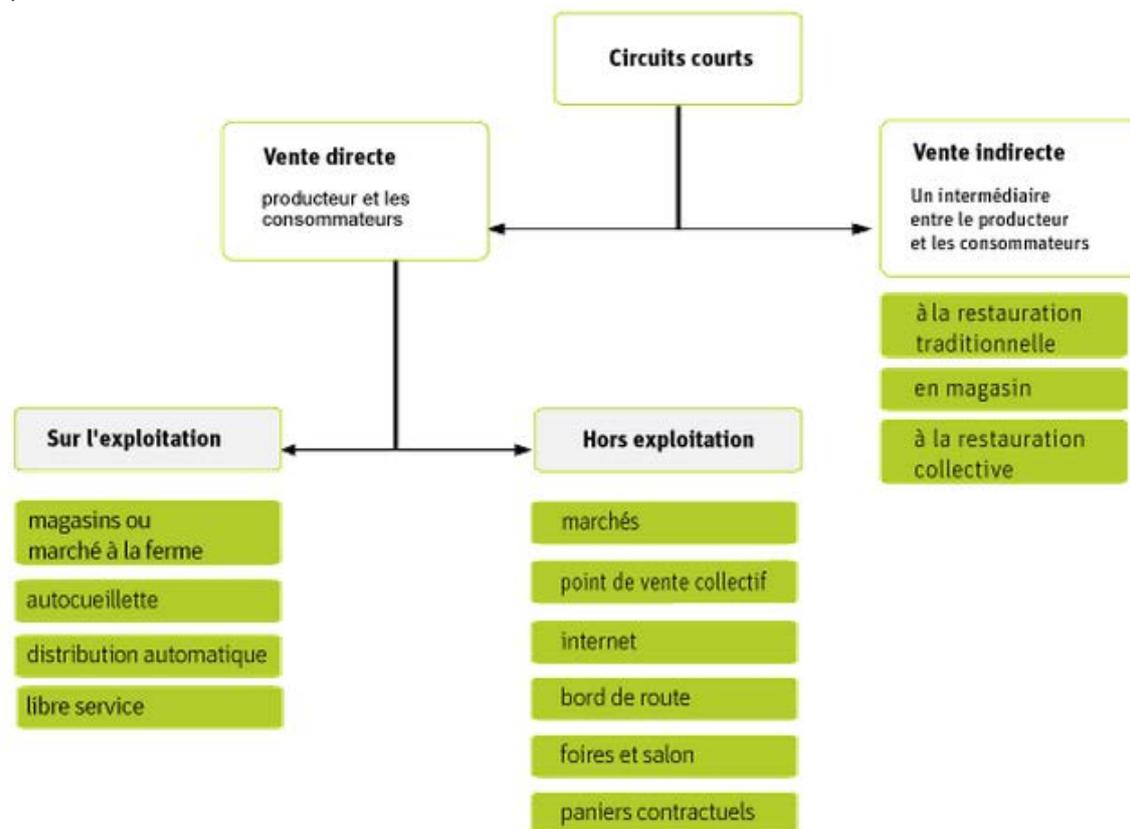
11.2 Commercialisation et logistique

Point crucial, la commercialisation peut prendre différentes formes, telles que la vente directe ou la vente via des intermédiaires des professionnels du secteur. N'est-il pas plus sage de laisser au producteur le temps de se focaliser sur ce qu'il sait faire de mieux : produire les denrées alimentaires tout en l'aidant à écouler sa production ? Pour les producteurs, il est clair que la mise sur le marché de leurs produits n'est pas simple et requière des compétences spécifiques. A cet égard, la coopérative pourrait à terme mutualiser certains services en vue de négocier au mieux l'écoulement local des produits.

⁴³ Cf. annexe n°1 Rapport de la sprl « Les Petites Graines » (expertise externe)

⁴⁴ http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/plan_bio_final_juin_2013.pdf

Le schéma ci-dessous extrait d'un site Internet suisse⁴⁵ résume bien les pistes de commercialisation des produits locaux.



Au niveau de la vente indirecte, le Président de L'Association professionnelle du libre-service indépendant en alimentation (Aplsia)⁴⁶, existant depuis 1993 et représentant plus de 500 commerces franchisés, a participé aux travaux de la recherche-action via la Commission agricole du GREOA où l'intéressé siège. Son expertise en la matière a mis en avant l'importance de faciliter l'intégration pérenne des produits locaux au sein des commerces locaux. Une des clés du succès réside au niveau de l'organisationnel avec une logistique intelligente tenant compte d'impératifs environnementaux et de rentabilité. A ce sujet, l'Union des Classes Moyennes (UCM) et l'Aplsia ont réfléchi au développement d'une plate-forme de logistique et de soutien à l'intégration des produits locaux au sein de supermarchés franchisés en Wallonie et à Bruxelles. Ce travail est également lié au Centre de Référence des Circuits Courts de l'Agence de Stimulation Economique (ASE)⁴⁷.

En outre, le projet financé en partie par les services agricoles de la Province de Liège⁴⁸ et expérimenté avec succès au sein du *groupe Carrefour* – et maintenant étendu à la plupart des autres chaînes de distribution ainsi que dans les autres provinces – doit évidemment intégrer les producteurs de la région. Ce projet existe et les ponts entre les deux structures ont tout pour se rencontrer vu qu'elles projettent des objectifs communs.

⁴⁵ www.vd.ch/themes/economie/agriculture/promotion-de-lagriculture-et-de-ses-produits/circuits-courts-et-modes-de-vente/

⁴⁶ www.aplsia.be/

⁴⁷ <http://as-e.be/outil/le-centre-de-referance-des-circuits-courts>

⁴⁸ www.provincedeliege.be/agriculture

Conclusion et perspectives

La recherche-action menée sur un laps de temps relativement court :

- a abouti à la création d'une coopérative baptisée les Compagnons de la Terre née en ce début d'année 2015;
- a modélisé théoriquement un fonctionnement idéal de micro exploitations en se focalisant sur les productions primaires mais aussi sur les produits transformés;
- a tracé des lignes directrices tout en soulignant la différence notable entre la théorie et la pratique en produisant concrètement sur deux sites laboratoires de manière agro écologique;
- a attiré l'attention sur les modes de fonctionnement fort différent de producteurs individuels par rapport à des associations pour lesquelles le collectif prime;
- a ouvert différentes portes pour renforcer la concrétisation de filières en circuit court en Ourthe-Vesdre-Amblève;
- a constaté sur le terrain l'attrait de certains consommateurs envers les produits locaux issus de pratiques agroécologiques;
- a permis de mieux appréhender les initiatives locales en Ourthe-Vesdre-Amblève touchant le secteur de la production alimentaire;
- s'est penchée sur des aspects comme l'accès à la terre, la commercialisation et sa logistique

La recherche-action a également ouvert de **nouvelles perspectives de développement** dans la région pouvant permettre une croissance économique en adéquation avec l'environnement naturel de cette zone attrayante.

Quelques pistes pour le futur sont donc préconisées au sein desquelles le GREOA pourrait également jouer un rôle important au vu de sa connaissance territoriale. Différentes missions pourraient être confiées au GREOA :

- recenser les agriculteurs tous confondus, leurs terres, leurs disponibilités et faire campagne pour recenser les terres disponibles et ensuite créer une bourse pour présenter aux candidats acquéreurs ;
- organiser des séances d'information et de formation pour permettre aux deux secteurs de se rencontrer et de « s'approprier » afin de vaincre les préjugés existant de part et d'autre envers des mondes parallèles qui, crise « aidant », ont tout intérêt à marcher de concert ;
- Poursuivre et développer des actions de sensibilisation auprès des citoyens pour les inciter aux plus-values de la consommation en circuit court.
- Etudier les potentialités viticoles de la région ;
- Promouvoir les produits locaux en leur assurant une certaine visibilité notamment vis-à-vis des visiteurs de la région puisque le GREOA gère entre-autre la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève ;

- Travailler de concert avec l'ensemble des forces vives de la région afin d'étudier précisément les circuits de commercialisation, les débouchés des produits locaux, la transformation de denrées agricoles
- Etc.

Bien entendu, pour assurer les missions décrites, des moyens humains et financiers sont nécessaires. La constitution d'un **GAL en Ourthe-Vesdre-Ambève** serait donc un atout qui, s'il se concrétise, pourrait rencontrer une partie des tâches préconisées. Cependant, cela restera insuffisant. Il sera donc utile de garder cette recherche-action à l'esprit afin de trouver les moyens nécessaires pour approfondir la matière.

...to be continued

ANNEXES

- Annexe n°1: Rapport de la sprl « Les Petites Graines » (expertise externe)
- Annexe n°2: Compte-rendu du Comité d'accompagnement du projet du 9 décembre 2014
- Annexe n°3: Compte-rendu de la Commission Agriculture du GREOA du 30 avril 2014
- Annexe n°4: Compte-rendu de la réunion avec la coopérative Vin de Liège du 6 août 2014
- Annexe n°5: Les Compagnons de la Terre, réinventer l'Agriculture en Wallonie (publication/stagiaire)
- Annexe n°6: Dépliant de présentation du projet des Compagnons de la Terre
- Annexe n°7: Dépliant de la Fête du Légume
- Annexe n°8: Fiche-projet de la candidature du GAL Ourthe-Vesdre-Amblève relative aux filières en circuit court

ANNEXE N°1

Rapport de la sprl « Les Petites Graines » (expertise externe)

Recherche-Action :

*Concrétisation d'un modèle de
circuit court pour une
alimentation durable.*

GREOA



2 février 2015



Table des matières

Introduction	2
Rappel des circuits courts	3
Recherche-action	5
Les sites laboratoires	5
Aspects humains et relationnels	6
Création d'un modèle de production innovant	9
Communication et mobilisation citoyenne	9
Potentialités viticoles en Ourthe Amblève	9
Transformation de produits primaires,	10
Conclusions	11
Annexes	
Relevés de producteurs	
Tableau des rencontres	

Rapport circuits courts GREOA.

Sprl Les petites graines, par Jean-Claude Raskin

Introduction

Ma méthodologie en quelques mots :

- Ecouter différents acteurs
- Analyser ce qui a été fait, ce qui existe et ce qu'on pourrait envisager
- Transcrire
- Recommander des pistes pour la pérennisation des actions.

L'objectif que je me suis donné était de trier le réaliste-réalisable - *parfois trop ancré sur des visions du passé* -, du rêve utopique, - *qui a toute sa raison d'être dans sa richesse créative* - pour en extraire un avenir économique et socio-culturel pour les habitants de la région.

Région qui doit sortir d'un vase clos en s'ouvrant de manière transversale aux autres communes, aux autres associations, voire à la proche Europe en créant des synergies significatives et pérennes.

C'est pourquoi l'aspect faisabilité, indépendant de toute implication « affective » a été particulièrement recherché afin de donner les gages d'une bonne poursuite du projet.

Comme demandé dans votre cahier des charges, une attention particulière a été apportée aux points cités ci-après :

- Aspects humains et relationnels ;
- Avancées concrètes et techniques sur les deux sites laboratoires que sont ECOTOPIA et la Ferme de Bierleux ;
- Communication et mobilisation citoyenne
- Potentialités viticoles en Ourthe-Amblève
- Transformation de produits primaires, commercialisation et logistique

Les différentes rencontres de terrain que j'ai réalisées associée à mon expérience de plus de 10 ans de terrain auprès des agriculteurs sur l'ensemble de la Wallonie m'ont permis d'étayer mes conclusions.

Petit rappel de ce qu'est un circuit court et de ses différentes appellations et/ou interprétations.

Selon la définition « officielle » de la Région Wallone : *"Un circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles ou horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel un maximum de un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur"*¹

Sur le site d'Econosoc, dédié à l'économie sociale, l'explication est un peu plus détaillée : *« Les circuits courts alimentaires se caractérisent par trois éléments. Le premier élément concerne le nombre d'intermédiaire, limité à un, afin de garantir une filière transparente pour le consommateur. La seconde caractéristique du circuit court est qu'il prend la forme d'échanges monétisés, commerciaux (par opposition aux formes de trocs). Finalement, la proximité à la fois géographique et relationnelle entre les producteurs et les consommateurs est le troisième élément clé. La notion de proximité géographique doit toutefois être nuancée : si certains mentionnent un rayon maximum de 50Km entre les acteurs, ce rayon peut être élargi pour les régions où les producteurs sont plus rares et les capacités agricoles moins élevées.*

Le but principal visé par l'émergence des circuits courts est d'une part de soutenir une alimentation plus durable et d'augmenter la sécurité alimentaire. D'autre part, il s'agit pour le consommateur d'acheter ses produits alimentaires à un prix plus juste qui reflète les coûts réels engendrés, à la fois pour le producteur, mais également pour l'environnement. Nous y reviendrons dans le point consacré à l'évolution du contexte.

*Finalement, il est important de préciser que le circuit court ne s'oppose pas par définition au circuit long. L'objectif n'est pas d'interdire aux européens de manger des bananes ou des ananas ! Il s'agit plutôt de trouver un équilibre entre des circuits territorialisés (où les produits de chez nous, sont produits chez nous et ne souffrent pas des pressions exercées sur le marché mondial) et des circuits globalisés. »*²

Et dans le rapport de l'étude réalisée au printemps 2014 pour la société Eriges, Seraing³, j'écrivais :

« On entend par circuits courts une méthode de distribution qui vise à réduire le nombre d'intermédiaires par lesquels passe le produit avant d'arriver au client final.

Quelques exemples :

- 1. Vente directe à la ferme*
- 2. Panier collectif*
- 3. Marché public ou marché local.*
- 4. Vente en tournée à domicile de produits*

¹ (Région Wallonne DG03).

² Econosoc.be

³ Extrait du rapport *Gastronomia – Eriges Seraing* par Jean-Claude Raskin. Avril 2014.

Si certains optent pour un nombre de kilomètres entre le lieu de consommation et le lieu de production (D'Ici), d'autres acceptent des productions venant du fond de l'Europe pour autant que le producteur soit clairement identifié et que le nombre d'intermédiaires soit ramené à un, voire deux maximums mais toujours en maintenant le lien avec le producteur (sprl Jacques Defrenne).

Exemples :

1. Producteur ---> Consommateur

2. Producteur ---> Transformateur ---> Consommateur

3. Producteur ---> Distributeur ---> Consommateur

4. Producteur ---> Transformateur ---> Distributeur ---> Consommateur.

Recherche-Action :

Concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable

- Voici la présentation et les objectifs tels qu'ils m'ont été présentés.

« Le projet vise à soutenir le démarrage de nouveaux producteurs orientés vers le circuit-court et la production agro-écologique. La stratégie générale consistait à créer, dans un premier temps, un « modèle de producteur » en Ourthe-Vesdre-Amblève fonctionnant sur un mode collaboratif, apte à capitaliser et à diffuser l'expertise en production agro-écologique. A terme, la recherche-action devrait servir de base à la création d'une coopérative à finalité sociale baptisée les « Compagnons de la Terre ».

- Vous trouverez mes remarques en fonction des chapitres où j'ai pu relever quelques faiblesses ou apporter un éclairage différents et/ou complémentaires sur certains aspects ou visons de ce projet intéressant, dynamique, dans l'air du temps et que, s'il est mené comme le mène généralement le GREOA ne pourra que déboucher sur un plus évident pour les 13 communes du GREOA et , surtout, pour ses habitants !

A. Les Sites laboratoires : différence entre acquérir de l'expérience et faire de l'expérimentation

Outre l'analyse qui a été faite et présentée, je souhaiterai relever deux particularités sur ces deux sites.

Ceux-ci prônent une réalité sociale, culturelle et formative. L'aspect purement économique est relativement mis de côté au profit d'une mise en accord de l'individu dans son rapport à la terre, au sol et à la manière de s'alimenter et ce dans une dynamique plutôt holistique.

La recherche de concordance de la production avec le marché est plutôt empirique et de toutes façons assez peu prise en compte.

La démarche est toutefois intéressante par tout ce qu'elle apporte sur le plan social, culturel, et agronomique, car leur côté laboratoire permet une série d'expérimentation... qui demeure empirique.

Il s'agit donc d'avantage d'expérience et de partage de celles-ci que d'expérimentation et de laboratoires. Une expérimentation demande une série de critères objectifs, recensés à heures et à dates fixes, analyse de nombreux critères au préalable : sol, situation au vent, cultures environnantes, antécédent des terres, observation climatique rigoureuse, etc etc. Nous en sommes évidemment loin.

Le terme laboratoire est donc plus littéraire que scientifique.

Mais c'est leur objectif et c'est bien ainsi.

Mais il faudrait à côté étudier de manière pragmatique la réalité du marché local. Plusieurs maraîchers existent déjà sur le territoire du GREOA de manière totalement privée : exemple Laurent Born et Jacques Malmendier à Anthisnes, La Ferme du Sart à Poulseur. Ceux-ci ont défini leur marché et si les premiers peuvent être considérés comme « installés » et référents, le second semble

avoir trouvé son créneau de distribution avec une démarche très locale pour la grande partie de la production et très orientée « niche restaurant gastronomique » pour la seconde et ce dans une proportion intelligente se rapprochant ou tendant à se rapprocher de la loi des 80/20 (Loi de Pareto).

Une étude de marché spécifique à la région (comme je l'ai faite pour l'étude Gastronomica à Seraing avec envie, désirs et possibilités financières, de mobilité, etc des consommateurs serait indispensable avant toutes mises en place d'un circuit officiel) comme cela est d'ailleurs intégré dans le projet du GAL à venir. Et c'est donc une bonne chose que cette initiative soit reprise ultérieurement, et ce quelle que soit la finalité du GAL.

Rôle du GREOA

Des approches lors de foires et autres sur l'intérêt des uns et des autres à rentrer dans une telle démarche ont donné des signes encourageants incitant à aller plus avant. Ces premiers questionnaires sont néanmoins trop vague et peu impliquant et peuvent donner une appréciation faussée des attentes.

Il serait donc utile de lancer une réelle étude sur les besoins des consommateurs, leurs habitudes, leur capacité de mobilisation sur ce type de projet et leur capacité de mobilité. Cette étude et ce projet ont été entièrement repris dans le programme élaboré en vue de la création d'un GAL (GALOVA).

B. Aspects humains et relationnels : bilan et apprentissage

La difficulté de l'accès à la terre et/ou de la main d'œuvre agricole est une vraie problématique. Toutefois, et cet aspect a été négligé dans la première partie de la rédaction de cette étude, les agriculteurs locaux, traditionnels et bio sont –encore- pléthore dans la région. Et ils n'ont pas été suffisamment recensés et /ou pris en compte dans cette étude. Car si les consommateurs ont été négligés, les acteurs présents également.

Or, ceux-ci sont de plus en plus conscients que leur survie – compte tenu de la nouvelle PAC et de la dynamique mondiale en matière d'agriculture – passera par une revitalisation de tout le tissu agricole wallon dont les circuits courts et la vente à la ferme font partie intégrante.

Quels sont leurs freins et leurs potentiels d'avenir ?

S'associer à une telle démarche demande de leur part une refonte de leur vision et de leurs habitudes. La première difficulté est donc la résistance au changement.

Les agriculteurs bio ont sans doute un peu d'avance vu qu'ils ont déjà, majoritairement, dû remettre en cause leurs pratiques pour se tourner au cours des 30 années - et principalement des 15 dernières - vers une agronomie plus respectueuse mais surtout aux antipodes de l'agriculture conventionnelle

qui s'est faite totalement cannibalisée par les lobbies agrochimiques apparus fin du 19^e s. mais surtout développés après la seconde guerre mondiale.

Il est toujours intéressant de constater à ce sujet les réflexions des agriculteurs conventionnels qui passent à l'agriculture biologique et qui lors de formations déclarent :

« Ben, ce que vous dites, en fait, c'est ce que j'ai appris à l'école d'agriculture dans mes premières années ... »

« Et après ? » est-il alors légitime de demander.

« Après ? Nos dernières années d'études furent ensuite orientées et consacrées à l'apprentissage et à l'utilisation des produits phytos, intrants chimiques, etc... Et nous avons donc oublié les règles agronomiques puisque des produits palliaient à tous nos soucis ! »

Ce préambule, pour bien mettre en avant les difficultés de l'agriculteur, sa prise de conscience de soucis environnementaux, de santé pour lui et sa famille, et d'un marché qui s'étiolle puisque une des réponses qu'à la question : *« Comment je vais écouler mes productions s'il n'y a plus de quotas pour me protéger, plus d'aides pour compenser ? etc »* Il lui est répondu : *« Faites de la vente directe ! Vendez chez vous, sur le champ ! sur les marchés ! Vous verrez ça marche et vous vivrez mieux ! »*

A peine caricaturé, c'est une des réponses que les agriculteurs – tous confondus – ont dû entendre plus d'une fois ces dernières années.

Mais y sont-ils préparés ?

Un producteur n'est pas un vendeur. Ces métiers sont diamétralement opposés.

Il existe évidemment quelques exceptions.

L'autre aspect de cette problématique, est que la majorité des nouveaux maraîchers ou qui souhaitent le devenir ne provient pas du monde agricole. Et s'il existe bien un monde fermé c'est bien celui de l'agriculture et, de retour d'une mission en Afrique (Burundi) sur cette même problématique, je peux confirmer que la mentalité agricole est universelle.

Nous revenons donc au constat de départ, l'accès à la terre, à la formation et à la transmission des savoirs.

Comme dit également précédemment, les mentalités changent et plus d'un agriculteur est actuellement prêt à « céder » partie de ses terres qui, pour du maraîchage ne dépasseront pas ½ à 1, voire 2 ha au maximum. Soyons de bon compte, ce ne sera pas nécessairement les meilleures terres qu'il mettra à disposition, mais plutôt des terres difficiles d'accès ou enclavées pour machines et tracteurs. Pas toujours mais parfois. Par ailleurs, les « nouveaux » maraîchers n'ayant pas passé les examens (A et B) pour être agréé en vue de l'obtention des primes, ces terres continueront à recevoir des aides (intéressantes à plus d'un titre surtout si celles-ci sont en maraîchage, et en bio) que ne pourra percevoir le locataire, qui par contre donnera un loyer au propriétaire. Cela peut paraître vénal mais à l'avantage de permettre un accès à la terre à de nombreux aspirants maraîchers et de toutes façons, ils

n'auraient pu percevoir ces montants de prime, ne répondant pas aux critères d'éligibilité.

Il faut pour adoucir ce tableau convenir que la plupart des agriculteurs qui se plient à ces pratiques sont généralement très intéressés par les techniques de maraîchage et qu'ils suivent donc avec intérêt l'évolution de celles-ci. Par ailleurs, ils mettent généralement à disposition une bonne partie de leurs matériels gracieusement. L'échange est globalement équitable.

Rôle du GREOA

- **Recenser** les agriculteurs tous confondus, leurs terres, leurs disponibilités et faire campagne pour recenser les terres disponibles et ensuite créer une bourse pour présenter aux candidats acquéreurs.
- **Organiser** des séances d'information et de formation pour permettre aux deux secteurs de se rencontrer et de « s'approprier » afin de vaincre les préjugés existant de part et d'autre envers des mondes parallèles qui, crise « aidant », ont tout intérêt à marcher de concert.

Pistes à développer :

Deux organisations reprises et reconnues par la région wallonne comme SAACE (Structures d'Accompagnement à l'Auto Création d'emploi) existent et ont une particularité d'avoir développé des formations spécifiques au monde maraîcher.

Il s'agit de :

- Alpi, filiale de l'AREBS à Seraing organise ce qu'ils appellent des Caravanes agricoles. Le terme caravane signifie juste qu'ils se déplacent dans des sous-régions afin d'encadrer des groupes de futurs maraîchers pour l'élaboration de leur plan d'affaires, plan financier etc. Ces formations durent environ 6 semaines à raison de 2 à 3 jours semaines et, outre les plans d'affaires et business plan, les candidat(e)s rencontrent également de nombreux professionnels qui partagent avec eux expériences, échecs et erreurs mais toujours avec un souci de rentabilité économique à la clé, ce qui différencie fortement des sites Ecotopia et Bierleux Haut. Pour info, les candidat(e)s profitent de chèques à la formation d'entreprises. Si ils doivent déposer une caution au départ, celle-ci leur est intégralement remboursée à la fin du cursus ;
- Créajob, situé à Hannut et Hotton avec un terrain agricole d'expérimentation à Strée (en collaboration avec le Gal du Pays des Condruses) accompagne de futurs indépendants maraîchers et sont reconnus comme couveuse d'entreprise.

Etre partenaire de ce type de structures serait effectivement un plus pour le GREOA dans ce type de projets.

C. Création d'un modèle de production innovant et agro-écologique

L'analyse faite dans le rapport rejoint totalement mes conclusions. Je ne vais donc pas le réécrire

Rôle du Greoa

Cette étude intéressante présente plusieurs lacunes sur le plan sociologique et devrait être amendée sur ce point par des compétences que devraient recruter le GREOA

D. Communication et mobilisation citoyenne

idem

Rôle du Greoa

Poursuivre et développer ces actions de sensibilisation.

E. Potentialités viticoles en Ourthe-Vesdre-Amblève

Cette dynamique reste une porte ouverte pour l'avenir.

Les quelques initiatives à caractère privé sont encourageantes.

Réchauffement climatique, terres favorables, un passé riche en vignobles dans la région (*avant les crises qui ont frappé l'ensemble de la viticulture européenne*) et – peut-être surtout – un phénomène qui, initié en région wallonne il y a une petite vingtaine d'années et ayant depuis fait ses preuves,⁴ prêchent pour un développement et un encouragement en ce sens.

Le GREOA a pour mission d'accompagner, d'encadrer, d'informer sur les différentes potentialités de développement économique de la région. Le tourisme, l'agriculture et tout ce qui gravite autour sont des moteurs essentiels au sein de ces missions.

Rôle du GREOA

- Recenser les initiatives privées
- Faire une étude des potentialités viticoles de la zone :
 - climat,
 - sol,
 - cépages appropriés,
 - etc.
- Animer des groupes autour de ces projets de manière informelle d'abord :
 - histoire de la vigne dans la région,
 - différentes techniques,
 - les réglementations et pourquoi pas,
 - lancer des cours d'œnologie avec orientation future de, ...,
 - etc ;
- Organiser des visites de vignobles existants ;
- Favoriser les échanges ;
- Créer des banques de données ;
- Etc.

Un potentiel existe, au GREOA de le mettre en avant !

⁴ Reconnaissance dans des concours internationaux, label de vin wallon, ...

F. Transformation de produits primaires, commercialisation et logistique

Ce chapitre, qui est la clé de la réussite économique de toutes actions de circuits courts menées par de petits producteurs et ce, quelque soit l'endroit où ils produisent et ou transforment, est essentiel mais sa mise en place et son élaboration ainsi que les pistes qu'il faudra lui donner – la Conserverie de la Province de Liège est un très bon exemple d'initiatives dans lesquelles il est essentiel de s'investir et de collaborer – prendra réellement son sens lorsque l'étude de faisabilité évoquée plus haut au niveau de l'implication et des souhaits des consommateurs aura été établie.

Aujourd'hui, il n'est pas d'exemples en Wallonie – ou alors anecdotique ou complémentaires – de producteurs maraîchers qui puissent (sur)vivre de sa production maraîchère. Les seuls qui s'en sortent ont recours soit à la transformation de tout ou partie (ex. Jacques Malmendier avec ses confitures et ses jus de pommes) ou au négoce (le plus bel exemple étant la Ferme à l'Arbre à Lantin dont la seule production - encore bien présente - sert davantage de caution et d'image que de rentabilité au projet) pour développer une activité rentable.

Mais parler de transformation sans en étudier les besoins, les manques, les espoirs et les potentiels préalables relèverait du domaine de l'inconscience.

Concernant la logistique et la commercialisation, le projet financé en partie par les services agricoles de la Province de Liège et expérimentée avec succès au sein du groupe Carrefour – et maintenant étendu à la plupart des autres chaînes de distribution ainsi que dans les autres provinces – doit évidemment intégrer les producteurs de la région. Ce projet existe et les ponts entre les deux structures ont tout pour se rencontrer vu qu'elles projettent des objectifs communs. Seuls quelques questions – ou notions ? – de détails doivent être abordés avant d'être résolus.

Constat global et conclusions

Le rôle d'un organe comme le GREOA est, à côté d'un soutien au développement économique lié aux circuits-courts, un accompagnement dans la formation et l'éducation citoyenne. Et cette éducation devra aller tant vers les consommateurs que vers les professionnels du secteur avec des formations permanentes.

Que cette recherche action ait déboucher sur la création d'une fiche qui s'intégrera à un GAL futur est une très bonne chose.

Pour ma part le projet initial était à mon sens trop ambitieux et voulait résoudre tous les problèmes de l'agriculture, de la nutrition, des circuits courts, etc.

Il aurait dû se focaliser sur l'un ou l'autre point. L'apport dans la création de la coopérative est sans doute l'aspect le plus concret, même si, à titre personnel, je pense que la réflexion sur les besoins et les objectifs de cette coopérative en sont encore à leur balbutiement.

Restons positif et encourageons plutôt l'enthousiasme des acteurs de cette initiative et fasse que l'avenir me donne tort...

J'ai par ailleurs à l'occasion du temps passé durant cette mission d'expertise, constaté quelques caractéristiques dont les principales sont :

- L'enthousiasme d'une partie de la population vis-à-vis d'une dynamique «de circuits-courts » particulièrement au niveau alimentation
- La méconnaissance de ces circuits, -production, transformation, distribution – et les implications personnelles que cela entraîne.
- L'idéalisation, voire l'angélisme autour de la réalité du terrain (tous les agriculteurs sont beaux et gentils, toutes les grandes surfaces sont composées de requins et de méchants).

Cette idéalisation se retrouve même chez certains acteurs - implantés depuis peu il est vrai. Les attentions doivent donc être portées à ce qu'il y ait une confrontation permanente à la réalité et ce de manière à bien appréhender les difficultés afin de soit trouver les solutions, soit contourner les problèmes ou abandonner certaines pistes.

Quel que soit l'avenir, le développement des circuits courts en région Ourthe-Ambève n'a pas pour ambition de révolutionner un système de consommation et/ou de production/transformation/distribution mais au contraire de favoriser une niche de marché pour répondre à une demande de plus en plus importante de la population de consommer mieux, plus local, plus sainement et aussi d'apprendre à cultiver, transformer, conserver autrement.

Si le GREOA demeure dans cette perspective d'accompagnement, d'encouragement et de moteur d'initiative, à travers cette recherche action, il aura joué son rôle. Encore devra-t-il à l'avenir être attentif au recrutement des personnes chargées d'assurer les différentes études et éviter que celles-ci ne tentent de se substituer au rôle initial qui leurs sont assignées.

2 février 2015

Pour la sprl Les Petites Graines,
Jean-Claude Raskin

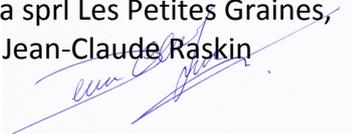


Tableau synthétique des principales visites et rencontres.

Qui ?	Quand ?	Qui est qui ?
Ecotopia	17/10/14	Divers travailleurs
Thomas Lauwers	2/12/14	Agriculteur
Daniel Wathelet	3/12/14	Administrateur Trame
Christian Jonet	3/12/14	Directeur Barricades et futur Prés. CDLT
François Louon (ADL)	8/12/14	ADL Comblain
Mme Jadoul	8/12/14	Ferme du Sart
Benoît Noël	8/12/14	Initiateur projet
Daniel Cloots	16/12/14	Fromager
Laurence Lambert	5/02/15	Coordinatrice AEI (ex Ase) pour les CC

Vous trouverez ci-dessous une liste de producteurs sur le territoire du GREOA. Ce potentiel non exhaustif de producteurs agricoles sont soit en bio, soit en conversion, soit en recherche d'évolution vers un mode de production plus écologique, **mais tous en recherche de commercialisation via les circuits courts.**

En fonction de l'évolution du nombre de producteurs qui passent au bio annuellement (seul recensement objectif), j'estime que le nombre d'agriculteurs cités ci-dessous représentent 60 % du potentiel réel d'agriculteurs sensibilisés aux circuits courts, tout mode de production confondus.

Commune	Ferme	Statut	Type de production	Commercialisation
Anthisnes	Laurent Born	Maraîcher et co-fondateur de Point Ferme. Culture intégrée mais non bio	Légumes oubliés et de saison. (Près de 15 ha)	Point Ferme, Vente à la ferme, paniers. Uniquement CC
	Jacques Malmendier	Maraîcher/transformateur/négociant Tout en bio	Fraises et cucurbitacées, plus quelques légumes : confitures, jus de pommes	Un marché et magasin sur place. Confitures distribuées en magasin bio etc.
	Dominique Malmedy & Fils	Ferme classique lait et viande. Tout en Bio		Laiterie et coopératives (notamment pour Delhaize) Colis de viande
Ouffet	Grogna	Ferme classique. Tout en bio	So	so
	Demoitié	Ferme classique. Tout en bio	Lait viande pomme de terre	Transforme lait en fromages via Biolé. Administrateur Point Ferme. Vente à la ferme fromages, viandes (sur commande)
	Point Ferme srl	Coopérative de producteurs		Organisation et vente de paniers suivant une coopérative fermière et maraîchère
Sprimont	Daniel Collienne	Ferme classique. Tout en bio		Essai de développement de maraîchage
	José Balthasar	Ferme classique. Tout en bio		

	Michel Monseur	Maraîcher et petit élevage (moutons et génisses d'engraissement)		Marché + vente sur place
Hamoir	Joseph Sauvage	Ferme classique. Tout en bio		
	Edmond Josselet	Ferme classique. Tout en bio		
Ferrieres	Alexis Dengis	Engraissement sur deux fermes. Professeur à La Reid. Bio		
	Jean-Pierre Gabriel	Poulet et volaille. Bio. Adm. Nat & Pro.	Service traiteur	Magasin à la ferme + vente dépôt chez les revendeurs
	Marc Vanguestaine	Lait de chèvre bio.		Vente aux fromageries
Clavier	Armand Paque	Ferme classique. Tout en bio		Commercialise en partie sa viande via la Ferme à l'Arbre à Lantin de son frère et de son neveu
	Pierre Lecomte	Ferme classique. Tout en bio		
	Eric Maes	Ferme classique. Tout en bio		
Aywaille	Michaël de Favereau	Culture fraises et fruits divers. En partie bio.		
	Bernard Dubuc	En phase d'arrêt maraîchage (vétérinaire)		
	Josiane Poupier	Elevage de proc bio		Vente colis
Stoumont	Albert Counasse & Fils	Ferme classique. Tout en bio	Un des fils a une fromagerie	Vente à des grossistes + marché
	Christian Goffinet			
	Sébastien Lambotte			

	Nicolas Herman	Ferme classique. Tout en bio			Service Traiteur et cours de cuisine...
	Thomas Lauwers	Petit élevage et maraîchage	Expérimental		Vente directe

ⁱ A l'heure où j'écris ce rapport, Biowallonie, nouvelle structure regroupant les associations bio wallone et remplaçant le Centre Pilote Bio et Bioforum, n'est pas encore en mesure de communiquer des chiffres actualisés. Ces références sont datées de l'année 2011. Je n'y ai repris que ceux dont je connaissais l'activité. C'est ainsi que je n'ai pas repris à Comblain que la ferme du Sart (citées par ailleurs dans le rapport). Par ailleurs, sur ce territoire, la Ferme du Halleux bien que continuant en bio, a changé de propriétaire et je ne l'ai donc pas recensé. Il y en a au moins une dizaine d'autres que je n'ai pas repris, toutes communes confondues.

Le nombre d'agriculteurs bio en Wallonie augmente chaque année en moyenne de 10 à 13 % depuis 2002 et représente à ce jour 10 % des agriculteurs wallons (même proportion en superficie)
 Compte tenu de cette proportionnalité et en la ramenant sur le territoire de l'Ourthe-Amblève, on peut estimer un potentiel de 50 à 70 producteurs intéressés - *soit pour eux-mêmes, soit par partage de terres, de matériel, d'infrastructures, voire simplement par partage de connaissances* - par le circuit cours.



info@lespetitesgraines.be
www.lespetitesgraines.be
+32 (0)486 65 91 16
+32(0)4 234 24 86

Les Petites Graines sprl
Avenue du Jolibois, 305
4101 Jemeppe s/M.
Belgique

ANNEXE N°2

Compte-rendu du Comité d'accompagnement du projet
du 9 décembre 2014

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

asbl GREOA

Recherche-Action

**Concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable
(Arrêté ministériel du 28 novembre 2013 – allocation budgétaire 01.03 du programme 16.42)**

**Procès-Verbal du Comité d'accompagnement du 9 décembre 2014 à 14h30
(SPW- Secrétariat général – Département du Développement Durable)**

Présents : Messieurs Gilles BERTRAND, Benoît HOUBEAU, Jacques LILIEN,
Charles-Edouard JOLLY, Jean-Claude RASKIN

Excusés : Mesdames Laurence LAMBERT, Françoise MARCHAL,
Messieurs Laurent NOEL, Renaud BAIWIR

La séance est présidée par Monsieur Bertrand qui rappelle brièvement les missions du Comité d'accompagnement et l'ordre du jour. Il précise que le procès-verbal de la réunion sera rédigé par le bénéficiaire de la subvention (GREOA) et que la convention établie sous la précédente législature est aujourd'hui de la compétence du Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, Monsieur Jean-Claude MARCOURT.

1. PRESENTATION DU RAPPORT INTERMEDIAIRE

Monsieur Lilien commente brièvement le *rapport intermédiaire* de la Recherche-Action (faisant partie intégrante du présent PV) précisant divers arguments – Notification tardive de la mission et difficultés inhérentes à ce retard, appel à projets FEADER générant de nouvelles interrogations et/ou opportunités en lien avec la mission (mise en place d'un GAL Ourthe-Vesdre-Amblève), etc. – justifiant un report du délai initialement prévu pour la remise du *rapport final* de la Recherche-Action.

Il est convenu que ce rapport sera transmis aux membres du Comité d'Accompagnement au plus tard durant la première quinzaine du mois de mars 2015, sans prolongation de la période d'éligibilité des dépenses prises en charge par la subvention. Dont acte.

2. ASPECTS FINANCIERS

Monsieur Lilien présente un relevé des dépenses engagées et/ou budgétées à la date du 31 décembre 2014. Celles-ci sont supérieures au montant octroyé dans le cadre de la subvention,

qui restera toutefois plafonnée à 60.000 €. Le relevé reprend aussi, pour mémoire, le montant des autres interventions financières en faveur du projet à savoir celles de la CATL (5.000€) et de la subvention obtenue dans le cadre de la mesure V.5.B « Economie sociale » du Plan Marshall 2. Vert (10.000€).

Moyennant les considérations suivantes, les glissements demandés entre postes, inférieurs à 20% par rapport au budget initial, sont validés par le Comité d'accompagnement :

- Les dépenses de *personnel* et d'*expertise externe*, présentées séparément dans le budget initial (pour un montant total de 30.000 euros), peuvent être considérées comme relevant d'un seul poste budgétaire;
- La partie 'frais généraux' (point 3.1) du poste 'frais de fonctionnement' prise en charge par le subside est limitée à 9.000 euros (15% de la subvention).

Le budget corrigé et accepté est présenté en annexe.

Les frais de personnel à charge de la subvention concerneront :

- Monsieur Benoît Noël, personnel interne à temps partiel entièrement sur le projet, de mars à décembre 2014 ;
- Messieurs Jacques LILIEN et Benoît HOUBEAU, personnel interne partiellement sur le projet, de mars à décembre 2014, selon une grille d'affectation sur le projet qui sera fournie avec les pièces justificatives ;
- Monsieur Jean-Claude Raskin, consultant, pour des prestations ponctuelles à partir de novembre 2014.

3. PERSPECTIVES

La Recherche-Action constituera sans nul doute une référence pour les fondateurs de la coopérative à finalité sociale « *Les Compagnons de la Terre* » (ndlr : Création de la coopérative devant notaire le 28 janvier 2015).

Une autre piste intéressante en faveur du développement de la filière agro-écologique en circuit court pourrait être la mise en place d'un Groupe d'Action Locale (GAL) en Ourthe-Vesdre-Amblève (cf. www.galova.be); les réunions citoyennes organisées dans ce cadre par le GREOA ont révélé l'émergence d'un grand intérêt pour le circuit court au niveau alimentaire ; une fiche-projet du Plan de Développement Stratégique (PDS) lui sera d'ailleurs consacrée ; elle prévoit des collaborations avec la *Ceinture Aliment-Terre Liégeoise* (CATL), la future coopérative des *Compagnons de la Terre*, le *GAL du Pays des Condruses*, ainsi qu'avec les services agricoles de la *Province de Liège*. Le dossier de candidature du GAL sera déposé pour la mi-février 2015 auprès de la Région Wallonne (DGO3).

La piste d'autres subventions dans le cadre de l'économie sociale (Plan Marshall) est également envisageable.

4. DIVERS

Monsieur Lilien émet le souhait de connaître les résultats d'une étude sur l'implantation de plateforme(s) logistique(s) pour circuits courts (*food/non-food*) menée par l'UCM en

collaboration avec l'APLSIA (<http://www.aplsia.be/>). Monsieur Jolly tiendra le GREOA au courant des résultats de cette étude qui serait achevée.

La séance est clôturée à 16h00

Annexes : rapport intermédiaire + relevé des dépenses.

ANNEXE N°3

Compte-rendu de la Commission Agriculture du GREOA
du 30 avril 2014

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMISSION AGRICULTURE Procès-verbal de la réunion du 30 avril 2014 (Harzé)

Présents:

M. J. PONTHER, Trésorier du GREOA, agriculteur
M. J. LILIEN, Directeur du GREOA
M. C. ANCIEN, Président du GREOA, Bourgmestre de Sprimont
M. P. CASSART, Vétérinaire (retraité de l'AFSCA).
M. F. LOUON, ADL de Comblain-au-Pont
M. B. HOUBEAU, GREOA
M. B. NOEL, GREOA
M. V. NANDRIN, Échevin à Sprimont, Agriculteur
M. Y. NOIRFALISSE, président de l'ALPSIA, commerçant.
M. F. COLLIGNON, président de Vin de Liège
M. T. LAUWERS, agriculteur.

Excusés:

Mme. D. STEVENS, AGES
Mme. J. GABRIEL, AGES
M. P. DUBOIS, Bourgmestre de Clavier, Agriculteur

Absents :

M. M. PLUNUS, École de La Reid, Province de Liège
M. M. VANBERGEN, Promogest, Province de Liège
M. JF. PECHEUR, Directeur du GAL du Pays des Condruses

La séance est ouverte à 19h45.

1. MISE EN PLACE DE LA COMMISSION ET DESIGNATION D'UN PRESIDENT

Monsieur Joseph Ponthier est élu président à l'unanimité. En début de séance, un tour de table a été organisé.

2. Présentation du projet de la recherche-action : «concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable»

B. NOEL présente le contexte, l'historique, le cadre et le budget, l'état d'avancement du projet.

Face aux difficultés du secteur, le projet se propose d'agir sur le manque de producteurs aptes à investir les circuits courts de distribution.

Au départ d'une démarche initiée par l'ADL de Comblain, d'autres partenaires se sont rapidement mobilisés dans le cadre de la Ceinture Aliment Terre Liégeoise (AGES, GAL du Pays des Condruses). Après l'inclusion du GREOA dans cette démarche plusieurs dossiers de subventionnement ont été introduits. Ces subventions ont pour la plupart été acquises ou sont en passe de l'être. La principale émane du cabinet Nollet, elle vise à démarrer une recherche action. Elle contient deux volets : le premier vise à agir sur l'offre par la création d'un nouveau modèle de production agro-écologique coopératif, le deuxième vise à agir sur la demande et l'implication citoyenne.

Le budget global (cf.annexe) consolidé permet de mobiliser de l'expertise interne et externe et vue de créer une coopérative, il permet également de mener une action test de production en 2014. Une opération de communication aura notamment pour objectif le financement citoyen du projet.

Plusieurs pistes ont été identifiées : sites laboratoires, vin, centre logistique opération participative.

Depuis le démarrage, en mars, 5 sites s'étalant sur un total de plus de 80 ha ont été approchés en vue d'une collaboration. Une collaboration sur les aspects techniques a été initiée avec la boutique de sciences de l'UCL. Des démarches en vue de l'engagement d'un ouvrier PTP ont été entreprises.

Les objectifs s'étalent dans le temps : mai - démarrage de la phase de test, septembre - création de la coopérative, novembre - affinage du master-plan.

3. Perspectives, suggestions et orientations

B. NOEL présente le modèle d'organisation et de production ainsi que les avancées et propositions concernant le nom et la charte graphique.

Le modèle d'organisation consiste à développer une organisation horizontale des producteurs autour d'un producteur « compagnon » qui mutualise ses ressources sur plusieurs sites.

Un modèle de production est réinventé au départ de l'évaluation du revenu/m² et de la taille d'un marché semi-captif de clients en lien direct avec le producteur.

Il résulte de cette approche qu'une alliance serait hautement souhaitable d'une part avec des circuits de distribution, d'autre part avec l'agriculture traditionnelle.

Différentes propositions de logos sont abordées et expliquées, un changement de nom est proposé : AGROECOOP => Les Compagnons de la Terre.

Discussion autour de ces propositions avec les membres de la commission :

La proposition de logo constituées de mains et la dénomination. Les compagnons de la terre ont reçu un accueil favorable.

Messieurs Ponthier et Nandrin soulignent l'importance de ne pas opposer les agricultures bio et non-bio. B. Noël et F. Louon rappellent l'impotence de rapprocher les points de vue des consommateurs et des producteurs. B. NOEL souligne, au-delà de la distinction Bio – non-bio, l'importance de pouvoir travailler à des productions de terroir de qualité aptes à fidéliser la clientèle.

F. Collignon présente le développement de Vin de Liège. Une véritable « machine de guerre » commerciale a été mise en place. Les approches structurées menées auprès d'entreprises ont eu relativement peu de succès. L'essentiel de la capitalisation s'est faite auprès de particuliers sur les événements, par des contacts directs, autour d'une communication qui fait rêver sur le plaisir. Une fois dans la base de donnée, les contacts sont sollicités jusqu'à la concrétisation de leur participation. Les participations sont en moyenne de 1.500€ et sont prises par toutes les catégories de population.

F. Collignon souligne l'importance du recours à de l'expertise externe dans le projet. Il met un point d'attention sur les écarts à gérer entre la manière de travailler d'un ouvrier salarié de la coopérative et d'un producteur indépendant.

T. Lauwers souligne l'intérêt du modèle de producteur compagnon multi-site et de la mission de transmission de l'expertise de production d'un site à l'autre par le personnel de la coopérative.

Y. Noirfalisse souligne la difficulté à gérer de nombreux petits producteurs pour la distribution et salue l'intérêt de la démarche de regroupement initiée par les Compagnons de la Terre. Il pourra au besoin communiquer ses statistiques de consommation pour la recherche. D'autre part le Hall de Han Tintigny peut inspirer. F. Louon souligne qu'il existe des initiatives similaires constituant des exemples de renforcement mutuel entre petits producteurs et grande distribution.

4. Divers :

Il n'y a pas de divers.

L'ordre du jour est épuisé, la séance se clôture par une dégustation à 22H00.

ANNEXE N°4

Compte-rendu de la réunion avec la coopérative Vin de Liège
du 6 août 2014

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

RECHERCHE-ACTION
Compagnons de la Terre

**Résumé de la
Rencontre avec la Coopérative « Vin de Liège »
6 août 2014 à 14h00
(Heure-le-Romain)**

Présents :

M. J. LILIEN, Directeur
M. B. HOUBEAU, Attaché de Direction
Mme R. LACHHAB, Attaché de Direction
M. B. NOËL, Attaché de Direction
M. A. BOL, Administrateur délégué de Vin de Liège
M. Y. NOIRFALISSE, Président ALPSIA
M. Ch. JONET, Coordinateur de l'asbl Barricade
Mme. D. STEVENS, Conseillère chez AGES
Mme, Barricade

Monsieur J. Lilien expose brièvement l'objet de la rencontre et le souhait d'intégrer au sein de la Recherche-Action, un volet sur les potentialités de culture de vignes en Ourthe-Vesdre-Amblève afin de disposer d'éléments permettant de diversifier les activités de la future coopérative de production baptisée les « Compagnons de la Terre ». A l'heure actuelle, il existe déjà quelques petits vignobles sur des superficies réduites. Par exemple à Sprimont mais aussi à Aywaille dans le cadre du jumelage de l'ancienne commune de Harzé avec le village champenois de Chézy. Récemment, l'entreprise Victor&Louise (<http://victor-louise.com/>) a contacté la commune d'Aywaille et le GREOA pour également s'implanter dans la région.

L'optique est de collaborer pour éventuellement planter des vignes dont les produits pourraient être vinifiés via Vin de Liège.

Monsieur B. Noël complète l'information en parlant notamment du cadre de la Ceinture Alimentaire Liégeoise en retraçant un bref historique du montage en cours de la future coopérative dont le projet consiste à développer une production diversifiée, agro-écologique, orientée vers le circuit-court. Le Vin est une des productions envisagées parmi les fruits, légumes, petit élevage et activités de transformations.

Afin de lancer une étude « vin », Monsieur A. BOL a donné de nombreuses explications qui vont permettre de baliser le travail.

Le choix des sites est primordial et requière une analyse fine :

- composition physico-chimique du sol et du sous-sol (pollutions éventuelles par des métaux lourds, richesse, PH...);
- données climatiques (gelées...);
- pente (max 10 % pour permettre le travail mécanique), exposition ;
- groupage des terrains ;
- etc.

Une analyse physico chimique des terrains sélectionnés s'avèrera nécessaire et pourra être réalisée pour une somme relativement modique auprès d'un laboratoire situé du côté de La Hulpe. Il est clair que les sols calcaireux sont plus drainants et dans nos contrées, le drainage est un élément important pour éviter le pourrissement des racines des pieds de vigne. Monsieur Lilien pense qu'il peut aussi être intéressant de se pencher sur des éléments historiques pour voir où étaient jadis situés certains terrains vinicoles. Cependant, ceci a une limite car les techniques même ont évolués.

Le choix des cépages dépend fortement du sol et de différents autres paramètres. Il est possible de se tourner vers des cépages traditionnels ou interspécifiques (<http://www.vignes.be/interspecifiques.htm>). Ces derniers sont plus résistants aux maladies et au climat de nos régions. Le choix de Vin de Liège s'est porté sur ces derniers car le choix a été posé de travailler en Bio. Comme le choix des cépages et des porte-greffes est une science, l'appel à un expert en la matière est indispensable. En l'espèce, un expert Allemand a été mandaté. A l'heure actuelle Vin de Liège travaille sur 15 ha. Pour goûter par exemple du vin belge réalisé avec des cépages interspécifiques :

<http://www.domainedurydargent.com/vignoble-domaine-du-ry-dargent-Namur-Belgique-vins-belges>

M. A. Bol a donné quelques chiffres pour les 15 ha dont la densité des pieds de vignes est de plus ou moins 5.000 pieds à l'hectare. Une partie des terres ont été achetées mais d'autres sont louées avec des beaux à ferme de longue durée avec une location qui tourne autour des 1.200 €/ha au vu de la valeur ajoutée du produit final. La somme investie est à peu près 45.000 € par hectare (tracteurs, fils, pieds...). Pour le matériel, la possibilité d'achat sur le marché d'occasion est possible et facile au vu de la richesse de l'offre. Pour la vinification, hors bâtiments, 330.000 € ont également été investis pour du matériel.

La main d'œuvre est un paramètre important et il existe une discordance entre la théorie et la pratique car si on lit parfois qu'il est nécessaire d'avoir 3 hommes pour 5 ha, en l'espèce, pour Vin de Liège, il est nécessaire de compter 7 hommes pour 5 ha car il existe pas mal de travail et cela toute l'année. Bien entendu, la contrainte du Bio implique aussi une certaine surcharge de travail. Par exemple, pas de désherbage chimique. L'enherbement des jeunes pieds de vignes est un atout car cela permet de freiner la croissance et induit aussi un enracinement plus profond.

En agriculture, les aléas climatiques sont des facteurs dont il est nécessaire de tenir compte en plaçant une marge par exemple en tablant sur la destruction totale d'une récolte tous les 5 ans.

Monsieur Y. Noirfalisse souligne que la commercialisation des vins belges à certains prix ne pose pas encore de problèmes car l'offre est, à l'heure actuelle réduite mais à l'avenir, une concurrence impliquant des tensions sur les prix qui devraient donc être tirés vers le bas.

A la demande de Christian Jonet, la réunion s'est ensuite focalisée sur des aspects financiers et de montage de dossier. Monsieur B. Noël a exposé la méthodologie de modélisation des différentes activités permettant de constituer un plan de trésorerie détaillé qui servira de base à l'élaboration du plan d'affaire paramétrable. Il souligne notamment l'importance du choix de la vitesse de croissance de la coopérative de production car il est nécessaire d'avoir un arbitrage afin d'arriver à une rentabilité en amortissant les coûts fixes (croissance rapide) mais également de garder une vitesse de croissance réaliste et prudente afin de permettre l'apprentissage progressif du métier.

Dans le cadre de la recherche action menée par le GREOA, à ce stade deux simulations ont été réalisées, l'une pessimiste aboutit à un besoin de trésorerie de 1,2 million d'€ et un début de remboursement du capital par l'activité en quatrième année. La version optimiste aboutit au remboursement complet du capital par l'activité (break even) en année 4. Les deux simulations montrent qu'il faut disposer de plus de 200 000€ pour lancer l'activité et assumer les besoins en trésorerie de la première année de production.

Alec Bol salue la méthodologie qui est très comparable à celle qui a été suivie par Vin de Liège pour l'élaboration de son plan d'affaire. Il explique que des choix doivent être faits et que, dans le cas de Vin de Liège le groupe de fondateurs potentiels qui s'est « enfermé dans une pièce » et a longuement discuté ces choix avant de décider de prendre un paramètre de sécurité permettant à la société en démarrage de rater un an de production. La société a été créée avec un capital insuffisant et l'objectif de constituer le capital prévu dans un certain délais, si le capital n'était pas atteint, les coopérateurs seraient remboursés. En l'espèce lorsque Vin de Liège a été créé, une somme de plus ou moins 85.000 € avait été constituée par les premiers fondateurs alors que l'objectif à atteindre était plus de 20 fois supérieur. Après la création de la structure, le plan d'affaire a dû être réétudié et modifié suite à l'examen de la réalité pratique et à l'affinage des paramètres. Cette modification a fait l'objet d'un débat houleux avec les coopérateurs qui ne s'attendaient pas à un changement mais l'assemblée s'est conclue par un vote à l'unanimité en faveur du nouveau plan revu et corrigé.

Monsieur Y. Noirfalisse souligne que pour un projet comme celui de la coopérative Compagnons de la Terre, il ne vaut mieux prendre des paramètres pessimistes et ne pas avoir peur d'étendre le plan d'affaire sur 7 – 8 ans au moins avant de trouver la rentabilité. Il faut aussi être capable de fonctionner dans une économie de marché avec des prix et des coûts réalistes.

Pour le montage financier, il est important que l'ensemble des chiffres du Business plan soient bien discutés pour qu'ils reflètent une réalité. Par conséquent, il est primordial de s'entourer de différents spécialistes apportant ainsi un éclairage avec une vision de critique constructive. Un budget est prévu dans le cadre de la recherche action afin de mobiliser de l'expertise externe à cette fin.

NDLR : A l'instar de Vin de Liège, il est proposé de réunir certains techniciens et fondateurs potentiels lors d'une journée pour se pencher de manière approfondie sur les chiffres actuellement proposé et ainsi.

Pour clôturer la réunion, une visite de terrain a été effectuée. La rencontre s'est achevée vers 16h00.

ANNEXE N°5

Les Compagnons de la Terre, réinventer l'Agriculture en
Wallonie (publication/stagiaire)



LES COMPAGNONS DE LA TERRE

RÉINVENTER L'AGRICULTURE EN WALLONIE



Compagnons
de la
TERRE

VERSION 1.02

Benoît **Noel** et Laurence **Van Malder** ★ 2014

Travail réalisé en collaboration
entre le GREOA asbl,
Barricade asbl et la Boutique de
Sciences de l'UCL

UNE AGRICULTURE VIVRIÈRE, CRÉATRICE D'EMPLOI, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSOMMATEURS EST POSSIBLE. ELLE SE DÉVELOPPE D'AILLEURS DÉJÀ EN OURTHE-VESDRE-AMBLÈVE. PLUSIEURS ACTEURS ASSOCIATIFS FAISANT PARTIE DU RÉSEAU « CEINTURE ALIMENT-TERRE¹ » SE MOBILISENT POUR CRÉER UNE COOPÉRATIVE PORTEUSE DE 3 INNOVATIONS MAJEURES : 1° DÉMOCRATISATION AVANCÉE DE LA GOUVERNANCE, 2° INNOVATION SOCIALE AUTOUR D'UN MODÈLE DE COMPAGNONNAGE PERMETTANT LA MUTUALISATION DES OUTILS ET DES SAVOIRS, 3° RÉINVENTION D'UN MODÈLE DE PRODUCTION ÉCOLOGIQUEMENT INTENSIF, EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ORIENTÉ VERS LE CIRCUIT COURT.

Sur base d'une analyse économique, agronomique et pratique, nous nous proposons de montrer concrètement, chiffres à l'appui, comment nous pourrions révolutionner l'agriculture wallonne dans les prochaines années, avec à la clef une souveraineté et une sécurité alimentaire retrouvées, et des dizaines de milliers d'emplois recréés. La *Ceinture aliment-terre liégeoise* se conçoit comme un



Compagnons
de la
TERRE

.....
¹ *Ceinture aliment-terre liégeoise* – www.catl.be, partenaires porteurs de la coopérative : GREOA, GAL des Condruses, AGES, ADL de Comblain-au-Pont.

réseau de partenaires, de partenariats, une toile qui puise sa force dans le collectif, la mise en commun des énergies.

La *Ceinture aliment-terre liégeoise* (CATL) a des objectifs très ambitieux sur le long terme : fournir aux ménages liégeois 50% de leurs besoins alimentaires tout en créant 5000 emplois. Pour les atteindre, la CATL procède par recherche-action, par l'expérimentation de modèles alternatifs sur le terrain. La construction de l'innovation sociale se développe ainsi chemin faisant, de façon organique, s'enrichissant, se remodelant et évoluant par essais-erreurs. Issu de cette démarche, les *Compagnons de la terre* est un projet qui vise à renforcer les petits producteurs émergents et augmenter leur nombre. Comment ? Par une organisation horizontale des producteurs, par la mutualisation des outils, des mains, des compétences et des savoirs. À la clef, il y a la réappropriation collective, par les citoyens, de la production qui les nourrit tous les jours, il y a le renforcement des liens entre eux et les agriculteurs de souche, ces liens qui tendaient jusqu'ici à se distendre.

Ces enjeux sont aujourd'hui considérés comme centraux par deux structures bien implantées dans leurs territoires respectifs, des structures dont l'un des principaux atouts est leurs réseaux au sein des mondes politique, académique, associatif, économique. Ces structures, le GREOA d'une part et *Barricade* d'autre part, témoignent d'un désir commun et ardent de reconstruire un lien fort et vivant ville-campagne.

La méthodologie de recherche-action utilisée ici est une analyse ascendante, un point de vue très concret et local, qui s'attache au comment avant d'être projetée à l'échelle de la Wallonie. Cette analyse part logiquement de ce que mangent les familles wallonnes et s'attache ensuite à la manière dont une agriculture « solaire », inclusive, agroécologique pourrait répondre à cette demande en n'oubliant pas de faire vivre économiquement le producteur. Au final, elle aboutit à des conclusions et perspectives très encourageantes qui sont traduites en volume économique, en emplois, en sécurité et en souveraineté alimentaire. Elle montre comment un vaste projet de redéploiement économique est possible sur cette base et s'adresse à tous ses contributeurs potentiels : citoyens, politiques, monde académique et associatif, entrepreneurs, agriculteurs de souche, producteurs émergents hors du cadre de l'agriculture familiale.

L'IMPASSE DE L'AGRICULTURE ACTUELLE

Selon le rapport sur l'évolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie², la taille moyenne de l'exploitation wallonne est de 51,1 hectares, pour

.....
 2 Rapport *Évolution de l'économie agricole et horticole 2012-2013*.

1,2 unité de main-d'œuvre effective³ correspondante. Pour comparaison, la main-d'œuvre par unité de surface agricole en Flandre est presque trois fois plus élevée, sur des exploitations plus de deux fois plus petites. La dimension moyenne économique de l'exploitation agricole wallonne est de l'ordre de 177 000 euros PBS⁴. Toujours selon le même rapport : « la main-d'œuvre agricole Belge, qui représente à peine 0,5 % de la main-d'œuvre agricole européenne produit 2 % de la valeur de la branche d'activité agricole de l'Union européenne. Ceci caractérise bien une agriculture (industrielle) intensive sur des sols aux qualités pédoclimatiques exceptionnelles ». Ces chiffres, à première vue valorisants pour l'agriculture wallonne, masquent toutefois une réalité alarmante :

Dégradation des zones productives

Depuis 1982, différents rapports qui retracent l'évolution de l'environnement wallon⁵ montrent la dégradation de la zone agricole la plus productive et les nombreuses externalités négatives du modèle agricole, industriel, qui y est pratiqué : érosion, diminution des taux d'humus, infiltration de nitrate, espèces invasives, chute de la biodiversité pour l'essentiel.

Un modèle de production dépendant, vulnérable et malmené

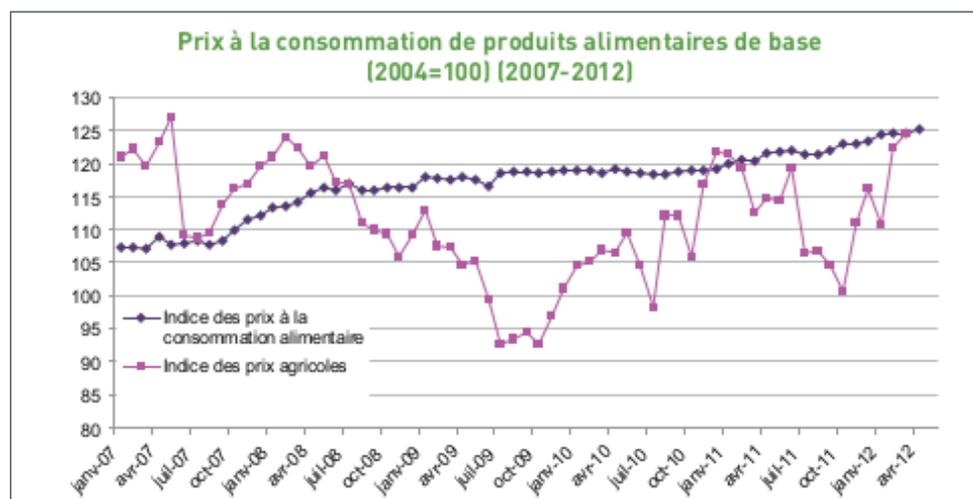
Par ailleurs, l'agriculture wallonne a subi plusieurs crises récemment, dont celle du lait qui a été la plus emblématique. Ces crises démontrent la grande vulnérabilité du modèle agricole wallon principalement orienté vers la production primaire, et fortement dépendant des importations. En effet, l'agriculture wallonne écoule des productions qui capitalisent environ 10 % de la valeur obtenue auprès de consommateurs finaux distants. Ainsi, en Belgique, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (située essentiellement en Flandre) exportent douze fois plus que la part de l'agriculture dans le PIB⁶. Ce ratio témoigne de l'écart entre les prix des produits finis commercialisés et celui des matières premières agricoles.

L'essentiel de la valeur (ce qui pèse dans le chiffre d'affaire de l'agriculture wallonne) est issu des productions animales, sachant qu'environ deux tiers des agriculteurs wallons pratiquent l'élevage. Or si la Belgique ne comptait que sur ses herbages pour nourrir ses troupeaux, plus de la moitié de ceux-ci disparaîtraient. En Wallonie, la proportion des charges opérationnelles consacrée à l'achat d'aliments complémentaires se chiffre à 51 % en production de

.....

- 3 Équivalent temps plein par ferme.
- 4 Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide. Ils sont exprimés en euros. Il s'agit d'une valeur théorique construite sur base d'une méthodologie européenne standardisée.
- 5 etat.environnement.wallonie.be
- 6 Chiffres-clefs de l'agriculture 2012, SPF Économie.

viande bovine et 63 % en production laitière⁷. Les éleveurs wallons peuvent rapidement se retrouver pris en tenaille entre un prix des protéines végétales qui flambe (suite par exemple aux effets du changement climatique et de la spéculation) et les prix des productions animales qui n'augmentent pas depuis 10 ans, qui même diminuent périodiquement suite à l'ouverture des marchés et aux stratégies d'intégration de l'agrobusiness. En outre, la place occupée par l'alimentation dans la consommation totale des ménages se réduit depuis très longtemps déjà; ces trente dernières années, elle a reculé d'environ un quart, passant de 22 % à 16 %. Mais tous les produits n'ont pas baissé dans une même mesure: la part du pain, de la viande fraîche et de la charcuterie a régressé de près de moitié, tandis qu'une autre catégorie gagnait en importance: les plats préparés.



SOURCE : Chiffres clefs de l'agriculture 2012, SPF Économie.

Continuons notre voyage de l'autre côté du miroir. Si on inclut la main-d'œuvre de l'agriculteur valorisée au tarif d'un ouvrier agricole, les charges moyennes de l'agriculture wallonne s'élèvent à 3 373 euros/hectare⁸. Or les produits d'exploitation, primes incluses, s'élèvent à seulement 2 889 euros/hectare. Autrement dit, les agriculteurs ont les charges, les soucis et les horaires des patrons de PME, mais s'ils se payaient au tarif d'un ouvrier agricole, les fermes feraient faillites. Dans les faits, les agriculteurs ne peuvent donc même pas se payer à ce tarif, pour se payer (mal) ils disposent de seulement 17 % des produits de leur exploitation, soit, à peu de chose près, les primes PAC (qui représentent 18 % des produits d'exploitation). Sans les primes, ils ne gagneraient donc strictement rien. Concrètement, au-delà de la valeur théorique du PBS (177 000 eu-

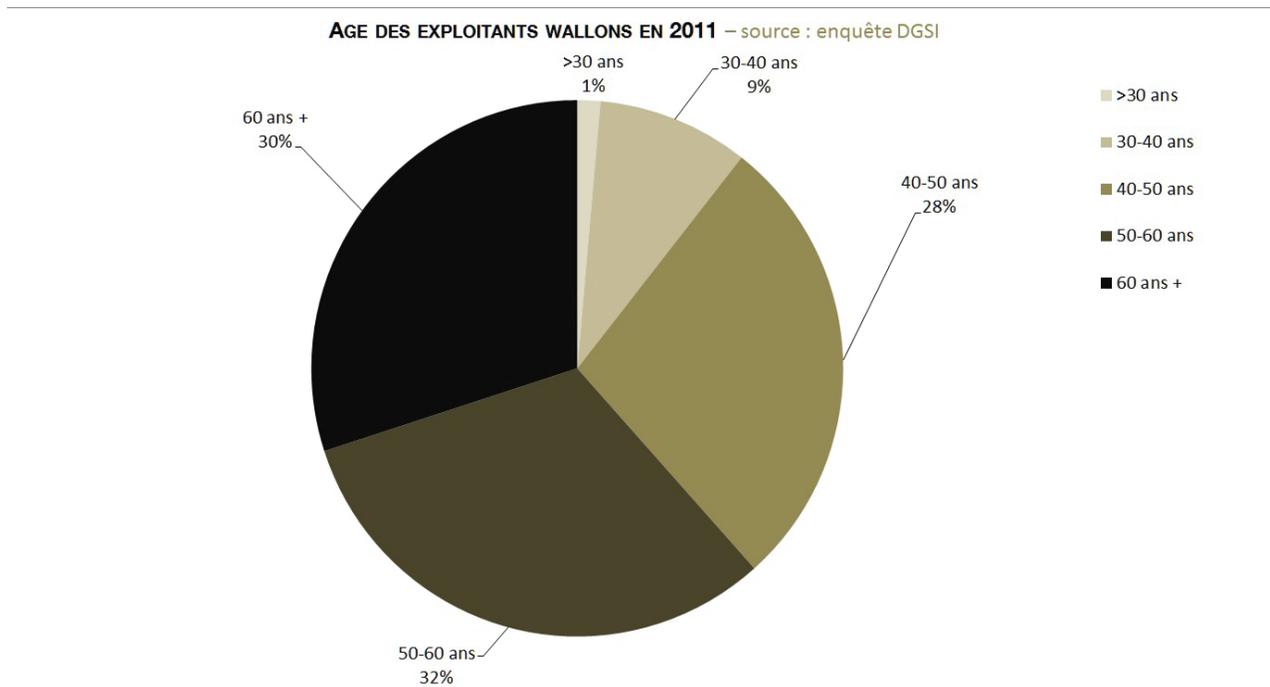
7 Performances et rentabilité en agriculture wallonne (année 2008 à 2011), J-M Bouquiaux, J-M. Marsin et R. Daniel, Direction de l'Analyse Économique Agricole, M-H Buron, Centre d'Économie Rurale de Marloie, 2013, 56 pp.

8 Rapport Évolution de l'économie agricole et horticole 2012-2013, Ministère.

ros) tel que définit plus haut, le chiffre d'affaire réel, hors prime, d'une ferme wallonne moyenne de 51,1 ha s'élève à 121 000 €.

Un effondrement humain

Enfin, humainement, l'agriculture wallonne est au bord de l'effondrement. Depuis plusieurs décennies les statistiques agricoles font état de la diminution constante du nombre d'exploitations, de l'absence de successeurs chez les trois quarts des exploitants actuels, ainsi que de l'âge avancé de ces derniers.



Preventagri, devenu aujourd'hui *AgriCall* a vu le jour en 2001. Conçue dans un premier temps comme une cellule d'accueil psychologique pour faire face stress professionnel et post-traumatique lié aux abattages consécutifs aux crises alimentaires, ils ont par la suite découvert une problématique beaucoup plus vaste. Leurs recherches ont démontré que 29 % des agriculteurs souffraient d'épuisement psychologique (*burn out*) ! Vu l'afflux des appels de détresse, le service a été maintenu jusqu'à ce jour.

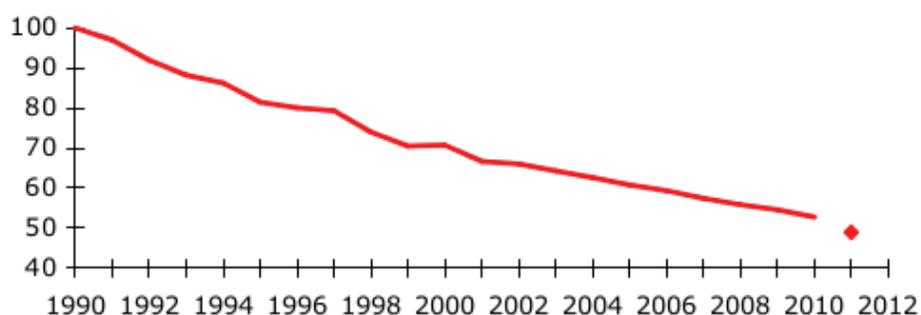
Pour se maintenir dans cette situation difficile, outre leur rémunération, les agriculteurs disposent d'une autre variable d'ajustement : leur patrimoine. Ils possèdent notamment 30 % des terres cultivées. Derrière la façade de l'agriculture familiale traditionnelle, des drames humains se jouent, des terres changent de main sans faire de bruit. Nombreux sont les agriculteurs qui vivent chichement et travaillent durement « sans rien gagner » afin de simplement conserver leur patrimoine. D'autres n'y arrivent plus et acceptent de vendre leurs terres par petits bouts contre la garantie d'en rester les exploitants encore un temps. Ceux qui les rachètent sont souvent leurs collègues les plus productivistes. Ces derniers sont largement favorisés par le système des aides agricoles

européennes⁹. Chaque année, ils peuvent toucher chacun plusieurs centaines de milliers d'euros d'aides, des capitaux qui leur permettent de spéculer sur la terre au point de créer une bulle sur le point de se rompre.

Un constat de longue date et toujours d'une actualité brûlante

Ces situations ne sont pas nouvelles, En 2004, Thierry Laureys nous avertissait dans son livre – *Changer le modèle Agricole en Wallonie*¹⁰ : « si rien n'est fait, 9000 agriculteurs auront disparu dans 10 ans », les statistiques agricoles montrent qu'ils ont à présent disparu. En 1990, la Wallonie comptait 46 305 emplois agricoles, 20 ans plus tard, ils sont 47,5 % de moins, soit une diminution de 3,2 % par an.

Nombre de personnes occupées dans le secteur agricole (1990 à 2011)
(1990 = 100)



DGSIE, recensements et enquêtes agricoles

En 2014, Pablo Servigne, dans son livre *Nourrir l'Europe en temps de crise – vers des systèmes alimentaires résilients*¹¹, arrive aux mêmes constats pour l'agriculture européenne. Selon lui les systèmes alimentaires de demain devront être résilients, c'est-à-dire diversifiés, locaux, modulaires et décentralisés, cycliques, basés sur les collectivités, et transparents. Et surtout l'agriculture devra, en plus de produire beaucoup, avoir pour mission de régénérer les écosystèmes et la biodiversité. En réalité, même imperceptible par la majorité de la population, ce changement est déjà en marche sur le terrain...

9 Au départ, les aides PAC étaient liées à la production, elles allaient donc préférentiellement au plus productivistes, ensuite elles ont été découplées de cette production mais toujours payées sur une base historique. L'agriculteur qui percevait beaucoup d'aides à la production avant, a perçu par la suite le même montant mais sans devoir produire un quota déterminé pour autant.

10 Thierry LAUREYS, *Changer le modèle agricole en Wallonie*, 2004.

11 Pablo SERVIGNE, *Nourrir l'Europe en temps de crise*, Nature & Progrès, 2014.

ÉCLOSION DES ALTERNATIVES : PERSPECTIVES DE MARCHÉ ET REGARDS PORTÉS PAR DES ACTEURS DE TERRAIN

De plus en plus d'acteurs « hors cadre familial agricole » se mobilisent dès à présent pour l'invention d'une autre agriculture. Cette agriculture se veut vivrière, écologique, plus productive par unité de surface, intensive en main-d'œuvre, et praticable sur de petites surfaces. Nous verrons qu'elle peut également s'avérer très complémentaire et partiellement se porter au secours de sa grande sœur, l'agriculture traditionnelle, malmenée par des marchés financiarisés qui se nourrissent littéralement sur le compte de nos fermiers.

En Europe, de nombreuses initiatives innovantes et porteuses d'avenir émergent depuis plusieurs années pour répondre d'avantage aux besoins des communautés locales. Citons comme exemples : la *Ferme biologique du Bec Hellouin* en Normandie¹² qui cultive sur une petite surface de manière intensive selon les principes de la permaculture, les *potagers-toits*¹³ à Bruxelles qui valorisent des espaces inutilisés en les exploitant pour la culture intensive de légumes biologiques, ou encore le *Concept Orchard*¹⁴ dans le Kent qui obtient des rendements plus élevés de pommes qu'en agriculture biologique conventionnelle avec moins d'intrants rares comme l'eau, les combustibles fossiles et les terres fertiles.

Ces propositions, celles d'une agriculture citoyenne, écologiquement inventive, orientée vers le consommateur, s'inscrivent dans des tendances de marché très favorables qui président à l'émergence du circuit court depuis plus d'une décennie. Selon les données (2012) du SPF Économie, la consommation moyenne de denrées alimentaires représente un budget de 2 181 euros/habitant/an. Notre analyse par poste montre que 19 % de ce budget concerne des denrées qui ne sont ni productibles chez nous ni substituables aisément. Selon Yves Noirfalisse - président de l'ALPSIA, en Wallonie 82 % de l'alimentation est importée. Ces chiffres donnent un marché alimentaire global de 7,5 milliards d'euro par an en Wallonie dont 63 % (82% - 19%), soit 4,7 milliards d'euros, représente la part potentiellement à prendre sur les importations. Autrement dit, si nous produisions nous-mêmes ce que pour l'instant nous achetons chèrement à nos voisins, nous pourrions générer plus de 46 600 emplois temps plein en considérant le ratio emplois / chiffre d'affaire de l'agriculture wallonne (1,2 emploi / ferme de 51,3 hectare dont le chiffre d'affaire hors prime s'élève à 121 000 d'euros par an). Si, pour les pessimistes, seule une part de ce gâteau est raisonnablement à envisager, pour les optimistes au contraire, rien n'empêchera

12 www.fermedubec.com

13 potage-toit.blogspot.be

14 www.orchardworld.co.uk/concept/



la Wallonie d'aller plus loin et de devenir à l'instar de ses voisins, exportateur net de produits alimentaires.

Voilà au moins une quinzaine d'année que le marché wallon est demandeur de productions locales de qualité. Un indicateur de cette tendance est la croissance constante de l'agriculture bio, les chiffres de *bioforum*¹⁵ montrent ainsi que depuis 2000, le nombre d'exploitations bio en Wallonie a plus que doublé et les surfaces cultivées ont été multipliées par trois. Globalement la consommation de produits bio augmente d'environ 15 % par an. Le bio n'est toutefois à prendre que comme un indicateur du développement d'un plus large secteur comprenant les produits locaux etc., il témoigne surtout de « l'envie » du circuit court.

De fait, depuis 15 ans, de nombreuses initiatives commerciales visent à surfer sur cette lame de fond et à proposer ces produits (bio, locaux, ...) aux consommateurs via des circuits relativement courts. Outre la création de nombreuses initiatives telles que *Coprosain*, *Agricovert*, *Topino*, *Paniers Malins*, *Les Grosses Légumes*, *Point Ferme*, *la Coopérative Ardente*, etc., cette tendance s'est récemment concrétisée par la charte *Produits locaux près de chez vous* qui vise à promouvoir ces produits en grande surface. En somme, tout le monde « sent le business », et les initiatives de commercialisation ne manquent pas. Dans ce secteur, les fruits et légumes constituent des produits phares. En effet, 62 % du chiffre d'affaire du bio est réalisé par les produits végétaux, en 2011, 60 % des consommateurs bios ont achetés des légumes et 40 % des fruits bio. Or, la grande majorité, voire la totalité des paniers de légumes bio ou locaux disponibles sur le marché wallon contiennent une part importante de légumes achetés chez des grossistes.

Aux dires de Marc Vanbergen – service agricole de la province de Liège –, on peinait toujours en 2013 à fournir des légumes locaux aux grandes surfaces alors que le problème est nettement moindre pour les autres catégories de productions locales. Selon Alain Delvigne – *Centre interprofessionnel maraîcher* –, cette situation s'explique par un nombre très réduit de maraîchers diversifiés en Wallonie (environ 160).

Selon l'analyse des dépenses des ménages que nous avons réalisée, chaque wallon consomme 220 kg/an de fruits et légumes. La part importée potentiellement substituable par la production locale à développer représente environ 139 kg de fruits & légumes par wallon et par an, soit au total 485 000 tonnes/an pour le territoire. A raison de 30 tonnes/an produite par 1 emploi temps plein sur 2 hectares (chiffres moyens en production maraîchère diversifiée et mécanisée), ce potentiel représente donc 16 000 emplois. On ne peut que s'étonner de l'incroyable fossé entre les 160 activités effectives et les 16 000 emplois à créer potentiellement ! Pourtant les acteurs de l'agriculture biologique et de la formation aux métiers verts constatent un regain croissant

.....
15 http://www.bioforumwal.be/pdf/37-Le_bio_en_chiffres_2012_PDF.pdf.

d'intérêt pour un retour à la terre. Alors que la main-d'œuvre fait cruellement défaut à l'agriculture traditionnelle, les acteurs de la petite agriculture alternative sont unanimes : ils croulent sous les demandes de stages. Pour *Ecotopia* à Tilff, pour les *Jardins du Sart* à Poulseur, pour la petite ferme bio de Bierleux Haut, la main-d'œuvre n'est pas un problème, le problème c'est d'arriver à la former et à l'encadrer. Mais cet intérêt se concrétise aussi par de grands projets portés par des réseaux de citoyens et la société civile, citons notamment la *Ceinture aliment-terre liégeoise* (www.catl.be) et les dynamiques similaires (*Le Début des haricots*, *Les Grosses Légumes*, *Jardhennuyer*,...) qui se montent autour de Bruxelles, en province de Luxembourg et dans le Hainaut. Il reste que cet élan de motivation pour le développement d'activités de productions aptes à satisfaire un marché très demandeur se heurte à la faible rentabilité de l'activité. Selon Rudolf Koechli de la ferme *Arc-en-ciel*, le revenu de ce travail lorsqu'il est non-mécanisé n'est que de 6 euros/hectare.

Il existe donc un grand vivier d'emplois en Wallonie dans la production alimentaire locale de qualité. Ce marché en pleine croissance génère une forte demande pressentie par de nombreux acteurs. Toutefois on peine à trouver des producteurs pour alimenter les circuits de commercialisation qui se multiplient. Pour être rentable ou au moins viable, la production demande un savoir-faire qui s'acquière difficilement. Et malgré cela, de nombreux petits producteurs se lancent. Mais comment faire alors pour permettre le développement de ces producteurs ? Comment éviter les faillites ? Comment augmenter le revenu par travailleur au point de rendre cette activité attractive et économiquement plus stable ? Un début de réponse se dessine actuellement au sein de la *Ceinture aliment-terre liégeoise* avec la création de la coopérative *Les Compagnons de la terre*.

LES COMPAGNONS DE LA TERRE : INVENTION D'UNE COOPÉRATIVE POUR UNE AGRICULTURE VIVRIÈRE DE BORD DE VILLE

En Ourthe-Vesdre-Amblève, est née une alternative à l'agriculture conventionnelle industrielle. Elle est portée par le GREOA (www.greoa.be) et implique conjointement plusieurs acteurs locaux dans le cadre de la *Ceinture aliment-terre liégeoise*. Le projet *Compagnons de la Terre* a pour premier objectif de lancer en province de Liège un producteur coopératif en agroécologie orienté vers le circuit court. Les premiers acteurs autour de la table, emmenés au départ par l'ADL de Comblain-au-pont, ont d'abord noué des relations avec plusieurs nouveaux propriétaires terriens et candidats producteurs indépendants. Ce travail a abouti en premier à un modèle social d'organisation des producteurs et à une réflexion poussée sur la gouvernance et les statuts d'une future coopérative¹⁶. Ensuite, porté par cette dynamique, le GREOA a obtenu plusieurs

16 Voir analyse barricade : « Comment inclure la démocratie dans les statuts d'une coopérative, ouverture de pistes par les Compagnons de la Terre. » À PARAÎTRE.



subventions de la Wallonie afin de mener une recherche-action. Dans ce cadre, les contacts ont été poursuivis avec plusieurs projets et producteurs : *Ferme du Halleux*, *Martinrives*, ECOTOPIA, *Les Champs D'Ialou* à Rahier, la petite ferme bio de Bierleu-Haut, *Les Jardins du Sart* à Poulseur. Ils aboutissent à des perspectives de développement de la production sur 90 hectares répartis sur six sites pour les trois prochaines années. Une activité « test » démarrera en 2014 sur plusieurs d'entre eux. Actuellement, le *Centre Ecotopia* à Tilff¹⁷ « pépinière d'idées » coopère avec le GREOA pour démarrer des parcelles maraîchères.

Le modèle proposé est aussi social, et se base sur l'idée du compagnonnage. Il sera développé sur plusieurs sites, dont ceux cités précédemment, et il vise à créer une organisation horizontale des producteurs. La coopérative ne sera pas un chapeau, fédérant par dessus les producteurs indépendants, elle sera un trait d'union, positionné à côté. La coopérative permettra de mutualiser les savoirs et les outils, elle proposera des conventions à des producteurs indépendants selon l'idée qu'ensemble on est moins vulnérables (plus résilients). Ces conventions établiront le ratio de ressources productives fournies par les partenaires (investissements, main-d'œuvre, intrants, terres, etc.) et le même ratio servira au partage de la production faite en commun. Un tel système de mutualisation fonctionne déjà dans le secteur de l'éolien citoyen. La coopérative collaborera avec les producteurs associés en vue de la commercialisation sur base d'un accord d'achat-vente à marge zéro. Chacun pourra ainsi bénéficier des canaux des autres sans frais. Faisant cela, la coopérative se positionne clairement comme producteur et pas comme intermédiaire de commercialisation. De fait, le système de compagnonnage s'inscrit dans un cercle vertueux développant l'expertise de production. En s'associant avec plusieurs producteurs sur plusieurs sites, la coopérative décroisonnera, capitalisera et diffusera rapidement les savoirs. Une fois lancé, nul doute que le modèle de production s'améliorera en continu sur base des expériences pratiques menées avec cette multitude de producteurs et de sites. Mais comme souvent, le plus dur est de démarrer. Afin d'établir un premier modèle de production, une collaboration entre le GREOA et la *Boutique de Sciences* de l'UCL a abouti aujourd'hui à des résultats chiffrés sur une base théorique rigoureuse.

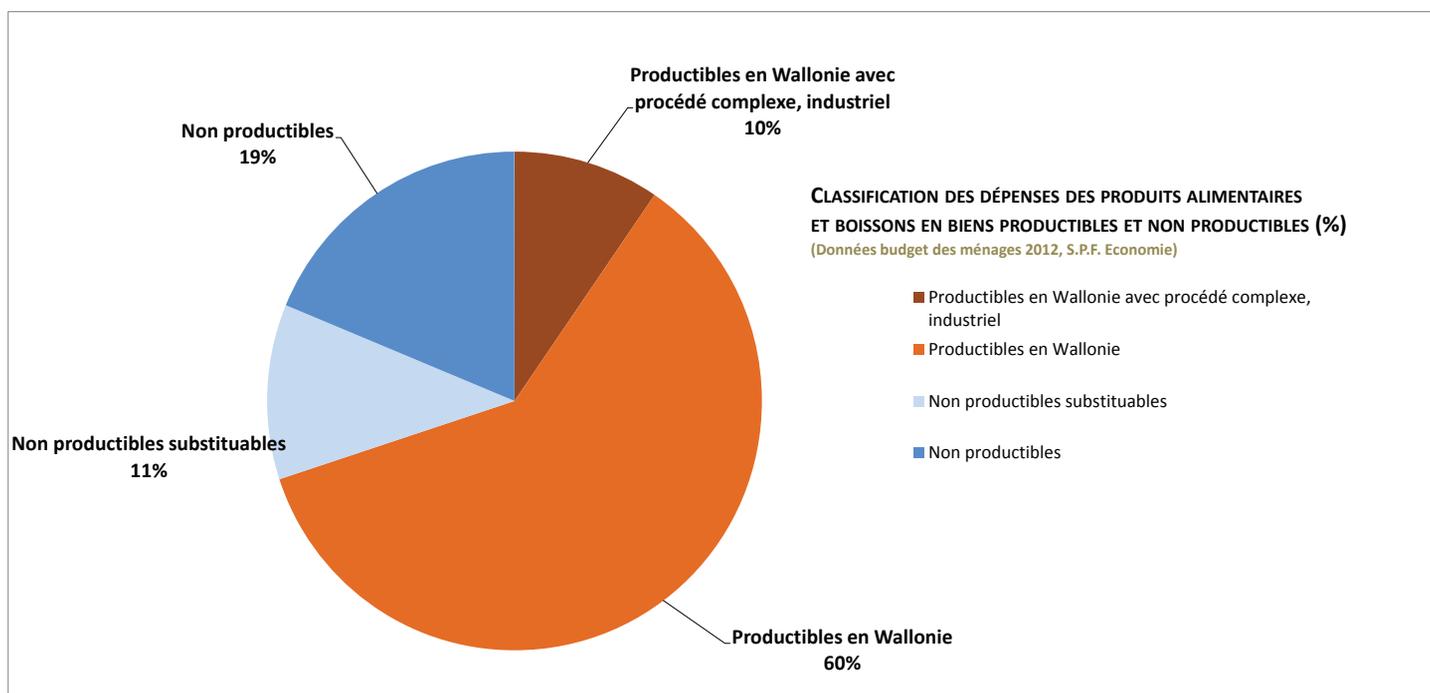
.....

17 <http://www.ecotopiatilff.be/topic1/index.html>

PREMIÈRE AVANCÉE DANS LA RECHERCHE-ACTION : DESSEIN D'UNE FERME AGROÉCOLOGIQUE

Le modèle de production à créer tentera de répondre à la question suivante : « Comment est-il possible de produire sur une petite surface, en intégrant les principes de l'agroécologie tout en assurant une viabilité économique et une qualité de vie au producteur ? ».

Il faut d'abord que le producteur puisse vivre de son métier. Comme on l'a vu, ce point est loin d'être acquis et en conséquence, nous nous devons d'aborder la question du modèle de production sous un angle économique. Cette approche s'inscrit principalement dans le contexte du circuit court. Le circuit court, par une stratégie de réappropriation des marges, accroît la liberté du producteur, ce qui est indispensable pour permettre la proposition d'un modèle alimentaire alternatif. La question devient donc : « comment nourrir le plus complètement possible les gens en faisant vivre le producteur ? » Afin de répondre à cette question, nous avons d'abord analysé la consommation des ménages wallons et nous nous sommes référés arbitrairement à une unité classique chez les petits producteurs en circuit court : la consommation de 50 familles.

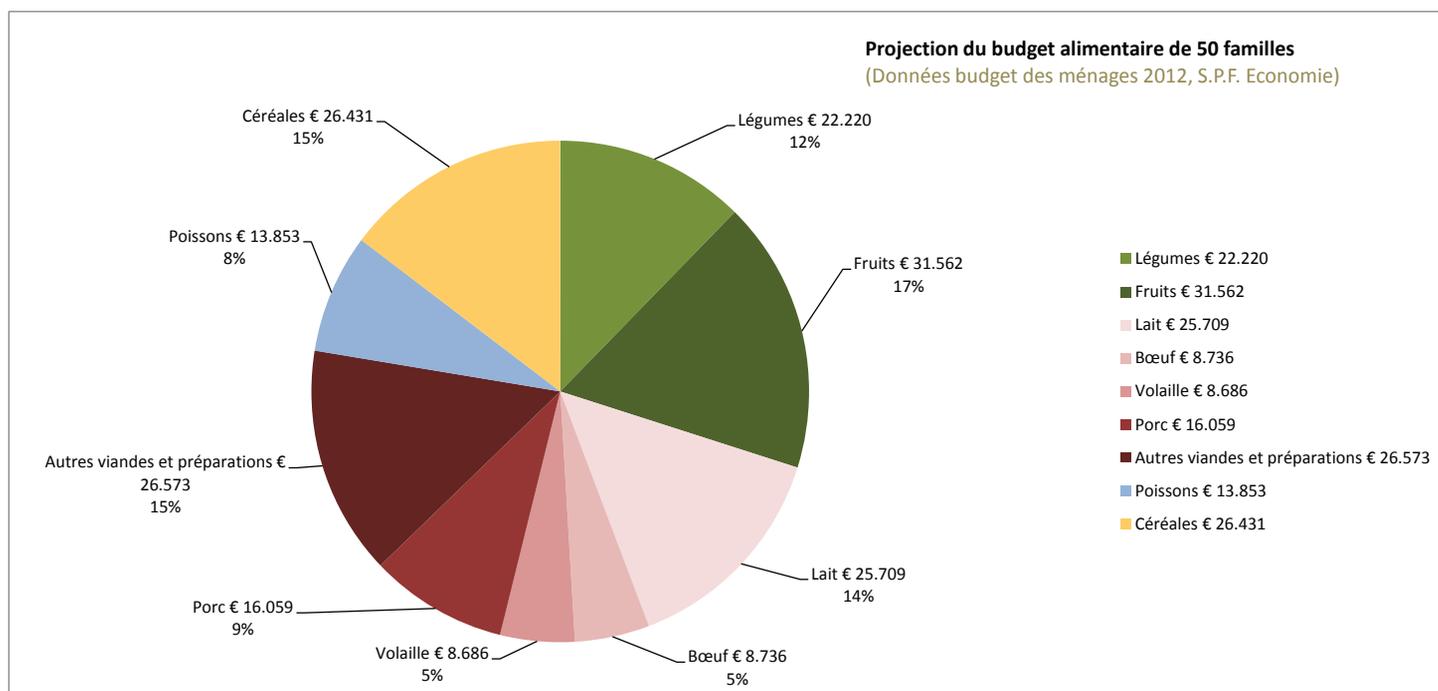


Les dépenses en produits alimentaires et boissons s'élèvent en Wallonie à 2 181 d'euros par habitant. Tout n'est évidemment pas productible en Wallonie (fruits exotiques par exemple) et certaines productions sont trop complexes ou trop industrielles pour être intégrées à notre modèle décentralisé (pâtisseries, croquettes, huiles et graisses, etc.) mais une partie des produits non productibles peut toutefois être remplacée par d'autres, produits localement. Au total,

le marché potentiel réel s'élève à 71,7% du budget alimentaire des ménages, soit à 1 563 d'euros par habitant par an.

L'analyse de notre marché de 50 ménages donne un chiffre d'affaire total potentiel productible (ou substituable) de 179 829 d'euros par an, qui se répartissent comme suit :

- 53 782 euros de chiffre d'affaire des fruits et légumes ;
- 85 764 euros de chiffre d'affaire lié à l'élevage ;
- 26 431 euros de chiffre d'affaire issu des cultures extensives.



Si la question de la vente des produits est primordiale, elle n'est pas suffisante pour faire le succès du modèle. En effet, la question de l'accès à la terre est devenue incontournable. Les nouveaux producteurs orientés vers le circuit court rencontrés en Ourthe-Vesdre-Amblève dans le cadre de cette étude, disposent d'un accès à la terre très limité. L'exploitation type est constituée d'un site de quelques hectares pouvant comprendre de l'élevage ou des surfaces non productives, dont une surface d'un hectare maximum est cultivée en maraîchage de façon intensive par un producteur. En conséquence, nous avons établi un modèle autour d'une ferme type de 3 hectares dont 1 hectare maximum est cultivé intensivement en maraîchage agroécologique. Afin d'arbitrer l'occupation de cet espace limité, nous avons croisé deux approches complémentaires.

Dans la première approche nous avons établi les « *must* », c'est à dire les principaux produits totalisant ensemble 80% des dépenses des ménages, cette approche permet de valider ce qu'il est possible de vendre à notre marché. Il résulte de cette première approche que 16 productions récoltent 80% des

REVENUS DES PRODUCTIONS CA (EURO/M²)

Aubergine	92,00
Tomates	67,66
Champignons	59,88
Aubergine - Intermédiaire	55,20
Poivrons	44,26
Concombre	43,73
Tomates - Intermédiaire	40,68
Poivrons - Intermédiaire	26,47
Concombre - Intermédiaire	26,20
Fraises	17,57
Petits fruits rouges	11,31
Melons	11,00
Fraises - Intermédiaire	10,54
Betteraves	10,51
Pommes de table	10,30
Salades	10,15
Cerises	9,31
Courgette	8,93
Navet	8,48
Poires de table	8,21
Poireaux - Intermédiaire	7,98
Poireaux	7,97
Kiwis	7,92
Céleri	7,35
Betteraves - Intermédiaire	6,31
Topinambour	6,30
Echalottes	6,20
Potirons, potimarrons	6,16
Radis	6,09
Panais	6,00
Asperge	6,00
Pommes - Jus	5,77
chou rouge	5,73
Autres choux	5,70
Epinards	5,44

dépenses des ménages :

- les produits transformés à partir des grandes cultures céréalières (pain – bière) ;
- les viandes (porc – bœuf – volailles) ;
- les produits transformés à base de lait (fromage – yoghourt – lait écrémé – glace – beurre) et les œufs ;

Parmi les fruits & légumes, on trouve les jus de fruits, le vin, les pommes de terre, les tomates et les pommes, le tiercé de tête étant remporté par le porc, le pain & le fromage.

Dans une deuxième approche, nous avons classé les productions en fonction du revenu par surface occupée, cette approche permet de valider ce qui valorise au mieux notre surface de production limitée. Pour l'élevage nous avons considéré les surfaces nécessaires pour produire toute l'alimentation des animaux. Nous avons considéré des prix et rendements moyens selon plusieurs sources, sans prendre en compte de plus-value liée à une valorisation en bio. Par ailleurs, nous considérons la valorisation sur l'ensemble de la filière jusqu'au consommateur final, incluant éventuellement les transformations, nous évaluons par exemple le revenu du blé en fonction du chiffre d'affaire du pain et non en nous référant au prix du blé sur les marchés de gros.

La seconde approche aboutit à une vision presque diamétralement opposée de la première : les productions des grandes cultures et de l'élevage qui tiennent le haut du classement dans la première approche, sont les moins rémunératrices par unité de surface. Globalement, le revenu par m² des productions maraîchères sous serre se compte en dizaines d'euros, celui des productions maraîchères et fruitières d'extérieur se compte en euros et celui des grandes cultures et de l'élevage se compte pour la plupart en centimes d'euros.

Afin de résoudre ce paradoxe, nous devons faire des choix, établir une stratégie permettant de fournir ce que notre marché demande tout en rentabilisant l'activité d'une micro-ferme de

Courgette - Intermédiaire	5,37
Navet - Intermédiaire	5,09
Choux de Bruxelles	5,07
Salsifis	4,98
Carottes	4,74
Oignons	4,57
Pomme de terre - nouvelle	4,39
Haricots	4,38
Chicons	4,09
Poire - Jus	4,08
Pomme de terre - transformation	3,64
chou fleur	3,47
Pomme de terre - conservation	3,17
Artichaut	2,68
brocoli	2,65
Prunes	2,46
Mais	2,35
Pois	2,26
Lait - Glace	3,48
Raisins	2,59
Raisins - vin	2,68
Lait - Yahourt	2,52
Blé tendre - Pain	2,33
Volaille	0,96
Lait - Lait écrémé	0,82
Porc	0,72
Œufs	0,63
Lait - Fromage	0,57
Blé tendre - Farine	0,50
Lait - Beurre	0,47
Lait	0,44
Orge	0,34
Lait - Crèmes	0,32
Bovin	0,18

3 hectares. Afin d'atteindre cet objectif, nous miserons sur les complémentarités et collaboreront avec d'autres acteurs : les circuits de distribution et l'agriculture traditionnelle. Concrètement, nous doublerons les quantités par rapport aux capacités d'achat de nos 50 ménages pour les productions les plus rémunératrices / m² (cultures sous serre). Le surplus sera revendu à un intermédiaire (circuit de distribution) en lui concédant une marge. D'autre part, nous achèterons à des agriculteurs traditionnels de proximité une partie de l'alimentation des animaux à produire (volaille & porc) et nous leur achèterons également du lait à transformer. Notons par exemple pour le lait que la part de la transformation est de 60 à 70 % sur le prix final du produit.

Ces stratégies présentent deux avantages essentiels :

1. Lier fortement le modèle de production au tissu socio-économique local, permet d'accroître la résilience du modèle de production. Le modèle de production renforcera à la fois l'agriculture traditionnelle locale de grande culture – élevage, et les circuits locaux de distribution ;
2. D'un point de vue agro-écologique, les effluents des animaux sur site participeront à la fertilisation des cultures. Nous verrons dans quelle mesure cet apport permettra d'équilibrer le bilan de fertilité en compensant les exportations d'éléments nutritifs par les productions commercialisées. Il serait particulièrement élégant d'arriver à équilibrer le bilan. Au lieu de devoir acheter des fertilisants, on achètera des aliments valorisés par un petit élevage dont les sous-produits permettront de fertiliser le site. Il vaut mieux acheter du blé, produire des poulets et produire des légumes avec les fientes de poulets plutôt que de devoir acheter de la fiente.

Tenant compte des paramètres économiques, cherchant à satisfaire au mieux les besoins de nos 50 familles, nous avons progressivement intégré des principes d'agroécologie. À ce stade, le schéma est nécessairement simplifié et nous nous sommes intéressés aux principales productions valorisables. Ceci n'exclut nullement la complexification ulté-

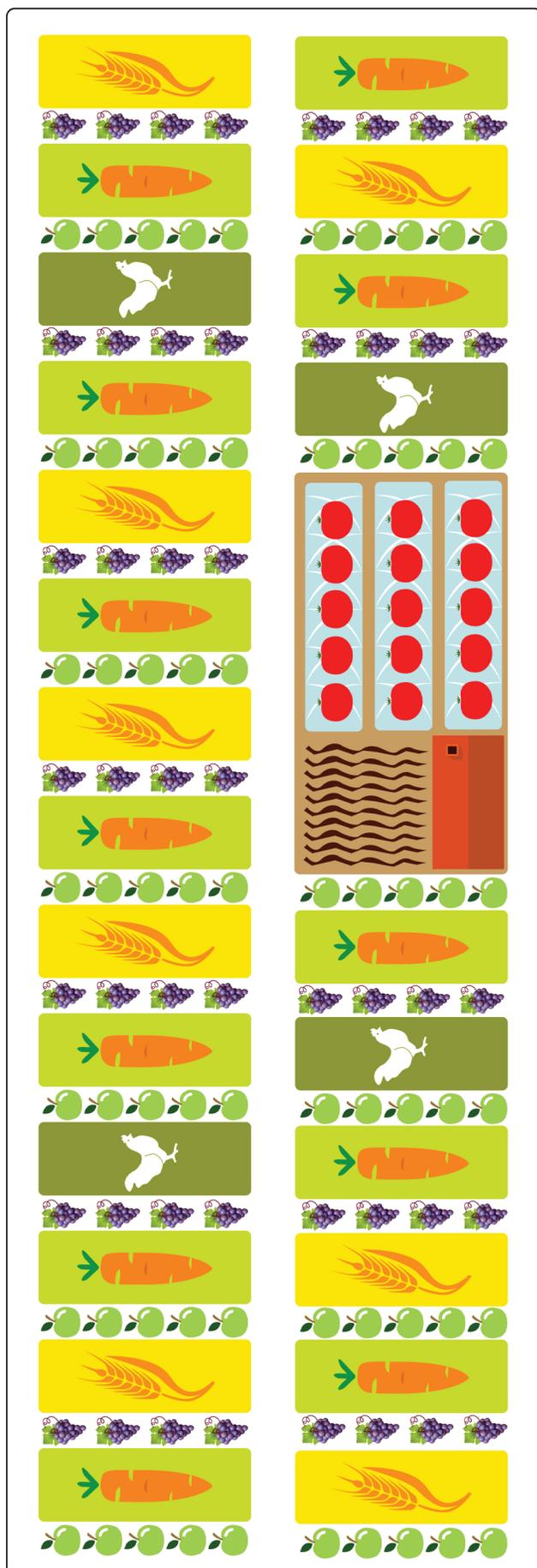
rieure de l'agro-écosystème : aquaponie, apiculture, intégration d'organismes utiles...

Outre l'intégration d'un petit élevage porc – volaille, nous avons également intégré en rotation une culture céréalière un an sur trois dans le système maraîcher. Par ailleurs, nous avons décidé de produire l'essentiel des fruits en agroforesterie. D'un point de vue agronomique, la céréale permet un vide sanitaire et présente différents avantages en terme de gestion agronomique des parcelles (désherbage, épandage, engrais vert). L'agroforesterie permet quant à elle de produire globalement plus sur la même parcelle, de constituer des zones refuges pour les organismes utiles, de créer des micro-climats favorables, de capter et stocker les éléments fertilisants excédentaires, de maintenir des taux élevés de matières organiques et d'organismes vivants dans le sol en stockant du CO₂, de protéger efficacement le sol contre l'érosion. Les systèmes agroforestiers envisagés permettront la mécanisation, ils seront constitués d'une part d'alignements d'arbres fruitiers (alternant un haute-tige pour 2 basses-tiges) et d'autre part de haies constituées de 4 rangs de vignes entre 2 alignements d'arbres fruitiers. Les fruitiers basses-tiges produisent plus rapidement ; les hautes-tiges produisent de plus en plus jusqu'à dépasser nettement les basses tiges (production par arbre).

En alternant on cherche à pouvoir produire rapidement tout en remplaçant progressivement les basses-tiges par des hautes-tiges plus productifs à terme et encombrant moins les parcelles au niveau du sol. Le *design* prévoit des espaces polyvalents et standardisés afin de permettre une gestion aisée : rotation, calculs, matériel.

Les alignements haute-tige/basse-tige sont espacés de 32 mètres, 4 rangs de vignes sont intégrés à distance égale entre deux haies d'arbres fruitiers. Cette configuration permet d'avoir 24 espaces standardisés de culture de 600 m² [50 m de long X 12 m de large]. La rotation inclut ces 24 parcelles comme suit :

- 4 espaces sont occupés par des prairies temporaires de deux ans pour les animaux ;
- 8 espaces sont occupés par une céréale ;
- 12 espaces sont occupés par le maraîchage ;
- Un espace supplémentaire équivalent à 4 parcelles est réservé par les éléments fixes qui ne peuvent être inclus dans la rotation : bâtiments, serres, cultures permanentes telles que petits fruits, asperges, kiwis. *Voir plan page suivante.*



Cultures fixes

Serres

Bâtiment

Pré

Arbres fruitiers

Vignes

Légumes

Blé

Ces contours généraux du modèle de production ont été établis par un raisonnement en boucle qui tient compte de la consommation des ménages, de la productivité par unité de surface, de l'équilibre en éléments fertilisants, des paramètres agronomiques. Afin de projeter ce résultat dans le temps, nous avons tenu compte de deux variations : D'une part, certaines cultures ou activités ne pourront pas produire dès la première année, la production des arbres notamment augmentera progressivement. D'autre part, au départ nous avons estimé que les parcelles maraîchères ne produisent qu'une culture par an, ce qui est pessimiste. Afin d'évaluer les améliorations probables liées à l'intensification du système maraîcher, nous avons pris la *Ferme du Bec Hellouin* pour référence. La *Ferme du Bec Hellouin* en Normandie est un exemple de modèle d'agriculture sur petite surface avec des rendements élevés (2, 3 ou 4 légumes cultivés côte-à-côte) et une densité importante d'emplois à l'hectare. Après 10 ans d'essais-erreurs, le modèle est au point. Un travailleur est capable de générer un revenu de 39 000 euros/1 000 m². Dans la serre, ils génèrent 100 euros/m² sur 8 rotations par an. Cette expérience est bien documentée et suivie rigoureusement par l'INRA¹⁸. En extrapolant leurs chiffres de production en kg/m², nous en avons déduit un ratio d'intensification réaliste, après 10 ans, sur les cultures maraîchères. Les systèmes de culture mis en place au *Bec Hellouin* permettent de tripler la production en kg/m². Ils se fondent essentiellement sur de très grandes densités de semis et une occupation presque continue de l'espace de culture.

18 http://www.fermedubec.com/ecocentre/ETUDE%20INRA%20MARAI-CHAGE_100413.pdf

ACTIVITÉS	ESPACES DE PRODUCTION	QUANTITÉ TYPE	REVENU INITIAL TYPE	CA ANNÉE 1	CA ANNÉE 3	CA ANNÉE 5	CA ANNÉE 10
LÉGUMES ET PETITS FRUITS	Maraîchage sous-abris	1 000 m ²	18,8 €/m ²	8 799 €	8 799 €	14 204 €	27 717 €
	Maraîchage extérieur	7 200 m ²	4,29 €/m ²	18 615 €	18 992 €	30 657 €	59 824 €
	Petits fruits rouges, kiwis,...	1 200 m ²	3,7 €/m ²	0 €	8 594 €	8 594 €	8 594 €
ARBORI-CULTURE FRUITIÈRE	Vignes - Agroforesterie	740 m linéaire X 4 rangs de vignes (2 960 pieds en tout)	17,5 €/mètre linéaire	0 €	12 273 €	12 273 €	12 273 €
	HT/BT - Agroforesterie	312 arbres répartis sur 500 m linéaire	17 €/mètre linéaire	0 €	3 242 €	6 484 €	9 118 €
GRANDE CULTURE	Céréales transformées en pain	4 800 m ²	2,2 €/m ²	10 553 €	10 553 €	10 553 €	10 553 €
ÉLEVAGE	Porc	1 couple de porc (2,4 portées / an = 29 porcs vendus)	6 384 €/cycle	15 513 €	15 513 €	15 513 €	15 513 €
	Poules pondeuses	34 poules		1 972 €	1 972 €	1 972 €	1 972 €
	Poulets	252 poules / cycle (4 cycles / an)	2 913 €/cycle	11 650 €	11 650 €	11 650 €	11 650 €
TRANSFORMATION	Transformation de lait (fromages, yogourt, glaces, crème, beurre)	achat de 17 360 litres de lait / an	1,15 €/litre	0 €	22 674 €	22 674 €	22 674 €
ESPACES NON-PRODUCTIFS	Chemins, bâtiments	6 000 m ²					
TOTAL				67 102 €	114 262 €	134 574 €	179 888 €

Au final le modèle affiche une belle progression du chiffre d'affaire qui montre que cette micro-ferme de 3 hectares peut dépasser le chiffre d'affaire d'une ferme traditionnelle moyenne de 51 hectares. Afin de donner une idée détaillée de la diversité des productions, nous avons pris l'ANNÉE 5 comme référence : *voir page suivante.*

Ce modèle orienté vers les besoins des consommateurs locaux mise résolument sur la diversité des productions. Cette diversité est à la fois une difficulté technique et un atout permettant de boucler des cycles et de bénéficier de complémentarités. Afin d'évaluer sa durabilité, nous avons mesuré son degré d'autonomie. Selon nos estimations, en valorisant le petit lait, les herbes pâturées et des chemins, les déchets végétaux, le son de blé, le modèle présenté pourrait permettre l'autonomie alimentaire des animaux sur la ferme à 49% en protéines digérables, 43% en matière grasse et 36% en énergie. Le complément sera fourni par l'achat à l'agriculture locale d'environ 10 tonnes / an d'aliments sous forme de cultures de base (par exemple 4 tonnes de froment, 5 tonnes de maïs, 1,5 tonnes de tourteau de colza). Cela coûterait annuellement environ 3400 euros par micro-ferme. Cela demande 2 hectares d'une ferme traditionnelle / micro-ferme pour produire ces aliments. Nous avons ensuite réalisé un bilan complet des éléments fertilisants qui entrent et sortent de la ferme. Les entrées comprennent les achats de lait et d'aliments pour animaux, les apports atmosphériques, la fixation d'azote par les légumineuses. Les sorties comprennent les éléments nutritifs contenus dans les productions commercialisées et les pertes liées à l'élevage. Ce bilan montre que nous disposons de plus d'éléments fertili-

sants que nécessaire. Globalement, le système agro-forestier permettra de stocker cet excédent dans la matière organique du sol et la biomasse végétale des arbres.

Bilan global des principaux éléments fertilisants sur la ferme

	ANNÉE 1	ANNÉE 3	ANNÉE 5	ANNÉE 10
BILAN N (KG N/HA)	+ 57	+ 58	+ 46	+ 21
BILAN P (KG P/HA)	+ 48	+ 50	+ 48	+ 44
BILAN K (KG K/HA)	+ 66	+ 71	+ 58	+ 29

De nombreuses études¹⁹ montrent que des systèmes agro-forestiers comparables sont capables de stocker largement plus de 5 tonnes de CO₂ / hectare / an en conditions tempérées. Ces systèmes sont aussi capables de stocker tout l'azote excédentaire et les autres éléments nutritifs dans l'ordre de grandeur de cette simulation. Le modèle de production aboutit donc à une aggradation de l'agro-écosystème : forte augmentation de la biodiversité, augmentation de la matière organique et de la vie du sol, accroissement de sa fertilité, développement des services éco-systémiques tel que captation de CO₂, épuration de l'eau, zone refuge pour la faune, ... Au final, les productions obtenues après 10 ans et les multiples ajustements que nous avons réalisés permettent de fournir des produits alimentaires qui représentent 46% du budget des ménages et d'alimenter dans cette proportion, 106 familles wallonnes. En valeur nutritive (kcal), la production de la ferme satisfait totalement les besoins alimentaires de 67 adultes. Mais le principal point fort de cette ferme est surtout la capacité à produire une très grande variété d'aliments : légumes diversifiés, fruits, pain, produits transformés du lait, porc et volaille, au total entre 50 et 100 aliments différents sortiront de la ferme.

PERSPECTIVES

Notre modèle montre qu'une micro-ferme de 3 hectares peut satisfaire une part non-négligeable des besoins alimentaires de la population tout en générant un chiffre d'affaire confortable. Cette agriculture de proximité, autrement appelée micro-agriculture hyper intensive, est susceptible de jouer un rôle majeur dans le développement de la souveraineté alimentaire wallonne dans les prochaines années. L'analyse²⁰ de Pablo Servigne nous montre qu'il faut à présent examiner la problématique alimentaire en Europe également sous l'angle de la sécurité de nos approvisionnements. Notre modèle de micro-ferme est directement lié à l'agriculture conventionnelle de grandes cultures – élevage, dont elle transforme le lait et les cultures. Sans engrais et produits phyto dérivés du pétrole

19 L'Agroforesterie, Outil de séquestration du carbone en agriculture, Hanon, X, Dupraz, C., Liagre, F., 2009, 18 pp.

20 *Op. Cit.*

et sans importations de protéines végétales américaines, dans quelle mesure ce duo pourrait-il satisfaire les besoins alimentaires de la population wallonne actuelle ? Quelles seraient les conséquences de cette orientation en terme d'emploi, de création et maintien d'activités agricoles, de revenu agricole ? Au total, afin de répondre aux besoins des Wallons dans les proportions décrites ci-dessus, il faudrait 14 600 fermes occupant 44 000 hectares, soit seulement 6 % des surfaces agricoles wallonnes. Selon notre estimation, ces fermes pourraient réaliser un chiffre d'affaire de 2,6 milliards d'euros/an et employer environ 44 000 travailleurs²¹. En outre, elles pourraient faire vivre de nombreuses fermes conventionnelles en achetant et valorisant leurs productions via les réseaux courts de distributions détenus par les micro-fermes.

Si on considérait que ces fermes conventionnelles évoluaient vers un modèle très extensif de type bio-herbager et que l'on prend en compte d'une part des fermes laitières et d'autre part des fermes d'engraissement de bovins pour la viande, les micro-fermes pourraient acheter ou valoriser toute la production de 3 650 fermes aux dimensions de la ferme moyenne wallonne. Ce qui représente 30 % des fermes restantes aujourd'hui. Ceci occuperait une surface de 186 150 hectares dont 85 % de prairies, soit 26 % de la surface agricole wallonne²². Ces fermes pourraient fonctionner sans achat d'engrais et en auto-suffisance concernant les aliments du bétail. La vente du lait des grandes cultures et la valorisation de la viande en colis permet de générer un chiffre d'affaire de 120 000 euros par ferme en stabilisant 4 378 emplois agricoles.

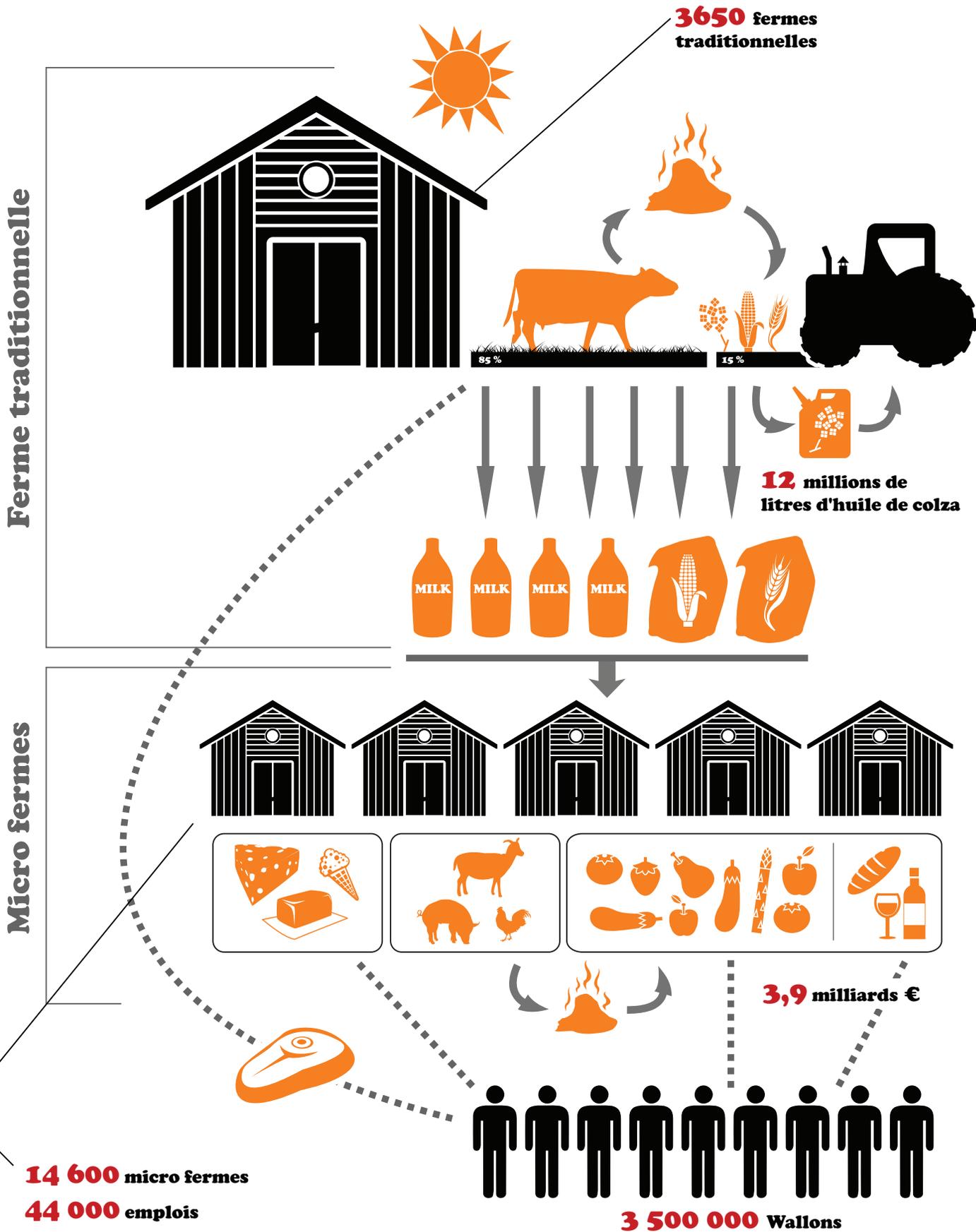
QUE SOUHAITENT MANGER LES WALLONS ?

La valorisation de la viande en colis génère un chiffre d'affaire additionnel de 300 millions d'euros, en plus des produits et valorisation de produits par les micro-fermes. Cette viande bovine représente entre un tiers et la moitié de la consommation des Wallons. Notons que les herbages restant en Wallonie suffisent à produire le complément des productions bovines viande et lait, sur base d'un modèle extensif à l'herbe. La production céréalière des micro-fermes additionnée à la production céréalière possible sur base du fumier de ces fermes herbagères couvrant le reste des herbages wallons, permet de fournir tout le blé consommé par les wallons. Malgré le caractère extensif envisagé de la production des fermes partenaires traditionnelles, malgré la place qu'il faut trouver

-
- 21 Entre un emploi par 1000 m² de surface de culture net en maraîchage intensif non mécanisé (Bec Héllouin) et un emploi pour 2 hectares de surface brut en maraîchage mécanisé, considérant les activités de transformation, la part de cultures extensives, nous estimons le taux d'emploi à 1 emploi temps plein par hectare de surface brut.
 - 22 Calculs réalisés sur base deux fermes 51 hectares types 100 % herbagères sachant que 1 kg de foin produit 1,1 litre de lait et que 15 kg de foin produit 1 kg de viande. Les veaux mâles et les vaches de réformes sont engraisés par la ferme à viande, la ferme laitière à 95 bovins, un animal sur trois est en production laitière, la ferme viande a 76 bovins.

RELATION ENTRE FERME TRADITIONNELLE ET MICRO FERMES

1/3 des Surfaces agricoles wallonnes



pour implanter 14 600 nouvelles activités, la pression foncière de ce modèle, à plein développement, sur l'agriculture en place ne représente que 26 % (fermes extensives) + 6 % (fermes intensives) - 30 % (activités conventionnelles sauvegardées) = 2 % de la surface agricole. Or chaque année, c'est 3 % des exploitations qui disparaissent en Wallonie et voient leurs surfaces réparties sur les exploitations restantes ! Ce paradoxe s'explique par l'accroissement important des marges brutes consécutif à une stratégie d'économie circulaire. En effet le modèle est très peu dépendant d'intrants importés. Sans factures d'engrais et d'aliments importés à payer, la marge brute des exploitations permet de rémunérer plus d'emplois par surface exploitée, ce qui freine la course aux hectares. D'autre part, la valorisation en circuit court ou plus court permet de transformer en emplois wallons les marges d'intermédiaires essentiellement localisés hors du territoire.

Dans le modèle envisagé ici, les fermes traditionnelles associées cultiveront notamment un peu de colza dont le tourteau de pressage servira d'aliment aux poules et cochons des micro-fermes. L'huile de colza co-produite avec le tourteau représente 11 millions de litres de carburant potentiel pour les tracteurs. Cette quantité suffit à tous les faire tourner²³. Enfin, si le modèle présenté est étendu afin de satisfaire aux besoins des Bruxellois et des Wallons simultanément, son emprise au sol représenterait 41 % des surfaces agricoles wallonnes.

CONCLUSIONS

Une agriculture « solaire » est possible en Wallonie, le marché pour ses productions existe, son développement sera vecteur de nombreux emplois, il est attendu des citoyens et acteurs de terrains. Sur un marché d'économie circulaire alimentaire évalué ici à 4,7 milliards d'euros potentiellement à prendre sur les importations des Wallons, nous avons présenté une voie permettant d'en capter la part non négligeable de 3,9 milliards d'euros. Ces marges permettraient la création de 44 000 emplois directs et stabiliseraient en outre l'emploi d'un agriculteur wallon traditionnel sur trois, et ce sans mettre une pression foncière significative sur les agriculteurs qui ne sont pas liés à ce modèle. Nul doute que 14 600 PME alimentaires, bien réparties sur le territoire wallon, étroitement connectées chacune à quelques 50 à 100 familles, sauront répondre à cette question mieux que des acteurs situés au bout d'une chaîne logistique de plus de 2 000 km. Encore faut-il arriver à produire pour satisfaire cette demande.

.....

23 Cette quantité représente chaque année 40 litres/hectare de prairie et 100 litres/hectare de cultures sur les surfaces considérées : micro-fermes + fermes traditionnelles pour faire tourner les tracteurs.



Rob Hopkins fait l'honneur aux *Compagnons de la terre* de planter la première aubergine de son premier site de production (*Ecotopia* – Tilff, 20 juin 2014).

Cette étude, en dressant les grandes lignes de ces unités de production de demain, apporte quelques pistes pour y arriver.

Afin de monter ce modèle, *Les Compagnons de la terre* proposent une innovation sociale selon un principe de mutualisation de la production. Une ou plusieurs coopératives de production constitueront les traits d'union entre ces 18 650 producteurs indépendants [14 600 micro-fermiers + 3 650 fermiers conventionnels]. Ces coopératives, financées en grande partie par l'épargne citoyenne, capitaliseront et divulgueront les savoirs-faire, feront l'acquisition de matériel et l'amortiront sur plusieurs sites, encadreront des contingents de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de travailleurs agricoles salariés qui bénéficieront, selon les principes de l'économie sociale, de la répartition des marges captées et des gains de productivité obtenus. Au total, si ces micro-fermes sont développées dans les 10 prochaines années, en considérant que 2/3 des fermes actuelles poursuivraient le modèle et les tendances actuelles et que 1/3 des agriculteurs issus du cadre familiale lient leur développement à ces micro-fermes, nous retrouverions non pas les niveaux d'emplois agricole du Moyen Âge, mais ceux, plus probables, des années 80 (60 000 emplois en Wallonie). La tendance linéaire (très stable) de disparition des agriculteurs au rythme de 3 % par an finira logiquement par s'infléchir « naturellement ». En effet, il n'y aura pas d'« agriculteurs négatifs » ! Cette échéance est très proche. Faisons en sorte que la tendance reparte à la hausse dès maintenant, grâce au potentiel immense des NIMAculteurs (*Non Issus du Monde Agricole*), et à des projets tels que *Les Compagnons de la terre*.

Benoît NOEL & Laurence VAN MALDER, juin 2014

AUTEURS & PARTENAIRES

Benoît NOEL

Ingénieur agronome spécialisé en gestion de projet dans le domaine du développement durable, il s'est d'abord consacré à la fertilisation organique et a mis au point l'utilisation de BRF (*Bois Raméal Fragmenté*) en agriculture. Après avoir géré plusieurs projets en Afrique, dont un projet de maraîchage biologique et de plantation de bois énergie à grande échelle, de retour en Wallonie il fonde l'*Association wallonne d'agroforesterie (AWAF)*. Il mène ensuite plusieurs projets de développement rural dans le Condroz et lance la coopérative de commercialisation de produits fermiers *Point Ferme*. Il fait partie des initiateurs et principales forces vives de la *Ceinture aliment-terre liégeoise*. Aujourd'hui, dans ce cadre, il travaille au GREOA asbl et à *Barricade asbl*.

Laurence Van Malder

Géographe spécialisée en climatologie, elle a contribué à ce rapport dans le cadre d'un stage en vue de l'obtention d'un second *master* en sciences et gestion de l'environnement de l'UCL. Actuellement, elle participe également à un projet de recherche pour la coopération au développement pour le renforcement de la résilience des systèmes productifs maraîchers par des principes agroécologiques au Burkina Faso.

Travail réalisé en collaboration entre le GREOA asbl, Barricade asbl et la Boutique de sciences de l'UCL.



Compagnons
de la
TERRE

Les « Compagnons de la Terre »

Les « Compagnons de la Terre » proposent de créer une coopérative de production agro-écologique intégrant trois innovations :

- Modèle de production orienté vers le circuit court
- Innovation sociale autour d'un système de compagnonnage mutualisant les savoirs et les outils
- Gouvernance démocratique et participative

Notre projet...

- Des produits locaux, savoureux, sains, à prix abordable et issus de filières courtes.
- Une agriculture en phase avec les saisons, préservant la biodiversité, les abeilles, les rivières... la vie !
- Un soutien aux producteurs et transformateurs locaux et à leur savoir-faire.

Envie de soutenir ce projet, de contribuer à la production...
www.compagnonsdelaterre.be



ANNEXE N°6

Dépliant de présentation du projet
des Compagnons de la Terre



Compagnons
de la
TERRE

Formulaire de contact

Participez à notre projet !

- Je souhaite simplement à ce stade être tenu informé des suites données à ce projet.
- En tant que producteur, distributeur, acteur associatif,... je suis éventuellement intéressé par un partenariat avec la future structure.
- Je suis intéressé pour devenir membre fondateur de la coopérative.

Nom : Prénom :

Rue : N°:

Commune : Code postal :

Email : Tél.:

Merci de nous faire parvenir ce formulaire au GREOA asbl, 1 Place de Chezy, 4920 Harzé-Aywaille

Fax : 04 384 35 46 - info@compagnonsdelaterre.be -  [compagnonsdelaterre](https://www.facebook.com/compagnonsdelaterre)

Wallonia.be



www.ecotopiatiff.be



www.CATL.be



www.compagnonsdelaterre.be

info@compagnonsdelaterre.be

Tél. 04 384 67 88

Place de Chézy 1 - B 4920 Aywaille

Benoît Houbeau - Benoît Noël

GREOA asbl

GREOA
OURTHE
AMBLEVE



Compagnons
de la
TERRE

Ensemble pour une agriculture durable !



OURTHE
AMBLEVE
GREOA



Compagnons
de la
TERRE

Ensemble pour une agriculture durable !

Les « Compagnons de la Terre » proposent de créer une coopérative de production agro-écologique intégrant trois innovations :

- ➔ Modèle de production orienté vers le circuit court
- ➔ Innovation sociale autour d'un système de compagnonnage mutualisant les savoirs et les outils
- ➔ Gouvernance démocratique et participative

**Envie de soutenir ce projet,
de contribuer à la production...
www.compagnonsdelaterre.be**

Notre projet...

Des produits locaux, savoureux, sains, à prix abordable et issus de filières courtes.

Une agriculture en phase avec les saisons, préservant la biodiversité, les abeilles, les rivières... la vie !

Un soutien aux producteurs et transformateurs locaux et à leur savoir-faire.



www.CATL.be



www.ecotopiatilff.be



Wallonia.be



OURTHE
AMBLEVE
GREOA

ANNEXE N°7

Dépliant de la Fête du Légume

Stands maraîchers, marché artisanal,
produits locaux et stands des
associations (Compagnons de la
Terre, ECOTOPIA, SEL Tilff, GAC Tilff...)

Entrée gratuite
Bar et petite
restauration

Animations pour petits et grands

Visite guidée des plantes extraordinaires du site

Promenade découverte des plantes comestibles

Fabrication de cosmétiques naturels

Espace conte pour les petits

Atelier potager et sensibilisation pour les enfants

Dégustation de jus de légumes

Atelier de création du « Doudou Légume »

Expo sur les abeilles et l'apiculture...

Mais aussi...

Concours du plus beau légume

Apportez votre plus belle courge ou potiron



INFO

04 384 67 88

info@compagnonsdelaterre.be

BIO



PROVINCE DE LIEGE

TILFF

Site Ecotopia - Rue d'Angleur, 92 - 4130 Tilff

Fête du Légume *Dimanche 12 octobre 2014*

de 11h à 18h



BIO

Stands maraîchers - Produits locaux - Dégustations
Associations - Animations pour adultes et enfants - Conférences...



www.ourthe-ambleve.be



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Wallonie, du GREOA et de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Ambève
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.

GREOA EDITIONS

ANNEXE N°8

Fiche-projet de la candidature du GAL Ourthe-Vesdre-
Amblève relative aux filières en circuit court

Porteur de projet : la coopérative Compagnons de la Terre (scrifs constituée le 28 janvier 2015), La Ferme école de l'EPI à Bierleux Haut, l'asbl ECOTOPIA à Tilff, l'asbl Goutte à Gotte à Hamoir, l'asbl GREOA, l'asbl la Teignouse, et l'ADL de Comblain-au-pont.

Opérateur de terrain identifié : la coopérative Compagnons de la Terre sera le bénéficiaire final du projet. Elle aura comme partenaires, sur l'axe 1 le GREOA, sur l'axe 2 Ecotopia et la ferme école de l'EPI à Bierleux-haut, sur l'axe 3 ECOTOPIA, sur l'axe 5 le groupe GIRAF (Groupe interdisciplinaire de recherche en agroécologie du FNRS), sur l'axe 7 La Teignouse.

Objectifs globaux poursuivis (buts): développer une économie alimentaire locale autour du circuit court en :

- Soutenant les démarches locales en vue de développer des productions alimentaires orientées vers la satisfaction des besoins du circuit court ;
- Développant les systèmes de commercialisation, la formation, l'installation et le développement de nouveaux producteurs - transformateurs orientés vers le circuit court ;
- Mettant en lien un large public avec les enjeux de la production agricole, les rendant de ce fait plus intelligibles, via l'intégration par le travail, l'implication concrète dans la production et la dimension culturelle.
- Développant les synergies avec l'agriculture en place en vue de lui faire profiter des nouvelles opportunités du marché local

Autorité administrative responsable: SPW-DGO3 (D GARNE) et/ou SPW-DGO6 (Économie)

Partenaires, parties prenantes: asbl EPI, asbl ECOTOPIA, CATL, Prof Ph. Baret – UCL, GREOA, Goutte à Gotte asbl, La Teignouse, l'ADL de Comblain-au-pont, le groupe GIRAF.

Description du projet

A. Contexte

L'agriculture locale, basée sur un modèle herbager, bovin, extensif, de production primaire éprouve de grandes difficultés. Entre 1990 et 2013, 63 % des exploitations ont disparu⁹⁰. La SAU étant restée relativement stable sur cette période, on peut conclure à l'augmentation de la taille moyenne des exploitations. Ces constats sont généralisés sur la Région Wallonne. En cause notamment, la volatilité des prix des productions agricoles dont le lait et le vieillissement des exploitants. La spécificité du territoire est celle de conditions pédo-climatiques relativement difficiles qui ont abouti à des systèmes traditionnels de production essentiellement herbagers (83 % de prairies permanentes, où l'élevage bovin est majoritaire, et majoritairement tourné vers la production laitière).

Ce phénomène de concentration rejoint une tendance à une forme d'industrialisation de la production agricole, et pose ainsi la question de la transmission des terres agricoles et de l'opportunité d'envisager des filières locales de production, transformation, commercialisation, qui renforcent la chaîne de valeur au plan local.

Il y a toutefois peu d'espoir, vu l'âge moyen des agriculteurs actuels et leur modes de production, de trouver ces capacités nouvelles à développer parmi les producteurs existants (généralement âgés, pour la plupart sans perspective de succession, et peu enclins à développer une stratégie de diversification).

⁹⁰ On est passé de 798 à 295 exploitations entre 1990 et 2013.

Or, le territoire présente de nombreuses opportunités pour la valorisation de productions alimentaires: forte densité de population, tourisme, proximité de la ville, dynamisme local. Mais pour interfacer ce marché potentiel et cette capacité de production, il manque de producteurs-transformateurs orientés vers le circuit court : maraîchers, fromagers, petit-élevage,...

Plus récemment, les difficiles conditions de production, le prix abordable de la terre, la polyvalence du territoire au carrefour du résidentiel, du tourisme et de l'agriculture ont favorisé l'entraide et le dynamisme chez des agriculteurs qui ne sont pour la plupart pas directement issus du milieu agricole.

Le territoire abrite plusieurs démarches de réinvestissement du champ de l'agriculture par des personnes non-issues du monde agricole (NIMAculteurs) : installation de nouveaux petits producteurs de façon autonome ou en couveuse (créajob), formation de l'EPI (Ecole Paysanne Indépendante), projet citoyen maraîcher à ECOTOPIA, groupe « Ardenne Paysanne »,...

Au départ d'un projet concret : le rachat par un privé de la ferme du Halleux à Comblain-au-pont, une dynamique s'est structurée à partir de 2013 sur le territoire⁹¹. La dynamique était portée (accompagnée) à l'origine par l'ADL de Comblain-au-pont ; elle visait au développement d'un site partagé impliquant des nouveaux producteurs en démarrage. Cette dynamique a rapidement évolué et a impliqué progressivement des producteurs et des structures associatives dont, principalement, la Ferme école de l'EPI à Bierleux-Haut - Stoumont, ECOTOPIA à Tilff, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise, et le GREOA.

Le projet est devenu multi-site, et il a donné lieu notamment à l'instruction d'une recherche action par le GREOA. En parallèle, un projet de maraîcher de village en traction animale est en cours à Comblain-au-pont. La recherche action quant à elle, a débouché sur la création d'une coopérative en janvier 2015. Cette coopérative est destinée à être un outil permettant de mettre au point, de renforcer et de diffuser sur l'ensemble du territoire des pratiques actuellement testées à Tilff, Stoumont et Comblain-au-pont.

Ce très fort dynamisme et ces avancées concrètes ne doivent toutefois pas occulter la nécessité d'organiser et d'accompagner l'émergence de nouvelles productions, et leur structuration en filière, afin de disposer d'une offre plus significative pour le marché local. La mise en place d'un tel dispositif, outre le fait de viser la création d'emplois et d'activités, doit créer les conditions d'une juste rémunération pour l'ensemble de la filière et de sa viabilité à long terme, pour une production qui soit de qualité.

B. Contenu de la proposition

Afin de permettre le déploiement d'une économie du circuit court alimentaire sur le territoire, il faut développer en quantité les productions adéquates. Si le marché est largement demandeur en Wallonie depuis 15 ans, la production (adaptée au circuit court) pose problème. Le défi à relever ici consiste à pallier à la pénibilité et au manque de rentabilité du travail de producteur – transformateur afin d'aider au développement de ces activités sur le territoire.

La piste proposée consiste à mutualiser les outils, les savoirs, en un mot à rendre la production - transformation plus collective.

Cette mutualisation comprend mais ne s'arrête pas à la commercialisation ; elle concerne globalement tout ce qui peut faciliter l'installation et le développement de producteurs orientés vers le circuit court.

Le projet s'appuiera structurellement et essentiellement sur les nouveaux producteurs non-issus du milieu agricole, ces derniers étant notamment plus enclins à des démarches collaboratives. Outre la force de changement qu'ils représentent, ils constituent également une relève pour les agriculteurs en fin de carrière.

⁹¹ <http://www.catl.be/agrocoop-on-monte-le-projet/> ; http://uvcw.be/no_index/articles-pdf/5805.pdf

Il s'agit donc ici de miser sur l'avenir mais également de développer les liens et les synergies avec l'agriculture conventionnelle, et de renforcer cette dernière en lui offrant de nouveaux débouchés de marchés en circuit court. Ce lien est primordial et permettrait, entre-autres, de faciliter l'accès à la terre pour les nouveaux producteurs, par la mise à disposition de terrains, à des collaborations dans une optique de diversification, voire à terme par une transmission de ceux-ci.

La mise en lien concerne également les citoyens au sens large, qui peuvent être associés à plusieurs titres : sensibilisation, commercialisation, mise à disposition de foncier, financement, participation à la production,...

Afin de mettre en œuvre ce projet sur l'ensemble du territoire, le GAL pourra s'appuyer sur la coopérative citoyenne à responsabilité limitée et à finalité sociale *Les Compagnons de la Terre*, qui a été constituée le 28 janvier 2015. La coopérative pourra constituer une colonne vertébrale autour de laquelle les différentes parties du projet pourront être articulées, diffusées, pérennisées.

Ces parties seront portées en partenariat avec les acteurs du territoire déjà impliqués sur les axes.

Du point de vue des principaux bénéficiaires que sont les nouveaux producteurs orientés vers le circuit court, le projet consiste à construire une filière, soit des services tout autour de leur activité. Cette vision se veut respectueuse des projets individuels des producteurs et vise à les renforcer en permettant une mise en réseau constructive sur différents axes :

- Accès à la terre, formation, mise en lien avec un large public de soutien (Axe1);
- Construction et accès aux savoir-faires (Axe 2);
- Accès à la main d'œuvre (Axe 3) ;
- Accès aux amendements et fertilisants organiques (Axe 4) ;
- Mise en lien avec l'agriculture traditionnelle et accès à des matières premières à transformer (Axe 5) ;
- Accès à des infrastructures de transformation (Axe 6);
- Aide à la commercialisation des produits (Axe 7).

1° axe - Espaces tests – rencontre - transition

En vue de permettre d'une part l'accès à la terre et le démarrage encadré de nouveaux producteurs, et, d'autre part, les rencontres entre producteurs et consommateurs, citoyens, artistes, un réseau d'*espaces test – rencontre - transition* sera appuyé sur le territoire.

Le schéma complet de l'*espace test – rencontre – transition* est celui d'un lieu, ou de plusieurs lieux proches, sur le(s)quel(s) se donne une formation pratique aux savoirs agraires, offrant la possibilité de mettre en œuvre ces savoirs sur des parcelles de tailles suffisantes, et d'expérimenter, de permettre à des producteurs professionnels de côtoyer des producteurs amateurs, lors d'événements, d'activités culturelles, ludiques, festives, intégratives.

Ces espaces seront constitués sur base de l'expertise acquise sur plusieurs projets pilotes: 1° l'espace test maraîcher « Point Vert » du GAL Pays des Condruses, qui s'est inscrit dans une démarche d'essaimage et de mise en réseau au plan wallon de 6 initiatives similaires⁹² ; 2° l'expérience acquise par l'asbl ECOTOPIA à Tilff, notamment dans le cadre de la collaboration avec le GREOA ; 3° L'expérience de la ferme école de l'EPI à Bierleux-Haut ; 4° L'expérience de l'asbl Goutte-à-gotte à Hamoir, 5° La Teignouse et son jardin communautaire de Comblain-au-pont.

Les partenaires disposent de savoirs-faire complémentaires, qui seront mutualisés et mis en œuvre afin de renforcer les espaces existants par certains apports, mais aussi afin de développer au moins un nouvel espace incluant les différentes dimensions.

Ces espaces auront pour but de mutualiser et de donner accès à la terre, aux outils et aux savoirs-faire

⁹² La démarche d'essaimage d'Espace Test Maraîchers (ETM) en cours, travaille à leur mise en place dans un contexte territorial et partenarial spécifique, sur la notion de parcours des publics (accompagnement et formation), ainsi que sur l'identification, selon le principe de subsidiarité, des aspects devant être mutualisés (et ainsi capitalisés) au sein d'un réseau (à créer) réunissant les acteurs des ETM.

à des producteurs de différents niveaux ; ils concourront également à rétablir le lien entre les citoyens – consommateurs et l'agriculture.

Ces espaces permettront la rencontre de projets agricoles de plusieurs dimensions : agriculture symbolique (jardins partagés), espaces tests pour producteurs en démarrage, espaces de production confirmée occupés par des producteurs « compagnons » aptes à parrainer les autres.

Ces espaces permettront également la rencontre de plusieurs univers au cours d'activités culturelles : citoyens, artistes, consommateurs, producteurs.

Ils constitueront également des lieux de formation et d'intégration sociale ouverts à un large public selon différentes modalités : public jeune, public précarisé, voisins, personnes handicapées mais aussi porteurs de projets agricoles de différents niveaux et à différents stades de développement.

Action 1.1 : Mise en place, structuration, développement des espaces

Action 1.2 : Événementiel et activités culturelles

Action 1.3 : Mise en place de formations à la production agricole et à la transformation ; organisation de journées d'études mobilisant de l'expertise externe.

2° axe - Recherche et développement

Afin de développer la qualité et la productivité des productions locales orientées vers le circuit court, il convient de drainer sur le territoire de l'expertise externe et d'établir des liens avec le monde académique. Des liens avec l'euregio peuvent également être profitables dans le cadre du volet coopération de Leader ou d'autres programmes transfrontaliers de coopération.

Action 2.1 : Nouer des liens étroits avec la recherche.

Une collaboration sera nouée avec les équipes du groupe GIRAF (Groupe interdisciplinaire de recherche en agroécologie du FNRS) en vue de développer les savoirs-faire techniques. Il s'agit ici de mettre le producteur et le chercheur sur un pied d'égalité, et de les impliquer dans la co-construction des savoirs agronomiques innovants. Au départ des demandes du terrain, le chercheur mettra en œuvre les savoirs-faire techniques connus afin de faire une proposition qui sera ensuite testée, améliorée et validée. L'aspect multifactoriel de la problématique agronomique sera géré via la modélisation.

Action 2.2 : Mise en œuvre de dispositifs expérimentaux

Afin de soutenir la recherche et l'innovation paysanne, des dispositifs productifs expérimentaux seront mis en œuvre sur plusieurs communes. Ces dispositifs auront pour but de servir de support de recherche et d'innovation technique. Ils comprendront des outils et infrastructures, parcelles, cultures, animaux mis en œuvre et testés préalablement à leur diffusion sur le territoire.

Action 2.3 : Organiser la circulation des savoirs au-delà du territoire.

Afin de bénéficier des savoirs-faire existant ailleurs en Wallonie et dans l'euregio, des visites seront organisées à l'intention des producteurs locaux, une fois réalisée l'évaluation des besoins spécifiques.

3° axe - Inclusion sociale et insertion socio professionnelle

D'un côté, nous observons un **besoin de main d'œuvre** apte à aider les petits producteurs (déjà en place) ou ceux qui vont naître. Nous savons que cette main d'œuvre représente un coût non négligeable pour l'exploitation, qu'elle nécessite toute une série de démarches administratives et un encadrement parfois assez dissuasif pour le producteur.

D'autre part, nous savons qu'il y a en région OVA des personnes très peu qualifiées, sans emploi, désireuses d'entrer dans un processus d'insertion socio professionnelle.

Nous proposons de mutualiser les ressources humaines tout comme nous proposons de le faire avec

les ressources matérielles.

Dans un premier temps, l'axe 3 vise à **étudier la faisabilité de créer un service d'aide et d'accompagnement aux travaux agricoles** (ou une division « travaux agricoles » au sein de la coopérative Les Compagnons de la terre). Ce service, chargé du recrutement, de la formation, de l'accompagnement administratif et psychosocial des ouvriers, permettrait aux producteurs de bénéficier d'une aide agricole rémunérée lorsque celle-ci serait nécessaire pour leur exploitation.

Dans un second temps, si l'étude de faisabilité débouche sur des perspectives positives, il s'agira de **tester le modèle conçu et de le lancer**.

Action 3.1 : Etude de faisabilité

L'étude a pour finalité de répondre aux questions suivantes en vue de concrétiser le projet : Quels sont les besoins des producteurs ? A quel moment de l'année ? Évaluation des tâches agricoles réalisables, de leur coût, comment optimiser ce coût ? Quel statut juridique pour ce service ? Attaché ou indépendant de la coopérative ? Qui engage les ouvriers ? Quel type d'aides structurelles pouvons-nous exploiter pour engager les ouvriers (activa, APE...) ? Laquelle de ces aides est la plus adéquate et correspond aux valeurs de la coopérative et de ses partenaires ? Quelles sont les démarches socio administratives à réaliser pour concrétiser l'engagement et le pérenniser ? Quel prix les producteurs ou la coopérative sont-ils prêts à payer ? Quel type de formation est-il nécessaire de mettre en place ? Quels sont les problématiques psychosociales que nous pouvons anticiper ?

Il s'agit également d'établir un partenariat solide entre un opérateur social, la Teignouse (exerçant des actions transcommunales, opérateur dans d'autre fiche du GAL pour l'accompagnement psychosocial et bénéficiant déjà d'un réseau actif dans l'ISP) et la coopérative (chargée de l'aspect technique). Il s'agira également de créer un espace de liaison entre les producteurs et les demandeurs d'emploi.

Il sera envisagé de faire appel à une agence conseil en économie sociale pour l'élaboration du plan d'affaire du service envisagé, ainsi qu'au secteur de la recherche en économie sociale.

Action 3.2 Test et lancement du modèle

Par le biais de la mobilisation du public en ISP OVA rencontré par le service d'insertion sociale de la Teignouse mais aussi par celui de ses structures partenaires (CPAS, maison de l'emploi, service de santé mentale,...), nous proposons de mettre ces personnes à la tâche, voire comment ça se passe, optimiser et enfin mesurer.

4° axe - Biomasse

Parmi les valorisations possibles de la biomasse, il ne faut pas négliger la valorisation agronomique. L'apport de carbone à un sol de culture est primordiale pour développer ou maintenir sa fertilité et les services écosystémiques tel que le stockage de CO₂, la bio-filtration des eaux qui le traversent, la prévention de l'érosion, le maintien de la biodiversité édaphique.

De plus, les maraîchers considèrent généralement que le développement d'une activité de production de qualité dépend de hauts taux d'humus dans leur sol.

Afin de permettre le développement de nouvelles activités de production sur le territoire, il convient donc de se pencher sur la question de leur approvisionnement en fertilisants et amendements organiques.

Cet approvisionnement peut être soit endogène, soit exogène. Si, à moyen terme, l'autonomie en biomasse des nouveaux producteurs peut-être visée, à court terme leur approvisionnement devra reposer sur la mutualisation des ressources existantes sur le territoire.

Action 4.1 : Mutualisation des ressources en biomasse fertilisante du territoire

Les élevages du territoire produisent du fumier mais celui-ci est largement valorisé sur les exploitations. Par contre, les manèges, très présents sur le territoire, ne sont généralement pas aptes à valoriser eux-mêmes leurs fumiers.

Plus largement, le commerce de ces matières reste assez informel et se fait généralement au gré d'arrangements de personne à personne, même si ces arrangements sont par après formalisés dans un contrat d'épandage.

Ces pratiques ne favorisent pas l'accès à cette ressource pour les nouveaux producteurs.

Afin de rendre les échanges plus ouverts et plus transparents, nous mettrons en place une bourse aux fumiers accessible à tous. Ceci peut se faire via un onglet spécifique de la plate-forme du site d'e-commerce.

Nous ferons connaître ce service à l'ensemble des producteurs du territoire par un mailing.

Action 4.2 : Valorisation des ressources en biomasse amendement

Outre les matières fertilisantes, les matières carbonées jouent le rôle capital d'amendement, c'est-à-dire d'améliorant du sol. A ce titre, une source essentielle est constituée par les haies du territoire. Leur entretien permet de produire du BRF (bois raméal fragmenté) utilisable directement en paillage ou en incorporation au sol, et pouvant être utilisé comme litière d'élevage et co-composté avec d'autres matières afin de les stabiliser.

Une filière trans-communale de production sera étudiée et mise au point en combinant opérateurs privés et publiques.

5° axe - Synergie agriculture traditionnelle

L'agriculture traditionnelle dispose sur le territoire d'atouts en termes de capacité de production durable. Cette dernière est notamment caractérisée par une très importante proportion de couverture herbagère permanente, par la présence massive de haies et de zones vertes, et par le lien au sol.

La production à l'herbe dans un cadre préservé mériterait d'être mieux valorisée commercialement. A l'échelle du territoire, ceci ne pourrait se faire que via des filières circuit court à mettre en place. Or, demander à un producteur primaire d'âge avancé de se diversifier vers la transformation et la commercialisation de ses productions semble difficilement réalisable.

Nous proposons donc de respecter et de valoriser son métier de production primaire extensive tout en le couplant avec un nouveau métier à développer de producteur- transformateur intensif orienté vers le circuit court.

Le rapport entre ces deux types de producteurs pourrait se fonder sur une base conventionnelle de type « contrat de production ». Ce contrat viserait à garantir pour le producteur extensif des prix stables et supérieurs au marché et, si possible, des volumes garantis. Il viserait d'autre part à garantir au transformateur et, plus loin, au consommateur, une qualité irréprochable et des caractéristiques de durabilité de cette production. Cette qualité et ces caractéristiques pourraient se fonder sur un cahier des charges transparent et précis.

La piste du commodat (formule de prêt à usage déterminé et gratuit) pourra aussi être envisagée, au même titre que toute formule de mise à disposition par des propriétaires publics ou privés qui présentent une certaine souplesse.

Action 5.1 : Mise en place d'un cahier des charges lait à l'herbe, lait pour transformation

Action 5.2 : Mise en place d'un cahier des charges blé panifiable

Action 5.3 : Mise en place d'un cahier des charges aliments pour petit élevage

Action 5.4 : Mise en place d'un cahier des charges Ardenne viande bovine

6° axe - Ateliers de transformation partagés

Pour des questions de normes, de coûts, de savoir-faire, la constitution d'un atelier de transformation est complexe et doit être étudiée en détail.

Or, l'essentiel de la plus-value sur les productions alimentaires se fait dans les activités de transformation. C'est le cas notamment pour le lait, le porc et le blé.

En vue de mettre à disposition des producteurs locaux des infrastructures adaptées à partager, plusieurs dossiers d'ateliers de transformation seront montés en vue d'être financés par d'autres axes du PWDR, voire d'autres fonds que le FEADER.

Action 6.1 : Montage d'un dossier atelier de transformation lait

Action 6.2 : Montage d'un dossier atelier de transformation viande porcine

Action 6.3 : Montage d'un dossier atelier de transformation pain

Mais il est également important, au-delà des études, d'avancer directement sur des réalisations concrètes afin de créer l'émulation.

Action 6.4 : Réalisation de 2 ateliers artisanaux didactiques

Afin de créer rapidement une émulation positive autour de l'activité de transformation, et de permettre aux citoyens et aux producteurs en démarrage de mieux appréhender les activités de transformation, 3 ateliers didactiques seront implantés sur des communes différentes.

Ces ateliers n'ont pas vocation à atteindre la performance professionnelle mais plutôt à constituer des lieux « low tech » d'échange, d'animation citoyenne, d'apprentissage des techniques et principes de base autour de la transformation alimentaire.

Par ailleurs, des liens seront tissés avec des projets en cours qui s'inscrivent clairement dans la même optique : un partenariat pourrait être construit avec un projet d'économie sociale actuellement à l'étude avec l'agence-conseil AGES, visant à ouvrir un « relais promenade » horeca et un micro atelier de production de glaces artisanales au lait de ferme, dans la future Maison des Découvertes à Comblain-au-Pont (projet porté par l'asbl Les Découvertes de Comblain et l'asbl La Teignouse). Ce projet est également en lien avec le projet de restauration de produits locaux (Ceinture aliment-terre liégeoise) qui pourrait être partenaire de tout l'axe. Il s'agit toutefois d'un projet à l'étude qui sera donc tributaire des moyens financiers et des soutiens publics qui pourront être obtenus (sous réserve, donc).

7° axe - Commercialisation

Stratégie : renforcer les circuits courts pratiqués par les producteurs existants et développer un débouché complémentaire vers le tourisme.

Action 7.1 : Mise en place d'une plate-forme e-commerce de vente de produits locaux

Il s'agit ici de faciliter et de centraliser l'accès aux productions locales en mettant au service des producteurs locaux un outil web souple et ouvert à tous, quel que soit les volumes.

Cet outil pourra être constitué par le transfert d'une bonne pratique : l'adaptation de l'outil « panier malin » développé au cours de la programmation précédente par les GAL Entre Sambre et Meuse et Hesbaye Brabançonne.

Ce dispositif devra appuyer et s'appuyer sur des initiatives locales afin de constituer des points de distribution des produits. Dans ce cadre, les GAC du territoire seront impliqués, et d'autre part, certaines infrastructures communales pourront être mobilisées afin de constituer des points de distribution.

Action 7.2 : Développement de formules orientées tourisme

Le tourisme est un atout du territoire. Alors que généralement dans le circuit court, la consommation de produits diminue de moitié entre juillet et août, les commerces alimentaires du territoire enregistrent quant à eux une augmentation de 10 % des ventes durant cette période.

Des liens seront tissés avec la fiche tourisme en vue de la promotion des produits durant les périodes de congé. Plusieurs pistes seront étudiées et testées : promotion et étude de formules adaptées aux besoins des gîtes et campings, organisation d'un marché saisonnier de produits de terroirs, organisation d'activités et signalisation de certains sites de production ouverts au public.

Objectifs et impacts

A. Objectif spécifique recherché :

Dynamiser l'agriculture locale en développant, en professionnalisant et en popularisant les filières de production orientées vers le circuit court, et en créant des synergies innovantes entre nouveaux agriculteurs et agriculteurs en place.

B. Contribution aux objectifs globaux du PDS, effet de levier possible sur les autres projets

Renforcer la viabilité, la vivabilité et l'équité de l'agriculture sur le territoire	Viser une plus grande efficacité des équipements du territoire	Faciliter l'accès pour tous à un logement adapté	Renforcer l'attractivité touristique sur base des ressources propres du territoire	Assurer l'intégration sociale de tous et spécialement des démunis
---	--	--	---	--

La fiche concourt à l'objectif global de mutualisation, de solidarité et de développement dans le domaine de la production, transformation et commerce alimentaire.

Effet levier sur le tourisme : constitution de points d'intérêts, d'événements, de ressources en produits de terroir de nature à accroître l'attractivité du territoire.

Sur l'axe nature, l'effet levier passe par la mise en valeur des qualités de durabilité propre à l'agriculture locale et ses effets positifs sur le maintien de la biodiversité.

Effet levier sur l'insertion socio-culturelle : création d'interfaces sites – événements permettant la rencontre de différentes composantes sociales de la population et la mise en lien avec la dimension agricole, tant dans le contexte du travail que du loisir.

Effet levier sur la mutualisation des infrastructures et leur mise en valeur, par leur contribution à l'organisation de la distribution des produits locaux et à l'organisation d'événements promotionnels.

C. Public-cible et impacts attendus

- 1° Les Nimaculteurs (producteurs non-issus du monde agricole) : renforcement des installations en production orientée vers le circuit court, développement de l'emploi et des quantités produites sur le territoire.
- 2 Le grand public : amélioration de la perception des enjeux de la production agricole d'une part via la pratique de démarches engagées pouvant aller plus loin que la seule consommation, d'autre part via la participation à la production, à différents titres.
- 3° Agriculteurs traditionnels : mise en lien et stabilisation économique des emplois et des activités.

D. Impacts anticipés en termes de développement durable : économie locale, aspects socio-culturels, environnement, gouvernance

Le projet vise le développement d'une économie alimentaire locale directement connectée aux citoyens. Ce faisant, il concourt largement à développer la souveraineté alimentaire et contient de nombreux aspects culturels : savoirs agricoles, recettes, mise en valeur de patrimoines agricoles, dimension intergénérationnelle,...

Les modes de production bio et agro-écologiques mis en œuvres par les Nimaculteurs ont une composante environnementale forte ; ils misent sur la biodiversité des écosystèmes de production et

sur leur fonctionnement cyclique. Par ailleurs, la mise en lien de l'agriculture traditionnelle par le biais de la contractualisation ouvre la porte à l'établissement de cahiers des charges qui renforcent et mettent en valeur les caractéristiques de durabilité de la production agricole traditionnelle du territoire.

Globalement, la réappropriation de la production vivrière est un enjeu de gouvernance.

E. Atouts du projet : innovation, efficience, pérennisation, transférabilité

Le projet vise à renforcer et à diffuser sur le territoire des initiatives déjà en marche qui vont pouvoir se structurer au sein d'une coopérative de production. Cette coopérative est la voie tracée de la pérennisation des actions entreprises. La coopérative a pour ambition à moyen terme d'essaimer en Wallonie son modèle de développement. Elle s'inscrit plus largement dans la dynamique de Ceinture Alimentaire-terre liégeoise (www.catl.be) initiée en novembre 2013. Notons que des démarches similaires se structurent actuellement à différents endroits, notamment autour de l'initiative « Grosses Légumes » en Gaume, de Grez-en-transition (Brabant wallon), ainsi que dans le Hainaut. Cette synchronicité atteste de besoins similaires ressentis à plusieurs endroits, ouvrant la voie à des transferts ultérieurs de bonnes pratiques.

Le projet comprend notamment une innovation sociale majeure dans sa stratégie qui consiste à interfacer l'agriculture en place avec les marchés résidentiels et touristiques du territoire, par l'entremise de nouveaux producteurs non-issus du monde agricole. Cette stratégie a ceci d'efficace qu'elle respecte et met à profit la performance spécifique des métiers différents d'un producteur orienté vers la création de valeur ajoutée (transformation, maraîchage, petit élevage) et de celui d'un producteur orienté vers la réduction des coûts de production (agriculture extensive).

Le projet consiste à mettre en lien ces deux agricultures par la fourniture de matières organiques et de matières premières alimentaires et par la contractualisation de ces échanges. Une fois ce lien établi, les moyens peuvent être concentrés sur les producteurs orientés vers la création de valeur car leur développement impactera positivement le maintien de l'agriculture traditionnelle ou sa reconversion.

F. Analyse de risques et opportunités

Risques :

Les stratégies normatives et d'intégration des acteurs dominants du marché agro-alimentaire peuvent faire obstruction à l'émergence d'alternatives à taille humaine, fondées sur une agriculture vivrière, de proximité, orientée vers le circuit court.

Une conjoncture qui aboutirait à des prix élevés des productions alimentaires primaires sur les marchés serait de nature à diminuer l'intérêt des agriculteurs traditionnels pour une coopération et à rendre l'accès à la terre plus difficile.

Des aléas climatiques peuvent pénaliser le démarrage de nouvelles activités de production.

Opportunités :

L'augmentation du coût de l'énergie peut favoriser les modèles les moins pétrole-dépendants, tels que le sont l'agro-écologie, l'agriculture paysanne et le circuit court.

La précarisation des conditions socio-économiques peut accroître sensiblement les vocations pour un retour à la terre (c'est en fait un constat) et diminuer le coût du travail agricole.

L'augmentation des prix de l'alimentation vendue au client final dope le modèle économique en circuit court. Cette augmentation peut résulter de facteurs tels que l'augmentation du coût de l'énergie, le changement climatique, ou encore l'augmentation mondiale de la demande alimentaire.

Les crises alimentaires peuvent augmenter sensiblement et de façon irréversible la proportion des consommateurs qui se tournent vers le bio de proximité. Par le passé, ce type de crise a systématiquement débouché sur un accroissement du nombre de conversions au bio et des parts de marché du bio.

A. Quantification des réalisations et des résultats

1° axe - Espaces tests – rencontre - transition

Action 1.1 : mise en place et structuration des espaces

Au moins 3 espaces, dont un nouveau, situés sur des communes différentes, sont fonctionnels ; les espaces existants sont renforcés et complétés par de nouvelles dimensions.

Action 1.2 : événementiel et activités culturelles

Organisation d'au moins une manifestation/an sur chaque espace

Action 1.3 : mise en place de formations à la production agricole

Création d'au moins une nouvelle formation sur la programmation, réalisation d'au moins une journée d'étude/an

2° axe - Recherche et développement

Action 2.1 : Nouer des liens étroits avec la recherche.

Un doctorat est en cours, spécifiquement orienté vers ce projet

Action 2.2 : Mise en œuvre de dispositifs expérimentaux

Au moins 2 dispositifs expérimentaux sont mis en œuvre et suivis

Action 2.3 : organiser la circulation des savoirs au-delà du territoire.

Réalisation d'au moins 2 voyages d'étude avec 5 producteurs participants minimum

3° axe - Inclusion sociale et insertion socioprofessionnelle

Action 3.1 : Étude de faisabilité

Réalisation du plan d'affaire de l'activité

Action 3.2 Test et lancement du modèle

Démarrage d'une activité pilote de service agricole social

4° axe - Biomasse

Action 4.1 : Mutualisation des ressources en biomasse fertilisante du territoire

Réalisation et promotion d'une bourse d'échange en ligne

Action 4.2 : Valorisation des ressources en biomasse amendement

Mise œuvre d'un service coordonné d'élagage – broyage

5° axe - Synergie agriculture traditionnelle

Action 5.1 : Mise en place d'un cahier des charges lait à l'herbe, lait pour transformation

Action 5.2 : Mise en place d'un cahier des charges blé panifiable

Action 5.3 : Mise en place d'un cahier des charges aliments pour petit élevage

Action 5.4 : Mise en place d'un cahier des charges Ardenne viande bovine

Finalisation de 4 cahiers des charges

6° axe - Ateliers de transformation partagés

Action 6.1 : Montage d'un dossier atelier de transformation lait

Action 6.2 : Montage d'un dossier atelier de transformation viande porcine

Action 6.3 : Montage d'un dossier atelier de transformation pain

3 dossiers sont constitués : ils comprennent un plan, la liste des équipements, et un plan de financement.

Action 6.4 : Réalisation de 2 fours à pains artisanaux

2 fours à pain sont réalisés et mis en fonction

7° axe - Commercialisation :

Action 7.1 : mise en place d'une plate-forme e-commerce de vente de produits locaux
Un site de e-commerce est en ligne

Action 7.2 : développement de formules orientées tourisme
Au moins 1 formule est mise en œuvre

Indicateur globaux : création de 20 nouveaux emplois directs, implication de 10 agriculteurs existants du territoire et de 100 citoyens actifs.

Les impacts indirects peuvent être importants mais sont difficilement mesurables et ne peuvent constituer des indicateurs : développement de l'attractivité touristique du territoire, développement des commerces locaux, renforcement des externalités positives de l'agriculture, amélioration de la cohésion sociale, renforcement des liens et des acteurs associatifs,...

B. Moyens à mettre en œuvre et coûts

Dépenses	Durée	Total
Personnel (1 chargé de mission)	4 ans	156.000 €
Frais de fonctionnements (locations et fluides, petit matériel, frais divers et consommables)	4 ans	30.000 €
Sous-traitances	4 ans	90.000 €
Investissements	4 ans	30.000 €
TOTAL		306.000 €
Apport opérateurs		30.600 €

Remarque : les axes 1 et 2 visent à être réalisés dans le cadre de coopérations intergal

C. Planning de réalisation (entre juin 2015 et décembre 2020)

Année 1

Affinage du plan d'action en concertation avec tous les partenaires, coordination en vue du démarrage des actions.

Constitution des cahiers des charges et conventions de sous-traitance.

Prise de contact auprès des GAL partenaires de coopération et constitution du cadre de la coopération.

Collecte auprès des communes des adresses des agriculteurs locaux et constitution d'une base de donnée, prise de contact via un mailing et présentation du projet.

Organisation d'un premier événement sur un des espaces test, rencontre des acteurs locaux à cette occasion.

Année 2

Réalisation des investissements

Démarrage de toutes les actions.

Finalisation du site internet de e-commerce, action 1.1.

Les actions 2.1 et 2.2 (espaces test) et 5.1 et 5.2 (recherche) se poursuivent sur toute la période à partir de l'année 2.

Phase 2 : finalisation et pérennisation

Année 3

Finalisation des actions des axes 3 (ateliers) et 4 (cahier des charges)

Finalisation des actions 6.1 (biomasse fertilisante) et 7.1 (étude du service de travaux)

Réalisation d'une journée d'étude (action 2.3) et organisation d'un voyage (action 5.3)

Année 4

Finalisation des actions 1.2 (formule orientée tourisme), 2.3 (formation), 7.2 (service de travaux agricole), 6.2 (biomasse amendement).

Réalisation d'une journée d'étude (action 2.3) et organisation d'un voyage (action 5.3)

Financier

E. Plan de financement : apports par type de contributeurs

Nature des dépenses	FEADER		RW (FWB)		Part locale	
	Montant (€)	%	Montant (€)	%	Montant (€)	%
Personnel	56.160	36	84.240	54	15.600	10
Investissements	10.800	36	16.200	54	3.000	10
Promotion	0	36	0	54	0	10
Expertise externe - étude	32.400	36	48.600	54	9.000	10
Fonctionnement	10.800	36	16.200	54	3.000	10
Total	110.160	36	165.240	54	30.600	10

F. Echancier des financements : calendrier des besoins en financement

Nature des dépenses	2015		2016		2017	
	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW
<i>Durée</i>	<i>0 mois</i>	<i>0 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
Personnel	0	0	17.280	25.920	17.280	25.920
Investissements	0	0	0	0	10.800	16.200
Promotion	0	0	0	0	0	0
Expertise externe - étude	0	0	3.600	5.400	10.800	16.200
Fonctionnement	0	0	1.800	2.700	3.600	5.400
Total	0	0	22.680	34.020	42.480	63.720

Nature des dépenses	2018		2019		2020	
	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW
<i>Durée</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>0 mois</i>	<i>0 mois</i>
Personnel	10.800	16.200	10.800	16.200	0	0
Investissements	0	0	0	0	0	0
Promotion	0	0	0	0	0	0
Expertise externe - étude	10.800	16.200	7.200	10.800	0	0
Fonctionnement	3.600	5.400	1.800	2.700	0	0
Total	25.200	37.800	19.800	29.700	0	0

Annexe

Description du porteur de projet : statuts de la SCRLFS LES COMPAGNONS DE LA TERRE,
publiés au Moniteur Belge :
www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pdf/2015/02/02/15301972.pdf



Avec le soutien SPW - Secrétariat général - Cellule du développement durable